

INÉGALITÉS DE GENRE ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dix ans après la crise des prix des denrées alimentaires, pourquoi les agricultrices souffrent-elles encore de la faim ?

OXFAM





Document d'information Oxfam, 2019

La crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 a eu des répercussions dévastatrices pour les populations les plus pauvres du monde, les petits exploitants agricoles et surtout pour les femmes. Celles-ci sont victimes de discriminations et doivent assumer de lourdes responsabilités familiales. La réponse internationale à la crise a vu le lancement de nombreux projets et de nouveaux dispositifs, mais leur financement a été insuffisant et les politiques mises en œuvre n'ont pas permis de remédier aux déficiences structurelles du système alimentaire international. Dix ans plus tard, à l'aulne des changements climatiques et de l'aggravation des conflits, de nouvelles initiatives politiques s'imposent afin de rééquilibrer le système et de répondre aux besoins et aux attentes des communautés paysannes, en mettant à nouveau l'accent sur les besoins des femmes.

Photo de couverture : Des agricultrices de la communauté de Behyepea, au Libéria, récoltent leur riz.
Photographie : Tommy Trenchard/Oxfam

Table des matières

Abréviations 05

Résumé 06

1 Introduction 12

2 Facteurs structurels sous-jacents (2008-2011) et leur impact sur les femmes 14
2.1 Qu'est-ce qui a conduit a la crise des prix des denrées alimentaires ? 15
2.2 Incidence et effets à long terme sur les agricultrices 22

3 Quelle a été l'efficacité de la réponse mondiale aux causes structurelles de la crise ? 25
3.1 La réponse mondiale après 2007-2008 26
3.2 Répondre à la crise par le maintien du statu quo 26
3.3 Manque de cohérence de la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale 37

4 Lutter contre l'insécurité alimentaire des femmes dans un système alimentaire (plus) instable et fragmenté 41
4.1 Des défis accrus pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes 42
4.2 Quels changements ont été apportés aux programmes institutionnels de financement pour lutter contre l'insécurité alimentaire des femmes ? 44
4.3 Combler l'écart entre les sexes : transformer plutot qu'intégrer le genre 47

5 Conclusion et recommandations 50
Garantir participation et inclusion 51
Augmenter l'aide étrangère au secteur agricole 51
Augmenter l' investissement public national dans le secteur agricole des pays en développement 52
Garantir l'accès des femmes aux ressources, des marchés competitifs et les droits des paysans 52
Aborder le défi des changements climatiques 52
Recueillir des données pour évaluer les inégalités entre les sexes dans l'agriculture 52
Défendre le rôle du CSA dans la gouvernance de la sécurité alimentaire 52

Notes 53

Abréviations

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AMIS	Système d'information sur la commercialisation agricole
APD	Aide publique au développement
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CAD	Comité d'aide au développement
CAG	Cadre d'action global
CEDAW	Comité/Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CRS	Système de notification des créanciers
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CSM	Mécanisme en faveur de la société civile et des peuples autochtones
DFI	Institution de financement du développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FTF	Feed the Future
GAFSP	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GEHN	Groupe d'experts de haut niveau
GFRP	Programme d'intervention en cas de crise alimentaire mondiale
HLTF	Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale
IFAD	Fonds international de développement agricole
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPCC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ODD	Objectifs de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNIA	Plan national d'investissements agricoles
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	Partenariat public-privé
R&D	Recherche et développement
UA	Union africaine
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VSL	Épargne et prêts villageois

Résumé

La crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 et une deuxième flambée des prix en 2010-2011 ont eu des effets dévastateurs sur les populations les plus pauvres du monde, les enfonçant dans la pauvreté et portant gravement atteinte à leur droit à l'alimentation. Les petits exploitants agricoles et les femmes (60 % des personnes souffrant de faim chronique dans le monde en 2009) ont été touchés de manière extrême. La réponse mondiale à la crise a vu le lancement de nombreux projets et de nouveaux dispositifs, mais les financements ont été insuffisants et les politiques mises en œuvre n'ont pas permis de remédier aux déficiences structurelles du système mondial alimentaire, entretenant à la place le statu quo.

Dix ans plus tard, nous nous éloignons de l'engagement international en faveur de l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°2 (« Faim zéro »). La population mondiale en situation d'insécurité alimentaire a augmenté depuis 2014, pour atteindre 821 millions en 2017, les femmes vivant en milieu rural étant parmi les plus personnes les plus affectées. 31 pays africains dépendaient de l'aide alimentaire extérieure en 2009 (contre 20 dix ans plus tôt). Les principaux facteurs de la faim, notamment les conflits violents, les changements climatiques et l'instabilité économique, contribuent à la misère, voire à la famine, notamment au Yémen.

Principales causes

Un grand nombre de facteurs a conduit à la crise de 2007-08. Les causes structurelles comprennent :

- la libéralisation du secteur agricole et du commerce
- la concentration croissante des entreprises au sein du système alimentaire
- la diminution des investissements publics nationaux dans le secteur agricole
- la réduction de l'aide publique au développement (APD) pour le développement rural
- les effets accrus des changements climatiques.

Les facteurs suivants ont rendu les petits exploitants plus vulnérables aux variables de l'offre et de la demande à court terme :

- l'urbanisation croissante et l'augmentation de la demande en viande, et en alimentation animale
- une dépendance croissante à l'égard des céréales, au détriment des aliments traditionnels
- une plus grande dépendance à l'égard des aliments importés
- l'augmentation de la production de biocarburants, qui a une incidence sur les cours du maïs et du soja
- la diminution des réserves mondiales de céréales
- la dévaluation du dollar américain, qui alimente la spéculation sur les produits de base
- des coûts de production plus élevés en raison de la hausse des coûts de l'énergie.



Les interdictions d'export de riz et les achats à grande échelle effectués par de grands importateurs tels que les Philippines ont provoqué une hausse des prix, tout comme le détournement du maïs pour produire des biocarburants. Cela a suscité une défiance des marchés mondiaux. Toutefois, il existe de grandes variations dans la « transmission des prix » entre marchés mondiaux et marchés intérieurs. De manière générale, les pays tributaires des importations ont des taux de transmission plus élevés, mais de nombreuses politiques nationales ont atténué ces effets.

Les femmes et les filles en paient le prix

Dans les pays du Sud, la précarité des moyens d'existence en milieu rural a amplifié la menace d'une flambée des prix. Ceci a affecté les producteurs ainsi que les consommateurs, car l'écrasante majorité des paysans sont des acheteurs nets de denrées alimentaires. Le coût prohibitif des intrants (engrais, carburant, etc.) anéantit toutes les opportunités que la hausse des prix à la production aurait pu susciter.

Les inégalités entre les sexes dans l'agriculture persistent. Les agricultrices sont ainsi particulièrement exposées au risque de famine, surtout en période de crise. Les femmes vivant en milieu rural représentent en moyenne près de la moitié de la main-d'œuvre agricole des pays en développement. Malgré leur rôle crucial en matière de sécurité alimentaire des ménages, elles font face à la discrimination et à un pouvoir de négociation limité. Des normes patriarcales désavantagent les paysannes en particulier sur les droits fonciers (petites parcelles, difficultés d'accès à la propriété, droits de succession discriminatoires), les ressources productives (aucun accès au crédit, aux services de vulgarisation ou aux intrants), le travail non rémunéré, les emplois précaires et une faible participation aux décisions et à la représentation politique. Au sein du ménage, avec une position de négociation plus faible, elles mangent souvent moins, en dernier ou dispose d'une alimentation de moins bonne qualité. Les agricultrices qui contrôlent les ressources ont généralement une alimentation de meilleure qualité.

Les femmes sont vulnérables dans tous les aspects de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité. Ce sont elles qui souffrent le plus de carences en macro- et micronutriments, en particulier pendant les années où elles peuvent procréer, avec des effets néfastes à long terme sur le développement de la société dans son ensemble.

La flambée des prix des denrées alimentaires a des répercussions négatives sur les femmes cheffes de famille. Elles sont victimes de discrimination sur le marché du travail, qui les cantonne aux emplois informels et occasionnels, et leur fait subir des inégalités salariales. En outre, elles consacrent souvent une part plus importante de leur budget familial à l'alimentation que les hommes chefs de famille.

Stratégies d'adaptation des femmes

En temps de crise, les foyers pauvres se heurtent à des pertes d'actifs et à des revenus plus faibles. Les hommes ont davantage accès au capital social et aux moyens de sortir de la crise (leur revenu leur permet de rembourser leurs dettes passées et d'obtenir de nouveaux prêts agricoles), tandis que les femmes font souvent face à de lourdes contraintes de temps, compte tenu de leur rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire de leur ménage. Puisqu'elles ont généralement une faible marge de négociation sur l'utilisation des revenus du foyer, elles doivent souvent réduire les dépenses consacrées à la nutrition et au bien-être de la famille. En effet, les ménages s'adaptent à un pouvoir d'achat alimentaire réduit en adoptant des régimes alimentaires moins chers et moins diversifiés. Les femmes ont tendance à amortir l'impact au moyen de stratégies extrêmes : en réduisant leur propre consommation pour nourrir les autres, en collectant de la nourriture sauvage, en migrant ou en vendant des biens, voire en acceptant des emplois risqués.

Réponses politiques

La crise des prix des denrées alimentaires a remis l'agriculture sur le devant de la scène politique, après avoir été négligée pendant des années. Les premières réponses ont porté sur le soutien à la production alimentaire, l'aide alimentaire et le blocage des interdictions d'exporter. La sécurité alimentaire et la marginalisation nutritionnelle de nombreuses populations ont montré que les problèmes majeurs, étaient l'accès et l'inégalité, mais les discussions politiques ont porté sur l'accroissement de la production, tant pour stabiliser les prix que pour répondre à la croissance démographique.

Les bailleurs de fonds se sont engagés à fournir des ressources conséquentes. En 2009, le Sommet du G8 a été l'occasion de promettre 22 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire mondiale, mais une grande partie de ce chiffre incluait de l'argent recyclé ou des fonds déjà dépensés.

La réponse a surtout ciblé la productivité des céréales de base, plutôt que celle des cultures horticoles qui pourraient améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition des paysans, en particulier ceux des femmes. Mais elles n'étaient pas une priorité, et même les initiatives qui mettaient l'accent sur l'égalité hommes-femmes, comme le Fonds d'aide à l'agriculture du G20 et de la Banque mondiale et l'initiative américaine Feed the Future, ont eu un impact limité parce qu'ils étaient axés sur les agriculteurs « prêts pour le marché », qui sont généralement des hommes.

Plusieurs gouvernements de pays en développement ont cherché à renforcer l'accès de leurs populations à la nourriture en subventionnant le prix des denrées alimentaires, en abaissant les droits de douane à l'importation et en imposant des restrictions aux exportations. Ces mesures ne riment pas avec efficacité et développement durable et ne permettent pas d'atteindre toutes les personnes vulnérables. Des efforts ont également été réalisés pour soutenir l'accès des agriculteurs aux intrants et au crédit, mais ces initiatives laissaient de côté les agriculteurs familiaux jugés « non viables » sur le plan économique.

Les initiatives régionales comprenaient des stocks tampons en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est. En outre, les engagements des États dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PIDAA) sont devenus plus pertinents. Bien que les États membres de l'Union africaine ont convenu d'allouer 10 % de leur budget à l'agriculture, la moyenne continentale en 2017 est restée de 2,3 %.

Un nouveau phénomène a vu le jour : l'acquisition à grande échelle de millions d'hectares de terres dans des pays en situation d'insécurité alimentaire par des Etats et des entreprises privées basées dans des pays riches. Entre 2012 et 2016, les cinq principaux pays investisseurs étaient la Malaisie, Singapour, Chypre, le Royaume-Uni et la Chine. Ces acquisitions ont souvent entraîné l'expulsion de paysans de leurs terres. Sur ces terres, la plupart des étaient destinées à l'exportation.

Dans l'ensemble, l'investissement public dans l'agriculture reste déplorablement insuffisant à ce jour. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement estime le manque annuel d'investissement des pays en développement dans le secteur agricole à 260 milliards de dollars sur la période courant de 2015 à 2030. À l'échelle mondiale, la R et D agricole et les investissements dans les infrastructures soutiennent souvent les exportations, et les agricultrices reçoivent peu d'argent.

La part d'APD consacrée à la sécurité alimentaire est restée essentiellement constante. De plus, les données de l'OCDE démontrent que l'aide axée principalement sur l'égalité des sexes ne représentait que 4 % de l'aide bilatérale allouable par les membres du Comité d'aide au développement, entre 2015 et 2016.

Depuis la crise, la politique mondiale a accordé un rôle central au secteur privé. Les grandes multinationales de l'agro-industrie bénéficient de mutations juridiques et de nouveaux cadres d'investissement en Afrique, excluant largement l'agriculture familiale.

Changements climatiques

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a estimé que le coût annuel d'adaptation au changement climatique des pays en développement pourrait atteindre de 140 à 300 milliards de dollars d'ici 2030, l'essentiel de cette charge étant lié à l'agriculture. Actuellement, seuls 3,6 % du financement de l'adaptation (345 millions de dollars en 2016) sont réservés aux petits exploitants.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les études montrent d'ores et déjà que les agriculteurs migrent à mesure que les températures augmentent. Les communautés marginalisées sont celles qui souffriront le plus lorsque la nourriture et l'eau seront moins disponibles, que les risques sanitaires augmenteront et que leur vie et leurs moyens de subsistance seront menacés.

Gouvernance de la sécurité alimentaire

La crise des prix des denrées alimentaires a ouvert la voie pour que la société civile et la communauté scientifique encouragent une transformation radicale des systèmes agroalimentaires qui tienne compte des défis environnementaux, sociaux et sanitaires et favorise l'équité et le développement durable. Cependant, de nombreuses initiatives et plates-formes parallèles se chevauchent et abordent la sécurité alimentaire sans coordination. Depuis la crise, le centre de décision s'est déplacé de manière incertaine entre l'ONU, le G8, le G20, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), avec une forte influence du secteur privé. L'autorité du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO a été renforcée, mais les recommandations qu'il formule sont appliquées sur la base du volontariat et sont donc souvent contournées. Le système des Nations Unies a élaboré une approche holistique, fondée sur les droits, l'éradication de la faim par le biais du CSA, centrée sur les ODD, la promotion du développement durable et la reconnaissance du rôle clé de l'agriculture familiale. En revanche, certains bailleurs de fonds ont apporté des réponses à court terme qui ne correspondaient pas toujours aux besoins à long terme. Du point de vue politique, la crise a mis l'accent sur la productivité, n'a pas répondu aux défis écologiques et des droits des paysans, et a pour ainsi dire ignoré la question de l'égalité des genres. L'influence accrue des entreprises s'est traduite par une interprétation limitée de la notion de « développement durable ».

Les États demeurent des acteurs essentiels de la gouvernance de la sécurité alimentaire. Cependant, à l'aune d'une complexité accrue, des politiques incohérentes sont souvent adoptées. Les États donnent la priorité à la sécurité alimentaire, mais tentent en même temps de limiter l'influence politique du CSA et du processus multipartite, d'empêcher l'institutionnalisation du droit à l'alimentation et de poursuivre une libéralisation du commerce à outrance.

Surmonter les approches aveugles à la dimension genre

Dans de nombreux pays en développement, les cours des denrées de base sont restés volatils, avec de nouvelles flambées des prix en 2016 et 2017, ce qui a réduit le pouvoir d'achat alimentaire des pauvres. Cette situation résulte de choix politiques qui ne tiennent pas compte des inégalités hommes-femmes et qui n'ont pas permis de s'attaquer au système agroalimentaire défaillant.

Certaines grandes institutions ont pris en compte les inégalités liées au genre dans leurs politiques et stratégies, notamment la Banque mondiale qui a reconnu en 2008 l'importance des petits exploitants agricoles et en particulier celle des femmes dans la réduction de la pauvreté, ou les institutions des Nations Unies qui s'emploient à donner plus d'autonomie aux femmes vivant en milieu rural.

Le forum du CSA sur le renforcement de la capacité d'action des femmes a mis en lumière d'importantes lacunes dans la mise en œuvre des politiques. Dans 155 pays, il existe encore au moins une loi qui limite les opportunités économiques pour les femmes. Adoptée en 2018, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysannes et paysans et autres personnes travaillant en milieu rural appelle les États à « prendre toutes les mesures pertinentes pour éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes paysannes et autres femmes travaillant en milieu rural et pour promouvoir leur autonomisation… ».

Même si des investissements agricoles accrus ciblent les agriculteurs familiaux, ils ne profitent pas nécessairement aux femmes. Des interventions mal conçues peuvent accroître la marginalisation et la charge de travail des femmes dans la prise de décision : si la conception d'un projet ne tient pas compte des droits individuels attachés aux biens du foyer et ne cherche pas à modifier la répartition des avantages en son sein, cela tendra à renforcer les normes sociales patriarcales existantes. La question de savoir si les femmes contrôlent les ressources, participent aux décisions concernant les revenus du foyer, répondent à leurs besoins et réalisent leurs aspirations est cruciale pour assurer la justice de genre dans le domaine agricole. Cela ne sera possible que si les politiques de développement transforment le rôle des femmes dans l'agriculture familiale et en matière de sécurité alimentaire et si elles adoptent une stratégie sexospécifique explicite. Il existe des outils pour aider à la conception des programmes, notamment l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Les organisations et mouvements de défense des droits des femmes contribuent à faire progresser l'égalité des genres, mais l'aide apportée à ces organisations n'atteignait que 225 millions de dollars en moyenne entre 2015 et 2016.



Recommandations

Dix ans après la crise des prix des denrées alimentaires, à l'aune des changements climatiques et de l'aggravation des conflits, de nouvelles initiatives politiques s'imposent afin de rééquilibrer le système agroalimentaire mondial et de répondre aux besoins et aux attentes des communautés paysannes, en mettant à nouveau l'accent sur les femmes. Pour y parvenir, Oxfam recommande ce qui suit :

Les données ventilées par sexe concernant les programmes de sécurité alimentaire font défaut. Il est donc impossible de savoir si l'APD profite aux agricultrices.

1. Les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement doivent garantir la participation et l'inclusion :

- Soutenir la transformation de l'agriculture de manière à créer un environnement favorable à l'exercice des droits des paysannes et paysans.
- Faire du renforcement des capacités économiques des femmes dans l'agriculture une priorité du développement.
- Faire participer les communautés locales, les associations d'agriculteurs, les organisations de femmes vivant en milieu rural et d'autres groupes de la société civile à la conception des politiques et des interventions.
- Accroître la quantité et la qualité de l'aide et de l'appui pour mettre l'accent sur les femmes petites exploitantes et promouvoir des pratiques à faible consommation d'intrants et résilientes face aux changements climatiques.

2. Les bailleurs de fonds et gouvernements des pays en développement doivent augmenter les investissements publics dans leur secteur agricole :

- Fournir des lignes budgétaires agricoles pour soutenir les agricultrices.
- Soutenir la participation des agricultrices et des organisations de défense des droits des femmes à la prise de décisions budgétaires.
- Les gouvernements africains doivent accorder la priorité à atteindre et même dépasser l'objectif budgétaire de 10 % en faveur de l'agriculture.
- Adopter des politiques qui privilégient la production alimentaire et découragent la conversion de terres agricoles en plantations à grande échelle pour l'exportation et la culture de biocarburants.
- Créer des bases de données publiques sur la propriété foncière et les modalités des transactions foncières à grande échelle.
- Les bailleurs de fonds doivent aider à renforcer la capacité des gouvernements des pays en développement à négocier avec les investisseurs dans le cadre de transactions foncières de grande envergure.
- Les gouvernements doivent promouvoir la participation de la société civile, des organisations paysannes et des organisations de femmes au développement et à la gouvernance des réserves alimentaires, avec le soutien des bailleurs de fonds.

3. Les gouvernements des pays en développement doivent garantir l'accès des femmes aux ressources, aux marchés compétitifs et aux droits des paysans :

- Les politiques devraient faciliter l'accès des femmes aux intrants, aux ressources et aux services.
- Des mécanismes de responsabilisation doivent être mis en place pour veiller à ce que les entreprises privées n'enfreignent pas les droits fonciers et la justice de genre en matière de gouvernance foncière.
- Le droit de la concurrence existant ou à venir doit être employé pour réglementer les puissances privées.
- Les politiques semencières nationales doivent garantir le droit des paysans à conserver, réutiliser, échanger et vendre leurs semences.

4. Sur le défi des changements climatiques :

- Les pays développés doivent accroître le financement de l'adaptation.
- Les bailleurs de fonds doivent promouvoir l'égalité entre les sexes par le biais de financements bilatéraux à l'adaptation au changement climatique en veillant à ce qu'au moins 85 % des projets d'adaptation aient pour objectif l'égalité hommes-femmes.

5. Tous les gouvernements doivent recueillir des données sur le secteur agricole ventilées par sexe.

6. Les États membres de la FAO doivent défendre le rôle du CSA dans la gouvernance de la sécurité alimentaire, et adopter ses recommandations dans les lois et cadres politiques nationaux.

1 Introduction

La crise mondiale des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 a mis en évidence la fragilité des moyens de subsistance des populations les plus vulnérables, et a plongé 44 millions de personnes vivant dans les pays en développement dans la pauvreté.[1] Au lendemain de la crise, en 2009, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé[2] que près d'un milliard de personnes dans le monde étaient sous-alimentées.[3]

La crise a touché les femmes de manière extrême,[4] comme le présent document d'information le démontre. En 2009, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies a calculé que les femmes et les filles représentaient 60 % des victimes de la faim chronique dans le monde.[5]

L'agitation des mois et des années suivant la flambée des prix a fait naître l'espoir que les gouvernements étaient prêts à s'attaquer aux facteurs structurels sous-jacents de la crise, qui a eu de graves répercussions sur la résistance des populations vulnérables aux chocs, et en particulier sur la résilience des paysannes.

Dix ans plus tard, malgré l'engagement international en faveur de l'Objectif de Développement Durable (ODD) numéro 2 : « faim zéro », trop de politiques ont contribué à faire perdurer la crise des prix des denrées alimentaires.[6] Le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire est en augmentation depuis 2014 et a atteint 821 millions en 2017[7], les petites agricultrices figurant parmi les plus affectées, loin de concrétiser leur droit à une alimentation adéquate.

En 2019, une prise en compte à long terme de la crise et des impacts de la réponse politique est plus que jamais attendue. Il est devenu évident que nous ne réaliserons pas l'ODD 2, étant donné que les causes structurelles de la faim ne sont toujours pas abordées et que d'autres problèmes sont survenus depuis 2007. Par conséquent, l'objectif est d'élever la sécurité alimentaire au rang des priorités de l'agenda politique mondial, en mettant fortement l'accent sur un plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes, en veillant en particulier à aborder les aspects suivants :

- Réfléchir à la manière dont les difficultés auxquelles se heurtent les paysannes ont été exacerbées par les causes structurelles de la crise des prix des denrées alimentaires ;
- Étudier les principales réponses politiques des États et du secteur privé et analyser leur efficacité pour remédier aux causes structurelles de la crise ;
- Présenter les enseignements tirés des principaux échecs de cette réponse politique ;
- Identifier les principales difficultés et lacunes de l'aide financière aux petites agricultrices et, en particulier, examiner le niveau d'aide publique au développement (APD) qui leur est destiné depuis 2008 ;
- Formuler des recommandations stratégiques pour résoudre tous ces problèmes.

Les difficultés et questions soulevées dans le présent Document d'Information demeurent importantes, variées et propres au contexte. Le contenu de ce document ne saurait être exhaustif, mais il doit contribuer à renouveler les appels en faveur de davantage de justice et du droit à l'alimentation pour les plus de 821 millions de personnes qui subissent une sous-alimentation chronique en cette époque d'abondance.

2 Facteurs structurels sous-jacents (2008-2011) et leur impact sur les femmes

2.1 QU'EST-CE QUI A CONDUIT A LA CRISE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ?

L'expression « crise mondiale des prix des denrées alimentaires »[9] désigne généralement l'une des plus fortes flambées de prix connues dans une période d'extrême volatilité des cours des produits de base, principalement des céréales les plus consommées, avec des pics au 2nd semestre 2007 et au 1er semestre 2008, suivis d'un autre pic en 2010-2011. Entre mars 2007 et mars 2008, le cours du maïs a augmenté de 31 %, celui du soja de 87 % et celui du blé de 130 %.[10] Le cours du riz a quadruplé entre janvier et avril 2008, plusieurs grands exportateurs ayant décrété un embargo sur les ventes à l'étranger de ce produit peu échangé.[11]

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont baissé par rapport au pic atteint en juin 2008, alors que l'économie mondiale entrait en récession. Les prix sont restés relativement stables jusqu'au premier semestre de 2010. Leur augmentation a ensuite repris pour atteindre un sommet historique en février 2011.[12] Une grave sécheresse dans les principaux pays exportateurs était le principal facteur à court terme de ce deuxième pic.[13]

La hausse des prix a aggravé la pauvreté chez les personnes vulnérables, qui consacraient déjà au moins la moitié de leurs revenus à l'alimentation, et a intensifié leur nécessité de lutter pour maintenir un niveau de consommation de base.[14] La crise a gravement menacé le droit à une alimentation suffisante pour des millions de personnes.[15]

La crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 s'est produite sous l'effet de causes très variées, et les avis sur le poids à accorder aux tendances de long terme divergent selon les études disponibles.[16] Le système agroalimentaire et ses contradictions contiennent un certain nombre de causes cachées de la crise, ce que nous appelons les « facteurs structurels » : libéralisation de l'agriculture et du commerce, concentration de la distribution et des intrants (marginalisant les petites unités de production), diminution des investissements et de l'aide étrangère dans le secteur agricole, dans un contexte d'aggravation des changements climatiques. Ces tendances à long terme ont rendu les agriculteurs familiaux plus vulnérables aux « facteurs conjoncturels » à court terme qui se sont produits au cours des 10 années précédant la crise. Ces facteurs conjoncturels consistent principalement en une évolution des fondamentaux du marché : l'offre et la demande, qui ont entraîné une hausse des prix[17] et ont marqué un niveau accru de mondialisation,[18] créant un contexte économique encore plus défavorable aux paysannes et paysans.

FACTEURS STRUCTURELS

Libéralisation de l'agriculture

Au cours de la décennie qui a précédé la crise et après l'adoption en 1995 de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture et après le Sommet mondial de l'alimentation en 1996, l'alimentation et l'agriculture mondiales ont connu un changement majeur, caractérisé par la réduction des barrières commerciales et une plus grande ouverture des marchés. Toutefois, les pays dont les infrastructures de marché sont faibles et ceux qui dépendent d'un petit nombre de produits de base destinés à l'exportation n'ont pas profité de la libéralisation.[19] Ils se sont heurtés aux risques associés à la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires, à savoir : des factures d'importation considérablement plus élevées, les obligeant parfois à dépenser leurs réserves en devises étrangères.[20] Pour les agriculteurs, ce changement a suscité une diminution de la production des cultures vivrières traditionnelles (souvent celles produites par les agricultrices) en faveur de cultures destinées aux marchés nationaux et aux marchés d'exportation, ce qui a accru leur exposition à la volatilité des marchés et leur dépendance à l'achat d'intrants.[21]

« La catastrophe consécutive à l'augmentation des prix internationaux des denrées alimentaires et des produits de base dans le monde [...] est d'origine humaine. Les causes peuvent être identifiées. »

Olivier De Schutter, dans sa première déclaration officielle en tant que Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, sur la crise des prix des denrées alimentaires.[8]

FIGURE 1 : COMMERCE AGRICOLE NET EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE 2000-2013 (MILLIARDS DE DOLLARS)

Source: FAO (2018). The State of Agricultural Commodity Markets: Agricultural Trade, Climate Change And Food Security. Rome: FAO.

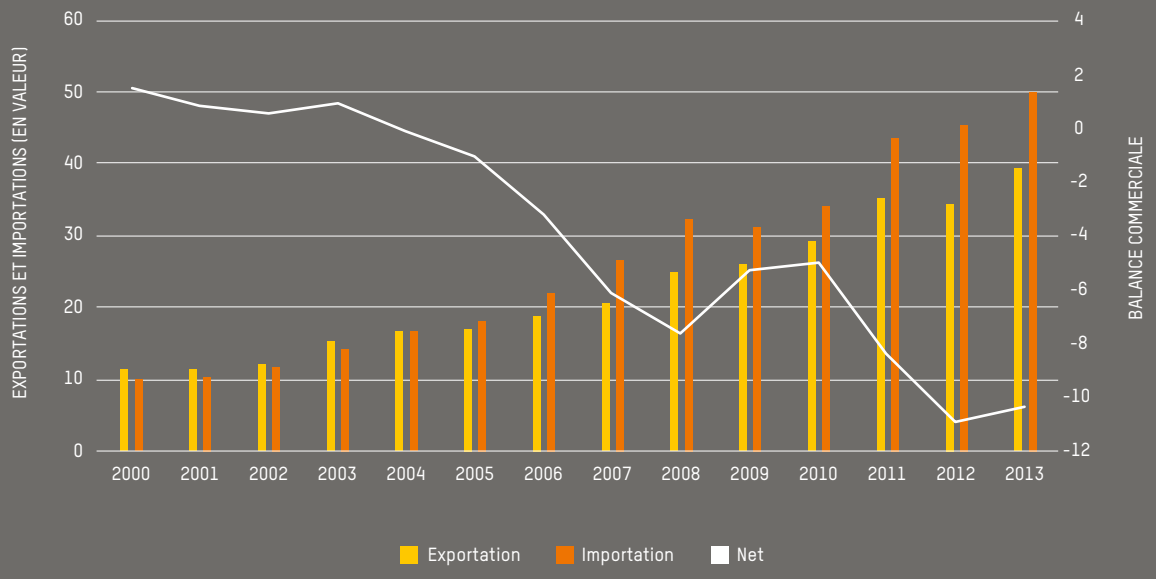
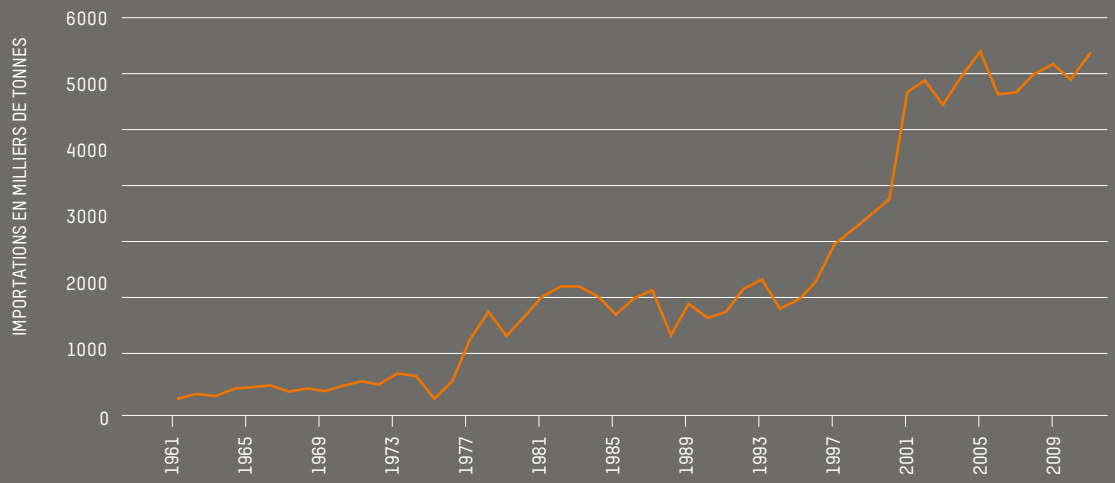


FIGURE 2 : IMPORTATIONS DE RIZ EN AFRIQUE DE L'OUEST, 1961-2009

Source: OCDE et Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2011). West African Challenges No. 2. Paris : OECD. https://www.oecd.org/swac/publications/48356981.pdf. D'après les données du ministère américain de l'Agriculture.



La plupart des pays à faible revenu se sont alors éloignés de l'autosuffisance alimentaire et ont à leur tour ouvert leurs marchés intérieurs aux produits extérieurs. Depuis 2004, l'Afrique subsaharienne est devenue importateur net de produits alimentaires (Figure 1), malgré une augmentation impressionnante de la production régionale des principales cultures. Entre 2004 et 2007, seul un cinquième des exportations alimentaires africaines sont restées dans les pays africains, et 88 % des importations agricoles provenaient d'autres continents.[22] Les importations de riz de l'Afrique de l'Ouest ont triplé dans les années 1990 (Figure 2).[23]

En dehors de l'Afrique, Haïti est un pays qui a réduit ses droits de douane sur les importations de riz (l'aliment de base quotidien de la plu-part des Haïtiens) de 50 % à 3 %. D'une situation de quasi-autosuffisance, le pays est passé à l'import de 83 % de sa consommation de riz et est désormais le deuxième plus gros marché pour le riz américain.[24]

Concentration de la distribution et des achats

Les politiques de libéralisation ont également été propices à la suprématie écrasante d'un petit nombre de grandes entreprises sur le marché, des fournisseurs d'intrants agricoles jusqu'aux ventes d'aliments aux consommateurs. Comme l'a fait remarquer Nora McKeon, spécialiste de la sécurité alimentaire à l'Université de Roma-Tre, « le pouvoir des entreprises dans la chaîne alimentaire n'a cessé de croître sans relâche, les mégafusions de grandes multinationales agroalimentaires présentant la menace d'une concentration plus poussée».[25] Au cours des dernières décennies, quatre entreprises, connues sous le nom de « sociétés ABCD » (Archer Daniels Midland [ADM], Bunge, Cargill et Louis Dreyfus) en sont venues à contrôler pratiquement la totalité du commerce des céréales et des oléagineux.[26] Cette concentration du pouvoir de marché est souvent constatée dans les pays à faible revenu qui disposent globalement, au mieux, d'une réglementation imparfaite de leurs marchés. Dans le secteur agrochimique, à la fin des années 80, les 20 premières entreprises réalisaient 90 % des ventes mondiales. En 2002, 7 entreprises contrôlaient la même part de marché.[27] En 2017, à la suite des mégafusions mises en évidence par McKeon, trois sociétés (Bayer, DowDupont et ChemChina) étaient en position de s'approprier 60 % des ventes mondiales de semences commerciales et de produits agrochimiques.[28] Toutefois, la capacité de ces entreprises à gérer les cours des semences varie selon les cultures et le contexte national.[29]

Investissements publics nationaux dans le secteur agricole

Le taux de croissance des dépenses publiques consacrées à l'agriculture s'est considérablement ralenti entre 1980 et 1990 et a stagné en Afrique. Toutefois, les dépenses ont augmenté régulièrement en Asie et ont doublé au cours des deux décennies qui ont suivi 1980. En l'absence de financement public, les producteurs familiaux, notamment les agricultrices, avaient peu de possibilités de négocier avec les grandes entreprises agroalimentaires, les intermédiaires ou les établissements de crédit.[30]

Le ralentissement des dépenses publiques agricoles a eu des effets dévastateurs sur la recherche agricole, en particulier en Afrique, où les dépenses pour la recherche sont restées stables entre 1980 et 2000 et ont diminué dans les années 1990.[31] Il est peu probable que la recherche agricole privée s'intéresse aux problèmes auxquels se heurtent les agriculteurs à faible revenu, étant donné la faible probabilité d'un retour sur investissement suffisant à court et moyen terme.

Diminution des aides à l'agriculture

Cette tendance n'a pas été affaiblie par l'aide étrangère à l'agriculture. La période 1985-2005 a été marquée par la faiblesse des prix des denrées alimentaires et par une forte réduction de l'aide au développement agricole et des investissements des pays de l'OCDE et des organismes multilatéraux.[32] L'essentiel de l'aide continuait d'être orienté en faveur de la productivité des produits de base, alors qu'un soutien accru aux fruits, légumes et légumineuses aurait pu profiter aux petits exploitants.[33] En 2000, la part de l'agriculture dans l'aide bilatérale est tombée à un quart de son niveau antérieur, et la tendance était similaire pour les organismes multilatéraux : l'agriculture est passée de 30 % des prêts de la Banque mondiale en 1980 à seulement 12 % en 2005-2007.[34]

Changement climatique

Le changement climatique augmente la fréquence et la gravité des vagues de chaleur, de la sécheresse et des inondations, ces phénomènes pouvant anéantir la production agricole. Les effets du climat ont contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 et en 2010, avec de graves épisodes de sécheresse en Australie, au Canada, en Argentine et aux États-Unis, tous grands producteurs de céréales.[35] L'Afrique de l'Est a connu des vagues de sécheresse en 2005, 2006, 2008 et en 2011.[36] Cette dernière a touché plus de 13 millions de personnes et a causé une famine en Somalie, qui a entraîné le décès de 260 000 personnes.[37]

Les modèles qui font le lien entre les rendements des cultures de base et les conditions météorologiques indiquent que la production mondiale de maïs et de blé entre 1980 et 2008 a été inférieure de 3,8 % et 5,5 % respectivement, par rapport à ce que l'on aurait connu sans les effets du changement climatique.[38]

FIGURE 3: APD À L'AGRICULTURE, PAYS MEMBRES DU CAD ET ORGANISMES MULTILATÉRAUX, 1975-2008

Source: OECD (2010)

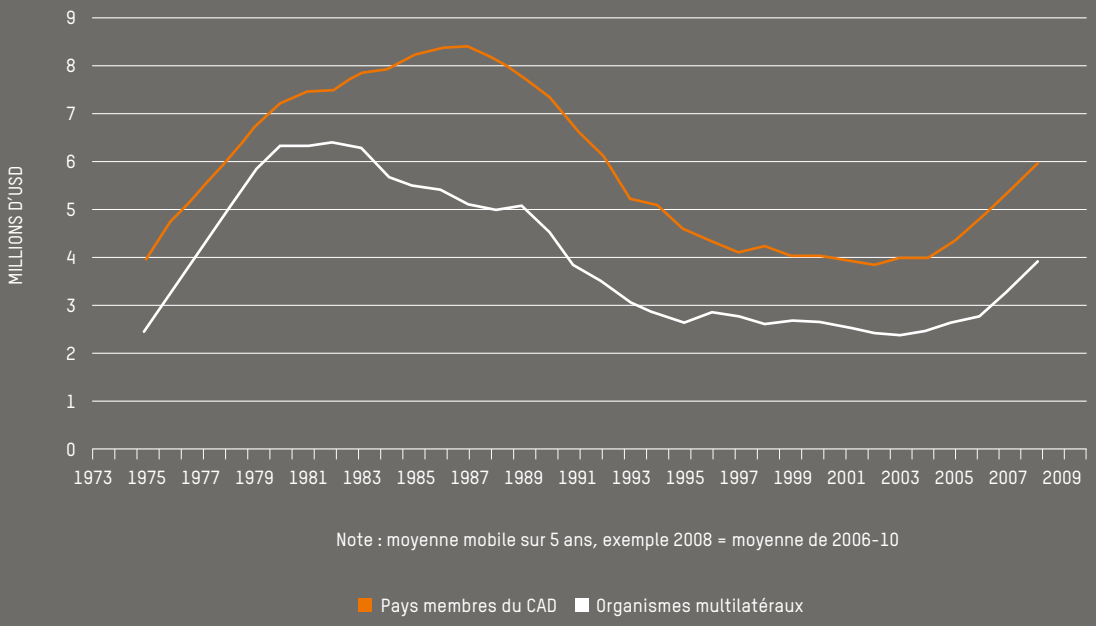
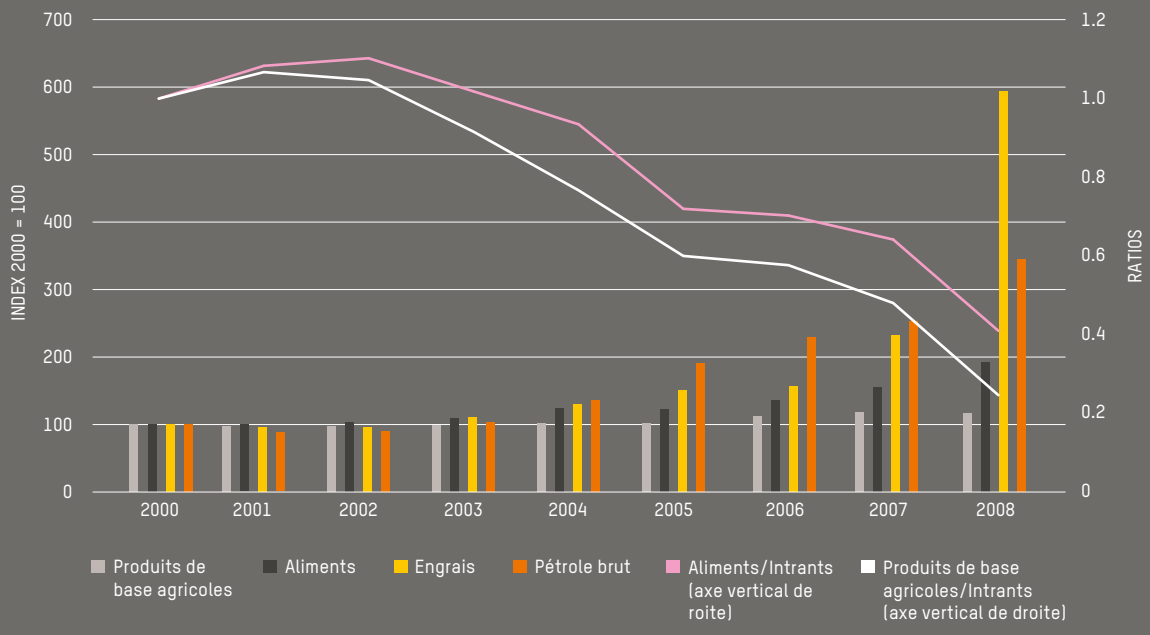


FIGURE 4: PRODUCTION AGRICOLE ET PRIX DES INTRANTS, 2000-2008

Source: M. Hermann (2009).[43]

N.B. Fondée sur les prix de marché exprimés en USD. La tendance des prix des engrais est basée sur une simple moyenne du phosphate d'ammonium et du su-perphosphate (Golfe du Mexique), de roche phospha-tée (Maroc, Casablanca), de potasse (Canada, Van-couver), et de carbamate (Ukraine). La tendance des cours du pétrole brut est fondée sur la moyenne non pondérée du Brent britannique (en clair) Dubaï (moyenne) et l'ouest du Texas. Les tendances corres-pondant aux prix des intrants sont la moyenne non pondérée des tendances de prix des engrais et des cours du pétrole brut.



FACTEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE À L'ORIGINE DE LA CRISE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Offre

Ralentissement de la croissance de la productivité

En raison de facteurs structurels, tels que le rôle plus restreint des pouvoirs publics dans l'agriculture des pays en développement, la diminution des investissements agricoles, la diminution des dépenses publiques de recherche agricole et les effets du changement climatique[39], la croissance de la production vivrière a ralenti à partir du milieu des années 90. Concernant les céréales, qui recouvrent plus de la moitié des terres agricoles du monde, la hausse des rendements est passée de 3 % par an dans les années 1960 à un peu plus de la moitié dans les années 1990, puis près de 2 % dans les années 2000.[40]

L'escalade des prix du pétrole brut a entraîné une hausse des coûts de production agricole

Au XXIe siècle, les hausses de prix des engrais et du pétrole, qui sont des intrants agricoles essentiels, ont dépassé celles des produits agricoles.[41] En conséquence, les agriculteurs ont connu de nouvelles difficultés financières, car la plupart des gouvernements des pays en développement ont réduit ou éliminé les subventions sur les intrants, l'aide au crédit et les aides à la commercialisation réservées aux agriculteurs familiaux.[42]

Demande

Fortes croissance et progression de la demande, en raison d'une population urbaine croissante

Entre 1960 et 2010, la population urbaine mondiale a triplé,[44] avec une croissance de la classe moyenne vivant en milieu urbain. Les comportements alimentaires ont évolué. Toutes les régions du monde ont connu une augmentation de la consommation de viande et donc une demande croissante de céréales destinées à l'alimentation animale (voir Figure 5).

Durant la même période, le commerce international des denrées alimentaires s'est concentré sur quatre cultures principales : le riz, le maïs (un aliment particulièrement important pour les animaux et une importante source directe d'alimentation humaine en Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Amérique latine) et le blé, sans oublier le soja (consommation humaine, intrant employé dans les aliments transformés, alimentation animale et également source de biodiesel).[45] La dépendance à l'égard des trois principales céréales mondiales et les importations de denrées alimentaires sont simultanées et s'alimentent réciproquement. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (régions qui abritent la majorité des populations touchées par l'insécurité alimentaire dans le monde et sont donc le centre de gravité de la faim), la consommation de ces céréales a progressivement remplacé pendant une



FIGURE 5: CROISSANCE DE LA CONSOMMATION DE VIANDE, PAR RÉGION, 1960–2010
Source: Calculé à partir des données de FAOSTAT, http://www.fao.org/faostat/en/#compare.

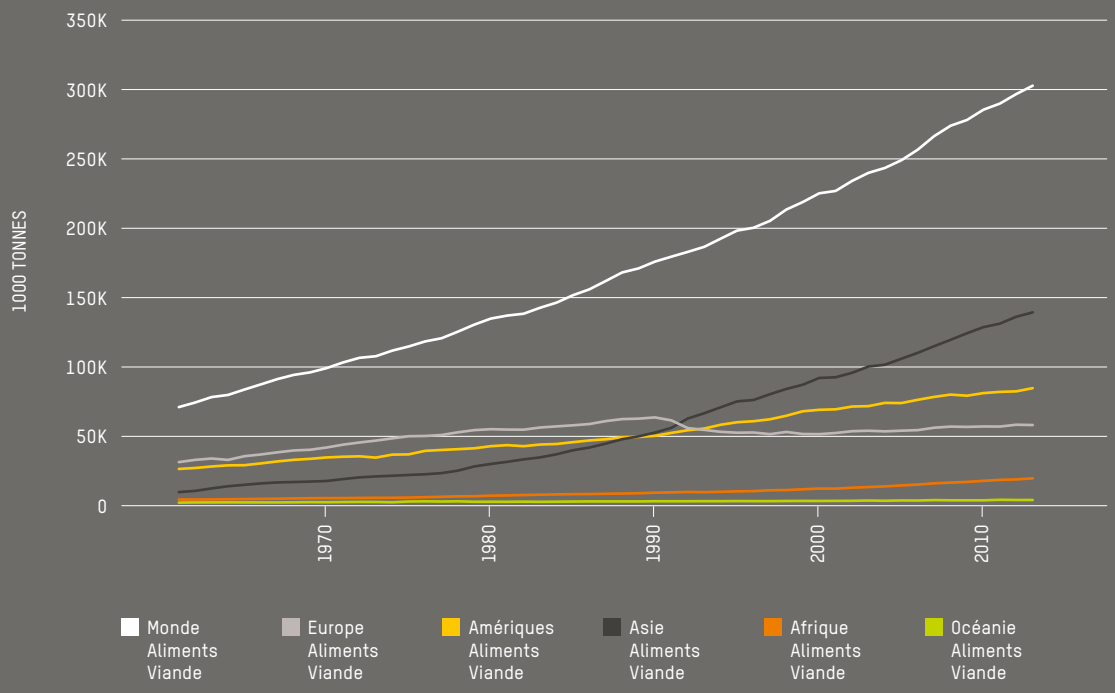
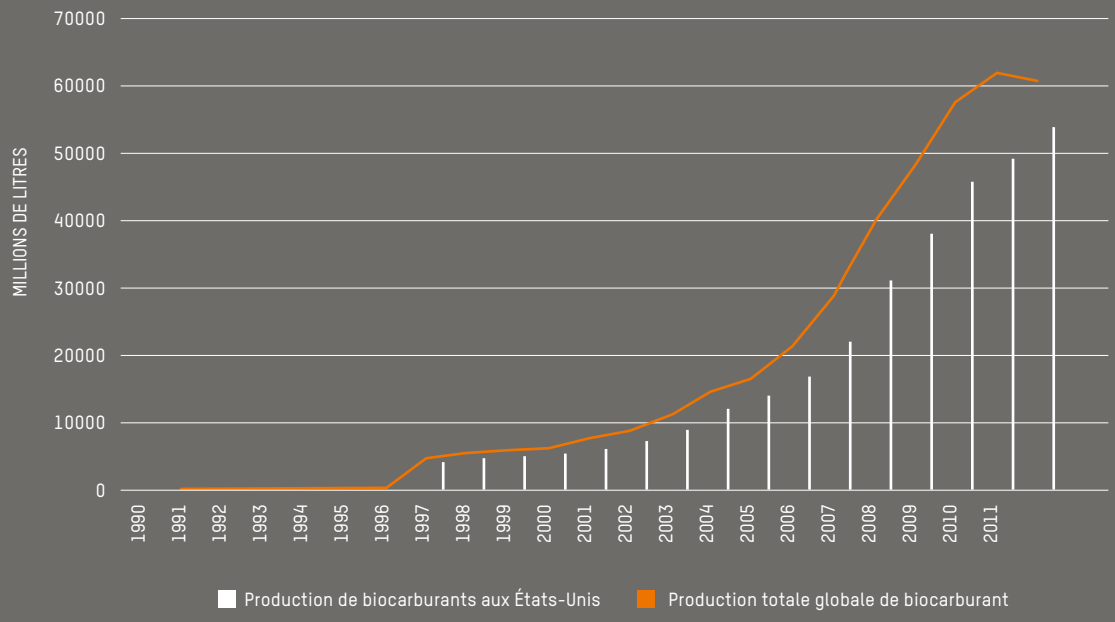


FIGURE 6: TENDANCES DE LA PRODUCTION DE BIOCARBURANTS 1990-2011 (MILLIONS DE LITRES)
Source: Données stat. de l'OCDE.



longue période les aliments de base traditionnels comme le mil, le sorgho, les bananes, le manioc, les patates douces et les haricots. Cette tendance a été remarquée par les personnes interrogées pendant la crise de 2007-2008. Elles ont mentionné à maintes reprises le recul des aliments « traditionnels » en raison de leur disponibilité réduite, de leur coût plus élevé et du temps de préparation plus long.[46]

Augmentation rapide de la production de biocarburants
L'augmentation de la production de biocarburants a été l'un des principaux moteurs de la crise des prix des denrées alimentaires : la hausse de la demande de biocarburants aux États-Unis, consécutive la loi imposant le mélange d'éthanol à l'essence a fait grimper le cours prix du maïs et probablement aussi ceux du soja, tandis que la hausse de la production européenne de graines oléagineuses a fait monter le cours du blé.[47] Les États du monde entier ont tenté de réduire leur dépendance au pétrole, d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et d'enrayer la baisse des revenus agricoles et ont ratifié des dispositifs législatifs qui ont encouragé le secteur des biocarburants. Ces politiques menées principalement par les pays riches ont créé un choc de la demande sur les marchés internationaux.[48] Pendant une très courte période avant la crise, 15 % de l'offre mondiale de maïs a été détournée vers le programme américain en faveur de l'éthanol. De plus, les biocarburants ont une incidence directe sur l'utilisation des terres et sur les droits fonciers, compromettant ainsi la sécurité alimentaire. La politique bioénergétique de l'UE a contribué à la prospérité du secteur des biocarburants, mais les 70 000 km^2 de terres de l'UE consacrés aux cultures de biocarburants en 2008 auraient pu produire suffisamment de nourriture pour alimenter 127 millions de personnes la même année.[49]

Baisse des stocks
Un faible ratio « stocks/utilisation » dû à la faiblesse des stocks, à la forte demande, ou à l'action de ces deux phénomènes, suscite une pression à la hausse sur les prix.[50] La faiblesse des stocks est un facteur de vulnérabilité, en particulier pour des pays déjà exposés à un risque élevé par rapport aux prix, car les réserves constituent une soupape contre la hausse des prix et les mauvaises récoltes.[51] En 2007-2008, le ratio des stocks mondiaux de céréales par rapport à leur utilisation a atteint le niveau record de 19,6 %.[52]

Dévaluation du dollar américain
La dévaluation du dollar américain a également joué un rôle dans la flambée des cours des produits alimentaires. En général, un dollar plus faible est associé à la hausse des prix des produits de base.[53] Pour les pays qui lient leur monnaie au dollar ou qui ont une monnaie plus faible, la dévaluation du dollar rend les importations alimentaires plus chères.[54]

Spéculation croissante sur les matières premières
La dévaluation du dollar a également rendu les matières premières alimentaires attrayantes pour les investisseurs, en particulier en raison de l'effondrement des technologies de l'information et de la communication et de l'immobilier.[55] La croissance des investissements dans les produits alimentaires de base s'est confondue avec la crise financière de 2007-2008, qui a convaincu de nombreux négociants non commerciaux (qu'ils soient considérés comme « investisseurs » ou « spéculateurs ») de déplacer leur argent des marchés boursiers, obligataires et immobiliers en voie d'effondrement, vers le commerce à terme des produits de base.[56] Une telle spéculation à grande échelle contribue à la volatilité des prix des produits de base et donne des signaux de marché faussés aux producteurs agricoles.[57]

Politiques des exportateurs et des importateurs en réaction à la crise

Dès le début de la crise des prix des denrées alimentaires, le marché du riz s'est retrouvé sous pression, car certains États ont imposé des interdictions d'exportation de riz

« Les personnes pour qui la sécurité alimentaire a déjà absorbé une grande partie de leurs ressources et de leur énergie avant la crise alimentaire ont subi une pression intense pour modifier leur rapport à l'alimentation et donc à l'économie, pour dédier plus de temps à gagner plus d'argent et couvrir leurs besoins de base et tirer plus de valeur de leur consommation, quelle qu'en soit la nature. »

P. Scott-Villiers et al. (2016). Precarious Lives[60]

« Les effets diffèrent selon le sexe et selon des modalités que l'on avait déjà identifiées lors de précédentes études : les femmes subissent plus de pression pour fournir de bons repas, avec moins de nourriture disponible, et elles font plus directement face au stress d'avoir à faire face à la faim de leurs enfants. Ces tensions poussent les femmes à exercer des emplois mal rémunérés dans le secteur informel, où elles se disputent des revenus de plus en plus précaires ».

N. Hossain and D. Green (2011). Living on a Spike[69]

(telles que des restrictions sur les exportations de riz non-Basmati par l'Inde, un des principaux pays exportateurs[58]) et de grands importateurs tels que les Philippines ont fait des achats à grande échelle, cherchant à verrouiller les prix pour se protéger de nouvelles augmentations.[59] Tout comme le détournement du maïs en faveur des biocarburants, cela a suscité de la défiance sur les marchés mondiaux et a exacerbé la pression à la hausse sur les prix.

En raison de l'importance du commerce international du blé et du maïs à une époque où les réserves mondiales sont extrêmement faibles, la hausse des cours s'est rapidement propagée à de nombreux marchés nationaux. Toutefois, la transmission des prix du marché mondial aux marchés intérieurs a été très variable d'un pays à l'autre.[61] En Chine et en Inde, les prix intérieurs n'ont pratiquement pas été affectés, au Brésil et en Afrique du Sud, les prix ont augmenté dans les mêmes proportions que sur les marchés internationaux, en Éthiopie et au Nigeria, les prix intérieurs ont extrêmement augmenté. En général, selon une étude, les taux de transmission des prix étaient plus élevés pour les pays tributaires des importations, notamment le riz au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Niger... et en Ouganda, le maïs au Malawi et en Ouganda, et le blé en Éthiopie.[62] Le taux de transmission des prix a été affecté par les politiques intérieures et commerciales des pays importateurs.

2.2 INCIDENCE ET EFFETS À LONG TERME SUR LES AGRICULTRICES

Les événements de 2007-2008 ont mis en évidence les failles d'un système alimentaire non durable qui réduisait déjà en poussière les moyens de subsistance de base des petits exploitants agricoles.[63] Les facteurs structurels évoqués plus haut (libéralisation du système agroalimentaire, concentration sur les marchés des intrants et des extrants, diminution des investissements publics dans l'agriculture, diminution de l'aide à l'agriculture) ont montré combien le système était devenu injuste et déséquilibré, favorisant les grandes entreprises agroalimentaires et rendant les populations pauvres encore plus vulnérables aux facteurs conjoncturels de la crise. Ces facteurs à court terme ont déclenché la crise et davantage appauvri les plus pauvres, reniant leur droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates, et illustrant les échecs du système alimentaire mondial.[64]

Les habitants de zones rurales et surtout les paysans étaient en première ligne. Les habitants des zones rurales sont parmi les plus pauvres des pays du Sud et, au moment de la crise, les trois quarts d'entre eux vivaient avec moins d'un dollar par jour et consacraient jusqu'à 80 % de leurs revenus à l'alimentation.[65] Des moyens de subsistance déjà précaires en milieu rural (en raison de l'isolement géographique, économique et politique, du manque d'accès aux marchés, des possibilités de travail limitées, de la faible productivité et des migrations saisonnières ou à long terme)[66] ont amplifié la menace de flambée des prix agricoles. Ce phénomène a affecté non seulement les consommateurs et les habitants des villes, mais également les producteurs alimentaires. L'écrasante majorité des agriculteurs familiaux sont également des acheteurs nets de denrées alimentaires, très exposés aux hausses de prix.[67] En théorie, des prix plus élevés offrent des opportunités aux agriculteurs qui sont des vendeurs nets d'aliments, mais les hausses de prix des intrants agricoles (engrais, carburant, etc.) ont annulé cette possibilité.[68]

Les paysannes ont été affectées de façon extrême

Les inégalités entre les sexes demeurent très fortes dans l'agriculture. Ainsi, les agricultrices sont particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire,[70] surtout en période de crise.

Les agricultrices se heurtent à des discriminations à plusieurs niveaux
Les femmes vivant en milieu rural représentent une personne sur quatre dans le monde et, en moyenne, près de la moitié de la main-d'œuvre agricole des pays en développement.[71] Malgré le rôle crucial des femmes en matière de sécurité alimentaire, qui comprend l'agriculture, la transformation des aliments, la commercialisation et la responsabilité de la consommation et de la nutrition au sein du foyer,[72] elles sont victimes de discriminations et sont souvent en position de faiblesse dans les négociations. En outre, d'autres formes de discrimination (fondées par exemple sur la race, la classe sociale, la caste ou la religion) consolident souvent les inégalités entre les genres.[73]

Le retrait de l'État du secteur agricole dans les années 1980 et 1990 a aggravé la marginalisation des agricultrices, car il a réduit leur accès aux intrants, aux ressources et aux services.[74] Les femmes vivant en milieu rural font également face à des rapports de pouvoir inégaux au sein de leurs foyers et de la société en général, ce qui a des répercussions sur de nombreux aspects de la sécurité alimentaire.

- Au niveau de la société au sens large : barrières socialement construites à l'accès aux ressources productives et financières qui freinent également la participation sociale et la représentation politique. Les normes patriarcales conduisant à des déséquilibres de pouvoir entre femmes et hommes impliquent des désavantages pour les femmes dans le secteur agricole, en particulier en ce qui concerne les droits fonciers (petites parcelles, difficultés d'accès à la propriété, droits de succession discriminatoires), les ressources productives (aucun accès aux marchés du crédit, services de vulgarisation ou intrants), le travail non rémunéré, les emplois précaires et une faible participation aux décisions.[75]
- Au sein du foyer : les pratiques culturelles et le pouvoir de négociation peuvent également déterminer l'allocation des revenus du foyer aux besoins alimentaires et aux soins. La position plus faible des femmes au sein de la famille, et les normes sociales qui favorisent les garçons par rapport aux filles conduisent à une mauvaise nutrition chez les femmes et les filles.

Les défis auxquels se heurtent déjà les paysannes ont été exacerbés par la crise des prix des denrées alimentaires
Bien qu'il n'y ait pas encore suffisamment d'études sur la variation de l'impact de la crise des prix des denrées alimentaires selon le genre, il est clair que ce sont les femmes qui en ont le plus souffert et ce sont elles qui ont subi le plus de pression pour faire face à ses conséquences.[76]



La crise était vraiment une question d'inégalités dans la réalisation du droit à une alimentation et à une nutrition adéquates, et les facteurs à court terme de cette crise exacerbaient toute la dynamique genrée du système alimentaire.[77] Les discriminations à l'égard des femmes à ces différents niveaux affectent leur capacité à réagir aux chocs et à faire face aux crises alimentaires.[78]

En raison des difficultés qu'elles rencontrent pour accéder aux services de vulgarisation, ainsi qu'aux ressources financières et agricoles, mais aussi du fait d'avantages et d'une protection juridiques limités, d'une charge de travail considérable et d'un pouvoir de décision réduit, les femmes disposent de moins d'alternatives pour surmonter les crises et courent davantage que les hommes le risque de perdre leurs actifs et leur emploi dans le secteur formel. Les flambées des prix ont des effets particulièrement néfastes sur les femmes chefs de famille, pour plusieurs raisons : elles sont victimes de discrimination sur le marché du travail, ce qui les cantonne à des emplois informels instables et occasionnels, elles perçoivent souvent un salaire inférieur à celui des hommes pour un même travail et elles consacrent généralement une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation que les hommes chefs de famille.[80]

Lorsqu'on examine la dynamique intra-ménage, il est fondamental de souligner le rôle des femmes en matière de sécurité alimentaire : elles sont généralement les premières responsables de l'achat et de la préparation des aliments au sein du foyer.[81] Sur le plan nutritionnel, elles jouent un rôle important dans la diversité alimentaire grâce à leurs jardins potagers (souvent non considérés comme des surfaces « agricoles »), mais aussi parce qu'elles cultivent une grande partie des céréales ou des racines que le foyer consomme.[82] Entre 1970 et 1995, l'amélioration de l'éducation et du statut social des femmes était à l'origine de plus de 50 % des réductions substantielles de la malnutrition infantile observées.[83]

En temps de crise, les ménages ruraux pauvres subissent des pertes de patrimoine, de productivité et de revenus. Les hommes utilisent leurs revenus pour rembourser les dettes passées et demander de nouveaux prêts à la production agricole. Lorsque le pouvoir de négociation des femmes au sein du ménage est faible, on observe souvent une diminution des dépenses consacrées à la nutrition et au bien-être des enfants. En effet, lorsque les ménages pauvres font face à une baisse de leur pouvoir d'achat alimentaire, les stratégies d'adaptation consistent souvent à acheter des produits moins chers et à adopter des régimes alimentaires moins diversifiés, privant ainsi les femmes enceintes et allaitantes et les jeunes enfants de nutriments essentiels.[84]

Les femmes se tournent souvent vers des stratégies d'adaptation extrêmes : réduction de leur consommation alimentaire pour rendre la nourriture plus accessible aux autres membres de la famille,[85] cueillette de nourriture sauvage ou même migration en urgence ou vente de leurs biens.[86] Les femmes peuvent également accepter des emplois risqués afin d'augmenter leurs revenus, au détriment de leur sécurité et de leur santé, se livrer à la prostitution[87] ou, notamment au Burkina Faso, travailler sur des sites comme les mines d'or.[88]

Les hommes ont également un meilleur accès au capital social et ont davantage de moyens de se sortir d'une crise, alors que les femmes font souvent face à de lourdes contraintes de temps, compte tenu de la pression qu'elles subissent pour assurer la sécurité alimentaire du foyer. Par conséquent, elles n'ont pas les mêmes opportunités.[89] Les hommes peuvent migrer plus facilement pour trouver un emploi dans les zones urbaines, ce qui affecte la capacité d'adaptation des femmes qui sont laissées pour compte : elles doivent alors gérer l'exploitation agricole familiale, et doivent malgré tout souvent obtenir l'accord de leur mari absent pour prendre d'importantes décisions agricoles.[90]

« Nous avons réduit le nombre de repas par jour et les femmes creusent dans des fourmilières pour récupérer les céréales : une pratique à laquelle notre communauté n'avait pas eu recours depuis très longtemps. »

Khadidja Khazali, veuve et mère de sept enfants, habitante du village d'Azoza au Tchad[79]

3 Quelle a été l'efficacité de la réponse mondiale aux causes structurelles de la crise ?

3.1 LA RÉPONSE MONDIALE APRÈS 2007-2008

REMETTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE POLITIQUE

La crise et la couverture médiatique qui l'a suivie ont été l'occasion de remettre, après des années de négligence, le secteur agricole au cœur des politiques mondiales de développement. Après 2007-2008, il y a eu un afflux d'actions, de la part des pays et régions situées en première ligne de la crise ou de l'APD, en passant par les initiatives multilatérales de réinvestissement dans le secteur agricole et les actions intergouvernementales pour faire de la sécurité alimentaire une priorité de l'agenda politique mondial.

Comme l'illustre le Tableau 1, au cours des premières années qui ont suivi la crise, les réponses politiques internationales et les engagements financiers se sont concentrés sur des mesures macroéconomiques, telles que le soutien à la production, l'aide alimentaire et un frein sur les interdictions d'exportation.[91]

La FAO a été la première organisation à réagir en créant l'Initiative contre la flambée des prix des aliments en décembre 2007, qui bénéficiait d'un budget de 1,7 milliard de dollars. Cela a permis à 58 pays d'obtenir des conseils techniques par le biais du Guide de la FAO pour les politiques et les programmes d'action au niveau des pays visant à faire face aux prix élevés des denrées alimentaires.[92] Puis, en avril 2008, Robert Zoellick, le président de la Banque mondiale, a fait pression en faveur d'un « *New Deal* pour une politique alimentaire mondiale » et a introduit le Programme de réponse à la crise alimentaire mondiale *(GFRP)*, en vue d'un « traitement accéléré » de l'aide et pour un budget initial de 1,2 milliard $. À l'instar de l'initiative de la FAO, le *GFRP* procurait des conseils techniques et politiques aux pays à faible revenu parmi les plus gravement affectés.

La première réponse internationale coordonnée fut la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue à Rome en juin 2008 et à laquelle ont participé plus de 40 chefs d'État du sud et du nord de la planète. Un groupe de 22 organisations internationales a instauré le Cadre d'action global (CGA), qui a été lancé lors de la conférence. Ce dispositif prévoyait un montant supplémentaire de 25 à 40 milliards de dollars par an pour l'aide alimentaire et l'APD pour l'agriculture et la protection sociale, et préconisait d'affecter 10 % de l'aide internationale au secteur agricole dans les cinq années à venir. La Conférence a abouti à une plus grande collaboration entre les agences des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture basées à Rome, mais elle a également conduit à une plus grande fragmentation des institutions internationales concernées par l'alimentation, puisque de nouvelles institutions ont été créées. Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui s'est tenu à Rome en novembre 2009, a alors ratifié les Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, qui préconisaient une meilleure coordination et un financement plus stable.[93] Le Groupe des 8 (G8), pays « chefs de file », et le Groupe des 20 (G20) se sont ensuite mis d'accord sur des initiatives en matière de sécurité alimentaire, notamment lors de chaque sommet annuel du G8 de 2008 à 2010. Lors du Sommet du G8 de 2009 à L'Aquila, en Italie, les États-parties ont promis 22 milliards de dollars, mais il s'est avéré qu'une grande partie de cette somme était constituée de promesses recyclées, voire d'argent déjà dépensé auparavant.

En septembre 2009, le Sommet du G20 de Pittsburgh a exhorté la Banque mondiale « de travailler avec les bailleurs de fonds et les organisations intéressés par la création d'un fonds multilatéral d'affectation spéciale pour accroître l'aide agricole aux pays à faible revenu ».[94] Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)[95] fournit actuellement 1,4 milliard de dollars à 41 pays[96] par l'intermédiaire de deux guichets : l'un axé sur le soutien à l'action du secteur public dans les pays en développement et l'autre fournissant des prêts, garanties et capitaux propres au secteur privé pour soutenir les investissements dans le développement agricole.

Après le deuxième pic de crise en 2011, une nouvelle vague de réactions a vu le jour au niveau mondial. Cette fois, l'accent était mis davantage sur les investissements agricoles à long terme, en particulier par le biais de partenariats avec d'autres acteurs comme le secteur privé, alors qu'en 2008-2010, la réponse venait principalement du secteur public.

« Aujourd'hui, trop d'[États] continuent de considérer la faim comme un problème d'offre et de demande, alors qu'il s'agit avant tout d'un problème de manque d'accès aux ressources productives comme la terre et l'eau, du problème d'employeurs et de commerçants sans scrupules, de la concentration croissante des fournisseurs d'intrants et de filets de sécurité insuffisants pour aider les pauvres. Trop d'attention a été accordée à l'inadéquation entre l'offre et la demande sur les marchés internationaux (...) alors que l'on s'est peu préoccupé des déséquilibres de pouvoir dans les systèmes alimentaires et de l'incapacité des petits agriculteurs à se nourrir, à nourrir leur famille et leurs communautés ». Olivier De Schutter, 2011[97]

TABLEAU 1 : INITIATIVES PRISES CONTRE LA CRISE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES, 2007-2012

Nature de l'action entreprise	Qui en a eu l'initiative ?	Quand ?	Problèmes abordés	Engagement au départ / promesses initiales
Initiative contre la flambée des prix alimentaires	FAO	Fin 2007	Production alimentaire Soutien à la politique agricole	1,7 milliard de dollars pour 58 pays. Aider les pays vulnérables à améliorer leur production alimentaire et fournir un appui politique pour améliorer l'accès à la nourriture.
Cadre d'action global (CFA)	Produit par un groupe de 22 organisations internationales pour la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, à laquelle ont participé plus de 40 chefs d'État. Il s'agissait de la première réponse internationale à la crise des prix des denrées alimentaires	Avril 2008 Révisé en 2010	Aide alimentaire, protection sociale apportées sous forme monétaire Investissements agricoles à court et à long terme	25 à 40 milliards de dollars supplémentaires par an pour l'aide alimentaire et l'APD à l'agriculture et à la protection sociale. 10 % de l'aide internationale à l'agriculture au cours des cinq années à venir.
Programme d'intervention en cas de crise alimentaire mondiale (GFRP)	Banque mondiale	Mai 2008	Assistance technique	1,2 milliard de dollars dédiés à l'aide financière et aux conseils stratégiques et techniques aux pays à faible revenu gravement touchés
Achat pour le progrès (P4P)	Programme alimentaire mondial	2008	Aide alimentaire	Offrir des débouchés commerciaux aux petits exploitants. Acheter 40 000 tonnes de denrées alimentaires pour nourrir 250 000 personnes en 2008.
Sommet du Japon, Hokkaido	Pays du G8	2008	Stocks alimentaires et restrictions à l'exportation	Pas d'engagement, juste des recommandations aux pays pour qu'ils libèrent des stocks alimentaires et mettent fin aux restrictions à l'exportation.
« Facilité alimentaire »	Union européenne	Décembre 2008	Aide alimentaire et investissements agricoles	Un milliard de dollars pour combler l'écart entre l'aide d'urgence et l'APD à moyen et long terme, en visant en priorité les paysans. Engagement en faveur d'une approche fondée sur les droits pour soutenir les paysannes et paysans, intégration transversale du genre et du développement durable dans sa dimension écologique.
Initiative américaine (baptisée « Feed the Future » en 2010)	États-Unis d'Amérique	2009–10	Investissements agricoles Amélioration de la nutrition des enfants Renforcement de la capacité d'action des agricultrices	3,5 milliards de dollars pour soutenir le développement agricole et la sécurité alimentaire sur trois ans jusqu'en 2012 ; environ 1 milliard de dollars par an depuis lors.
Sommet de L'Aquila, Italie	Pays du G8	2009	Investissements agricoles	22 milliards de dollars sur trois ans.
Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)	États membres du CSA	2009	Plateforme de coordination et de convergence des politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition la plus inclusive au monde Réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate	Élaboration d'un cadre stratégique mondial (GSF) et désignation d'un groupe d'experts de haut niveau (HLPE). Conduite de travaux de recherche, fourniture d'orientations et formulation de recommandations sur des questions importantes, notamment les prix trop élevés et la volatilité des prix, les acquisitions foncières à grande échelle, le changement climatique, la protection sociale, le renforcement de la capacité d'action des femmes dans le domaine agricole et l'investissement dans les petites exploitations agricoles.

TABLEAU 1 (suite)

Nature de l'action entreprise	Qui en a eu l'initiative ?	Quand ?	Problèmes abordés	Engagement au départ / promesses initiales
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)	Coordination multilatérale de bailleurs de fonds, avec la Banque mondiale en tant qu'administrateur	2010	Investissements agricoles	Engagement initial de 925 millions de dollars. Mise en commun des ressources d'aide au développement et déploiement d'un cadre commun pour allouer de manière sélective les ressources là où elles sont le plus utiles, efficaces et où elles ont le meilleur effet de catalyseurs, conformément aux priorités nationales et aux opportunités du secteur privé.
Plan d'action agricole	Banque mondiale	201	Investissements agricoles	Le financement annuel est porté de 4,1 à 6,2 à 8,3 milliards de dollars. Mise en œuvre du Rapport sur le développement dans le monde 2008 : Agriculture pour le développement.
Système d'information sur la commercialisation agricole (AMIS)	Pays du G20 + l'Espagne, l'Égypte, le Nigeria, le Kazakhstan, l'Ukraine, la Thaïlande, le Vietnam et les Philippines	2011	Transparence du marché	Collecte, analyse et diffusion d'informations sur le marché alimentaire.
GROW Africa	Forum économique mondial	2011	Investissements directs agricoles (PPP)	Mise en relation des pays africains avec des investisseurs privés.
Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique	Pays du G8	2012	Investissements directs agricoles (PPP)	Aide en faveur de 50 millions d'Africains pour les sortir de la pauvreté d'ici 2022.

3.2 RÉPONDRE A LA CRISE PAR LE MAINTIEN DU STATU QUO

PRISE EN COMPTE DES FACTEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE : ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ EN TANT QUE SOLUTION MAJEURE, MAIS EN NÉGLIGEANT LA QUESTION DE LA MARGINALISATION

La marginalisation de pans entiers de la population en matière de sécurité alimentaire et de nutrition tout au long de la crise des prix des denrées alimentaires a clairement montré que les principaux problèmes étaient l'accès et l'inégalité, plutôt que la production alimentaire. Toutefois, les discussions avaient tendance à se concentrer sur la nécessité de doubler la production, à la fois pour freiner les hausses de prix à court terme et pour faire face à la croissance démographique attendue d'ici à 2050. Les actions et les projets ont eu tendance à se concentrer sur la nécessité perçue d'accroître la production, même si l'offre était déjà largement excédentaire.[98]

Réponse politique mondiale

Entre juin 2008 et juillet 2009, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une aide alimentaire à court terme évaluée à 5,1 milliards de dollars, soit près du double de l'aide agricole mobilisée par la Banque mondiale (2,78 milliards), le FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA).[99] L'important travail de collecte de fonds du PAM visait à compenser les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires grâce à sa capacité à se procurer des produits de base,[100] mais en réalité, les volumes d'aide alimentaire mondiale en 2007-2012 ont été inférieurs à ceux de 2001-2006 : une conséquence directe de la flambée des prix en 2008 et 2011.[101]

Certaines initiatives mises en œuvre au départ ont échoué à redonner une place essentielle au développement agricole dirigé par les agriculteur.ice.s familiaux dans les programmes de développement. Ainsi, une évaluation d'ActionAid a montré que les projets du GAFSP réussissaient à viser les petits producteurs alimentaires. Certains projets ont mis l'accent sur le renforcement de la capacité d'action des femmes, par le biais d'activités génératrices de revenus pour les femmes et le renforcement des organisations féminines. Cependant, l'étude a également souligné le fait que les femmes n'étaient pas suffisamment consultées lors de la conception des projets et de la planification des activités, et que leur sous-représentation entraînait un défaut d'information au sujet des projets.[102]

« Aujourd'hui, trop d'[États] continuent de considérer la faim comme un problème d'offre et de demande, alors qu'il s'agit avant tout d'un problème de manque d'accès aux ressources productives comme la terre et l'eau, du problème d'employeurs et de commerçants sans scrupules, de la concentration croissante des fournisseurs d'intrants et de filets de sécurité insuffisants pour aider les pauvres ».

Olivier De Schutter, 2011[97]

TABLEAU 2 : PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE DANS LES INITIATIVES ADOPTÉES POUR CONTRER LA CRISE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Désignation	Parité hommes-femmes ?
Initiative contre la flambée des prix alimentaires	Dans ce guide, il n'est fait aucune mention des inégalités entre les sexes ou de l'accent mis sur les femmes.[105]
Cadre d'action global (CFA)	Il reconnaît les désavantages auxquels les femmes se heurtent dans la crise des prix des denrées alimentaires, ainsi que leur extrême vulnérabilité, en particulier aux effets à long terme de la crise. Le « menu d'actions » recommande que soit encouragée « la canalisation de l'aide alimentaire par l'intermédiaire des femmes et que les pistes d'amélioration de l'efficacité des programmes soient suivies ».[106]
Programme d'intervention en cas de crise alimentaire mondiale (GFRP)	Aucune information.
Achat pour le progrès (P4P)	Adopte une « approche transformatrice en matière de genre, se concentrant directement sur les femmes pour veiller à ce qu'elles bénéficient du projet d'origine ».[107]
Sommet du G8 au Japon, Hokkaido	Il n'est fait aucune mention des inégalités entre les sexes.[108]
« Facilité alimentaire » de l'UE	Engagée en faveur d'une approche fondée sur les droits pour soutenir les petits producteurs de denrées alimentaires, l'intégration transversale du genre et le développement durable dans sa dimension écologique.[109]
Feed the Future	Le « cadre politique défini pour l'avenir » par l'USAID et le guide Feed the Future, qui soutiennent les opérations de FTF, mettent l'accent sur l'égalité hommes-femmes. Le cadre politique vise à assurer la participation des femmes tout au long du cycle du projet. Le Guide fait de l'égalité des sexes une priorité transversale et vise à reconnaître les contributions souvent ignorées des femmes à l'agriculture, leurs droits aux ressources et leurs besoins en tant que productrices d'aliments.[110]
Sommet du G8 à L'Aquila, Italie	Il n'apparaît qu'une seule mention des agricultrices comme actrices de la sécurité alimentaire.[111]
Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)	Les notions de « Genre, sécurité alimentaire et nutrition » sont un pilier de l'action du CSA. Le Comité a exhorté les États membres à entreprendre des réformes politiques pour assurer l'égalité des sexes dans la réalisation du droit à une alimentation et à une nutrition adéquates, et à inclure les femmes dans la prise de décisions sur la sécurité alimentaire à tous les niveaux. Il a également demandé aux États membres de produire des données ventilées par sexe.[112]
GAFSP	Soutien direct à la réalisation de l'ODD 5, en encourageant l'égalité des sexes. Au-delà de l'augmentation de la productivité et de l'accès des agriculteurs aux marchés, les interventions du GAFSP dans le domaine de l'agriculture durable ont une incidence sur les questions d'égalité des sexes, telles que la reconnaissance de la capacité agricole des femmes, la création d'emplois à la ferme et à l'extérieur et l'amélioration de la situation alimentaire des femmes et des filles.[113]
Plan d'action agricole	La plupart du temps ne tient pas compte du genre, avec l'ajout d'une seule ligne concernant les femmes dans le plan d'action : « Concentrez-vous sur le client final, en particulier les femmes. »[114]
Système d'information sur la commercialisation agricole (AMIS)	Aveugle à la question du genre : n'aborde pas la question et est évalué par la FAO comme « neutre » sur les questions de genre : pas de composante ou de stratégie spécifique en la matière.[115]
GROW Africa	Aucune mention du genre.[116]
Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique	Faible reconnaissance des droits des femmes et de l'autonomisation des femmes.[117]

Une grande partie du financement fourni pour faire face à la crise visait à promouvoir la croissance de la productivité des céréales de base. C'était notamment le cas de la majorité des subventions du GAFSP et du programme américain Feed the Future (FTF). Les cultures horticoles étaient reléguées au second rang,[103] alors que la production horticole a le potentiel d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des petits exploitants, notamment ceux des femmes.[104]

Comme l'illustre le tableau 2, les femmes n'étaient pas une priorité de la plupart des initiatives visant à faire face à la crise des prix des denrées alimentaires. Pour ceux qui visaient à faire de l'égalité des sexes une priorité élevée, comme le CFA, le GAFSP et FTF, l'incidence a été limitée, car ces initiatives visaient à améliorer la productivité des agriculteurs « prêts pour le marché » ; le plus souvent des hommes. Bien que le CSA se fait fort de résoudre les inégalités entre les sexes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, certains États membres ont cherché à l'affaiblir au cours des dernières décennies, lui laissant une moindre influence.

S'attaquer aux défaillances du marché

Le G20 a réagi aux sursauts des prix en encourageant l'élaboration du Système d'information sur la commercialisation agricole (AMIS). Cette initiative visait à accroître la transparence des marchés des produits de base et l'échange d'informations entre pays producteurs et consommateurs. Toutefois, AMIS n'a aucune emprise sur bon nombre de facteurs de volatilité des prix, et ce dispositif n'est pas capable de surveiller les stocks privés (notamment ceux des négociants en céréales).[118] De même, il ne peut pas traiter toutes les défaillances majeures du marché qui sont à l'origine de la crise. Les décideurs politiques mondiaux n'ont pas su mettre en œuvre les réformes nécessaires sur les marchés financiers pour empêcher la spéculation qui a déstabilisé les marchés des produits de base, en raison des pressions exercées par les lobbyistes du secteur en faveur d'un *statu quo*.[119]

La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale de 2008, le Sommet du G8 de 2009 et le Sommet mondial de l'alimentation de 2009 ont chacun mis en évidence le rôle que pouvaient jouer les réserves alimentaires dans la réponse internationale à la crise.[120] Au début des années 2000, sous la pression des institutions financières internationales à cause des coûts élevés, de nombreux gouvernements de pays en développement avaient abandonné l'utilisation des stocks alimentaires pour faire face aux pénuries physiques ou réduire les fluctuations des prix.[121] Mais avec la hausse des prix en 2007-08, certains pays ont cherché à collaborer sur une base régionale pour créer des réserves afin d'en atténuer les effets : de nouveaux systèmes régionaux de stockage ont été mis en place en Afrique de l'Ouest par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et en Asie du Sud-Est par l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN).[122]

Réponses nationales

De nombreux gouvernements ont réagi à la crise, parfois sans chercher à coordonner leurs actions. De nombreux pays importateurs de denrées alimentaires à faible revenu avaient une capacité limitée d'intervention[123] et ils ont également souffert des effets de mesures prises par d'autres pays, telles que les interdictions d'exporter.

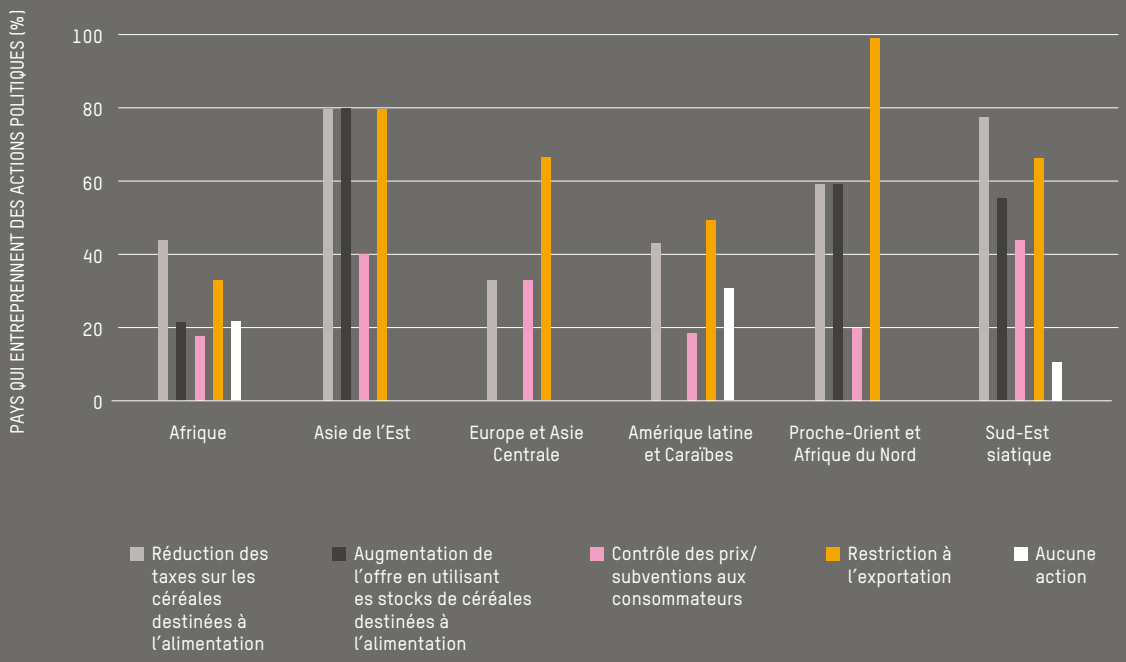
En Afrique de l'Ouest, en 2008, la majorité des États ont abaissé les droits de douane et les taxes sur certaines céréales, et certains ont décidé de contrôler leurs prix intérieurs. Bien que ces mesures soient de nature à alléger la charge que représente le prix des denrées alimentaires pour les consommateurs, y compris les populations urbaines politiquement sensibles, elles ne peuvent pas garantir l'efficacité et le développement durable, ou cibler toutes les personnes vulnérables, et peuvent être très coûteuses à moyen et long termes.[124]

La plupart des programmes mis en œuvre après la crise ne visaient que la production céréalière pour atteindre l'autosuffisance nationale et ne visaient pas d'autres segments de la chaîne de valeur. Cette stratégie a été mise en œuvre dans le cadre des plans nationaux d'investissement agricole (PNIA), qui, à l'origine, devaient palier les contraintes structurelles et encourager une croissance agricole durable dans le cadre de processus de planification du développement national, mais qui ont en fait entraîné une dépendance vis-à-vis des subventions aux intrants et créé une dépendance accrue aux marchés extérieurs.[125]

La FAO a examiné les mesures prises dans plus de 80 pays entre 2008 et 2010 et a constaté que les décisions de politique générale étaient similaires à celles de 2007-1008 (Figure 7).[126] Ces mesures comprenaient le soutien à l'accès des agriculteurs aux intrants et la facilitation de l'accès au crédit.

Cependant, de telles politiques ne favorisent pas nécessairement la production des agriculteurs familiaux et bon nombre des politiques qui, sur le papier, visaient les petits producteurs, excluaient ceux qui étaient considérés comme non viables sur le plan économique, en délaissant beaucoup sur le bord de la route.[127] En outre, certaines politiques mettaient l'accent sur l'inclusion des petits exploitants dans la chaîne de valeur à l'exportation, sans tenir compte des risques environnementaux et économiques.[128] Ces politiques ont souvent des effets désastreux sur les paysans en particulier les agricultrices qui dépendent de la production de cultures non vivrières. Ce sont des sources clés de micronutriments, mais elles ont été évincées par les projets visant à promouvoir la

FIGURE 7: MESURES POLITIQUES PRISES POUR FAIRE FACE À LA CRISE, VENTILATION PAR RÉGION
Source: FAO.[130]



production d'aliments de base à l'aide d'engrais et à coup de subventions au crédit et en faveur du soutien des prix. Dans de nombreux cas, cela a entraîné une hausse des prix des produits autres que ceux de base, notamment des fruits et légumes.[129]

Les facteurs structurels ont été ignorés ou exacerbés

Libéralisation du commerce agricole

Les mesures en faveur du commerce sont devenues une tendance à moyen terme. Certains pays exportateurs observaient encore des restrictions à l'exportation après 2008 pour maintenir leurs prix intérieurs à un bas niveau. Toutefois, plusieurs pays ont en revanche mis en place des mesures de facilitation des exportations.[131] En outre, certains États ont abaissé les droits de douane sur les produits alimentaires importés afin d'améliorer l'accès à la nourriture.[132]

Dans l'ensemble, les réponses politiques n'ont pas inversé la tendance à la libéralisation du commerce agricole mondial. Les États ont continué à abaisser les droits de douane agricoles et beaucoup ont offert un accès préférentiel aux marchés par le biais d'accords bilatéraux. Le commerce agricole mondial a augmenté en moyenne de 3,5 % par an entre 1995 et 2014.[133]

Acquisition de grandes superficies de terres et politiques en matière de biocarburants

L'une des conséquences de la crise des prix des denrées alimentaires a été la ruée pour le contrôle de vastes étendues de terres dans les pays en développement. Les gouvernements des pays riches et les entreprises privées ont acquis une grande partie des terres en question. Entre 2012 et 2016, les cinq principaux pays investisseurs étaient la Malaisie, Singapour, Chypre, le Royaume-Uni et la Chine.[134] Les acquisitions foncières à grande échelle (plus de 200 hectares) ont souvent abouti à la dépossession des paysans.[135] Dans la plupart des cas, ces investissements se sont concentrés sur la production d'exportation plutôt que sur la production de cultures vivrières destinées à la consommation locale, souvent avec peu de considération pour les conséquences environnementales.[136] Les deux tiers de ces acquisitions ont eu lieu dans des pays aux prises avec une insécurité alimentaire importante.[137]

Dans de nombreux cas, les investisseurs ont cherché à acquérir des terres afin de produire des cultures de biocarburants comme la canne à sucre, le soja et le jatropha pour l'exportation.[138] Dans le même temps, les politiques en matière de biocarburants dans les pays riches demeurent essentiellement inchangées. Les États-Unis, principal producteur d'éthanol à base de maïs, continuent d'exiger le mélange d'éthanol à l'essence.[139] Les travaux législatifs visant à plafonner la part des biocarburants issus de cultures vivrières se sont poursuivis au niveau de l'Union européenne au cours de la dernière décennie. Cependant, la Directive de l'UE sur les énergies renouvelables (RED II) de 2018 autorise toujours les États membres à brûler d'énormes quantités de nourriture pour s'en servir comme combustible.[140]

Faiblesse des investissements publics nationaux dans le secteur agricole

La sécurité alimentaire et l'agriculture ont également acquis une importance politique d'envergures régionale et nationale après la crise des prix des denrées alimentaires. Ainsi, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PIDAA) (voir Encadré 1), dont les engagements de financement du secteur agricole pris lors du sommet de Maputo en 2003 ont précédé la crise alimentaire, est devenu plus pertinent après les flambées des prix.[141] Cependant, bien que les États membres de l'Union africaine (UA) se soient mis d'accord sur l'objectif d'allouer 10 % de leurs budgets à l'agriculture (un engagement réaffirmé en 2014 lors du sommet de Malabo), la moyenne du Continent en 2017 était encore inférieure à un quart de ce niveau, à savoir : 2,3 %.[142] Pendant ce temps, les gouvernements d'Afrique subsaharienne ont consacré en moyenne 5,9 % de leur budget aux dépenses militaires cette année-là,[143] en dépit du rôle joué par les conflits dans l'augmentation de la faim dans la région.



ENCADRÉ 1 : PIDAA

Le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PIDAA)[144] vise à promouvoir le développement agricole, la sécurité alimentaire et une bonne nutrition sur le Continent. Il a été approuvé lors de la réunion au sommet de l'UA dans le cadre de la Déclaration de Maputo en 2003.[145] Dès le début, il a fait la une des journaux en fixant l'objectif pour chaque gouvernement africain de consacrer au moins 10 % de son budget à l'agriculture.

Le programme vise à mettre fin à une dépendance de longue date à l'égard des ressources extérieures. Comme l'indique un rapport d'Oxfam de 2010, « l'aide internationale représente depuis longtemps l'essentiel du financement du secteur agricole dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. En 2008, elle représentait 75 % du budget agricole national du Niger [et] plus de 60 % au Ghana.... »[146] L'APD demeure une source essentielle de financement du budget agricole au Burkina Faso.[147]

Cette situation a orienté le travail des gouvernements vers des trajectoires inhabituelles. Il existe donc des organismes nationaux de coordination agricole, mais ils servent davantage à échanger des informations qu'à coordonner les actions sur le terrain. »[148] En 2010, la part de l'agriculture dans les dépenses publiques des gouvernements africains n'était que de 3,9 %, même si ce pourcentage varie considérablement d'un pays à l'autre. Seuls 10 des 47 pays africains ont atteint ou dépassé l'objectif de 10 % fixé à Maputo,[149] et peu l'ont fait de manière constante.

L'UA a approuvé un nouvel Agenda 2063 en 2013, marquant le 50e anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'Unité africaine. Son Appel à l'action pour les 50 prochaines années incluait les objectifs suivants pour l'agriculture et l'agro-industrie africaines à l'heure du 100e anniversaire :

- Réaliser l'objectif de la faim zéro ;
- Réduire les importations de produits alimentaires tout en portant le commerce intra-africain de produits alimentaires et agricoles à 50 % du commerce agricole total ; et
- Accroître l'accès des femmes à la terre et aux intrants agricoles, et allouer au moins 30 % du financement agricole aux femmes.[150]

Un an plus tard, en 2014, la Déclaration de Malabo a instauré un système d'étude biennale des accomplissements des pays dans le cadre du PIDAA.[151] La première étude, couvrant les années 2015 et 2016, a révélé que les dépenses agricoles des membres de l'UA représentaient de 0,6 % à 17,6 % de leur budget. Dix pays ont atteint l'objectif de 10 %, mais ce n'était qu'en 2010, lorsque les pays les plus performants étaient le Zimbabwe, le Malawi et l'Éthiopie. Toutefois, le Malawi est passé de 28,9 % en 2010 à 17,6 %, l'Éthiopie à 16,8 % et le Zimbabwe à 6,0 %.

Certains craignent que le processus d'examen ne soit excessivement « centralisé au niveau de l'État ». L'opinion populaire s'appuie sur l'argument que si le processus d'examen consiste à assurer la reddition des comptes, il doit prévoir l'inclusion et la participation de toutes les parties prenantes.

En effet, le cadre du PIDAA reste très faible en termes d'inclusion du genre : le seul engagement du PIDAA lié au genre concerne la participation des femmes au secteur agroalimentaire. En d'autres termes, les engagements du PIDAA ne tiennent pas compte des dimensions spécifiques au genre. Et bien que les directives techniques du PIDAA préconisent aux pays de recueillir des données ventilées par sexe, il existe peu de rapports sur la façon dont les paysannes et paysans progressent à l'aune de ces engagements.

En dépit d'un regain d'intérêt politique pour l'agriculture, les niveaux actuels d'investissement public demeurent désespérément insuffisants. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime le déficit annuel d'investissements dans l'agriculture dans les pays en développement à 260 milliards de dollars sur la période 2015-2030 (un écart annuel par rapport aux ODD de 2,5 milliards de dollars).[152]

L'analyse menée par Oxfam sur les investissements des gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds en Éthiopie, au Ghana, au Nigeria, au Pakistan, aux Philippines et en Tanzanie n'a pas permis de retracer le flux des fonds destinés aux agricultrices. Elle a permis de relever un détournement des ressources des petits exploitants et un manque de capacité de la part du gouvernement à assurer un soutien aux petits producteurs (qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes).[153]

Les filets de sécurité sociale mis en place par les gouvernements sont souvent efficaces pour cibler les populations vulnérables. Toutefois, leur efficacité est limitée selon l'objectif visé (par exemple, l'aide sous forme de transferts monétaires pendant les périodes de soudure) et il existe de multiples approches (une approche à court terme consistant à fournir une aide alimentaire ou des approches à long terme visant à renforcer la résilience et à combattre la pauvreté). Si les efforts déployés par les bailleurs de fonds pour cibler l'appui aux programmes de protection sociale fondés sur des critères de pauvreté donnent des résultats décents,[154] l'inclusion des femmes serait améliorée si l'on ajoutait des exigences sexospécifiques (par exemple, l'inclusion directe des femmes chefs de famille, ou des femmes ayant des enfants de moins de cinq ans).

Les investissements en R et D et en infrastructures se sont souvent concentrés sur l'agriculture destinée à l'exportation et aux céréales, au détriment des cultures vivrières réservées à la consommation des communautés locales.[155] Les dépenses en R et D du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) sur le blé, le maïs et le riz, ont plus que doublé, passant de 100 millions de dollars en 2004 à 228 millions de dollars par an en 2012-2014.[156]

Pas d'augmentation majeure de l'aide étrangère au secteur agricole

La part de l'APD dédiée à la sécurité alimentaire et à la nutrition (FSN) est restée essentiellement constante (Figure 8) : les données de l'OCDE montrent que ce type d'aide a augmenté au même rythme que l'APD totale, sans forte augmentation en réponse à la flambée des prix alimentaires. Même si l'engagement de 22 milliards de dollars pris à L'Aquila en 2009 a permis d'accroître les ressources de l'APD dédiées à l'agriculture, l'augmentation des fonds destinés aux FSN a été modeste, puisque moins d'un tiers des promesses (6,1 milliards de dollars) représentaient véritablement des fonds supplémentaires par rapport aux dépenses déjà prévues par les bailleurs de fonds. De plus, les fonds promis à L'Aquila consistaient en des promesses ponctuelles et non des engagements pluriannuels de fonds supplémentaires.[157] Alors que l'économie mondiale entrait en récession, les bailleurs de fonds ont adopté des mesures d'austérité qui ont limité les augmentations de l'APD.[158]

L'analyse de deux grands bailleurs de fonds : l'UE et les États-Unis d'Amérique, sur une période de dix ans, montre qu'ils sont loin d'être à la hauteur :

- **UE :** Les agriculteurs familiaux sont au cœur de la politique de sécurité alimentaire internationale de l'UE[160] et son dispositif alimentaire d'un milliard de dollars lancé en 2009 s'adressait tout particulièrement aux petits producteurs. Toutefois, les études d'Oxfam ont démontré que moins d'un quart de l'aide communautaire à l'agriculture entre 2007 et 2015 visait explicitement les petits producteurs. Seuls 2 à 3 % du financement agricole de l'UE assurait la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et peu d'attention a été accordée au développement durable du point de vue environnemental. En outre, à l'exception d'une seule année (2009, en raison de la Facilité alimentaire), l'APD agricole de l'UE a toujours soutenu les cultures industrielles et celles destinées à l'exportation, avec des budgets nettement supérieurs à ceux des cultures vivrières.[161] La destination de l'APD peut également contredire les principes d'efficacité de l'aide lorsqu'elle ne correspond pas aux engagements politiques. Contrairement à l'engagement pris par l'UE de consacrer une part substantielle de son aide à l'Afrique, l'APD destinée au développement agricole a considérablement diminué à la suite des actions d'urgence menées dans le cadre de la Facilité alimentaire. Inversement, les flux vers les bénéficiaires de l'APD basés en Europe ont décuplé depuis 2009, faisant des pays européens bénéficiaires de l'APD les principaux bénéficiaires de l'APD agricole de l'UE.[162]
- **États-Unis :** Les États-Unis ont créé une initiative triennale de 3,5 milliards de dollars pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, Feed the Future (FTF), après L'Aquila. Depuis 2012, le programme s'est poursuivi avec un financement d'environ 1 milliard de dollars par an. FTF s'est efforcé d'intégrer les principes d'efficacité de l'aide, en particulier l'appropriation par les pays, dans le cadre de sa programmation, ainsi que le renforcement de la capacité d'action des femmes et la gestion durable des ressources naturelles. Son principal objectif est de travailler avec des petits exploitants « prêts pour le marché » qui ont un fort potentiel pour participer à l'agriculture commerciale,

FIGURE 8: APD DÉDIÉE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION (BAILLEURS DE FONDS DU CAD SEULEMENT)
Source : CAD/CRS de l'OCDE, décaissements bruts, dollars américains constants 2016.[159]

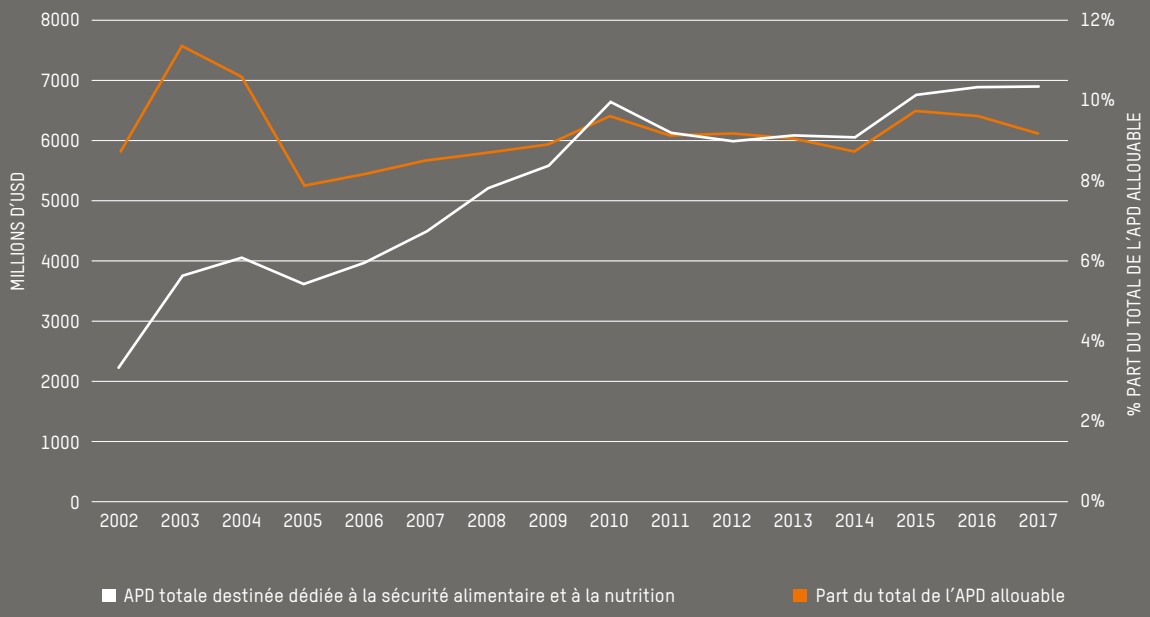
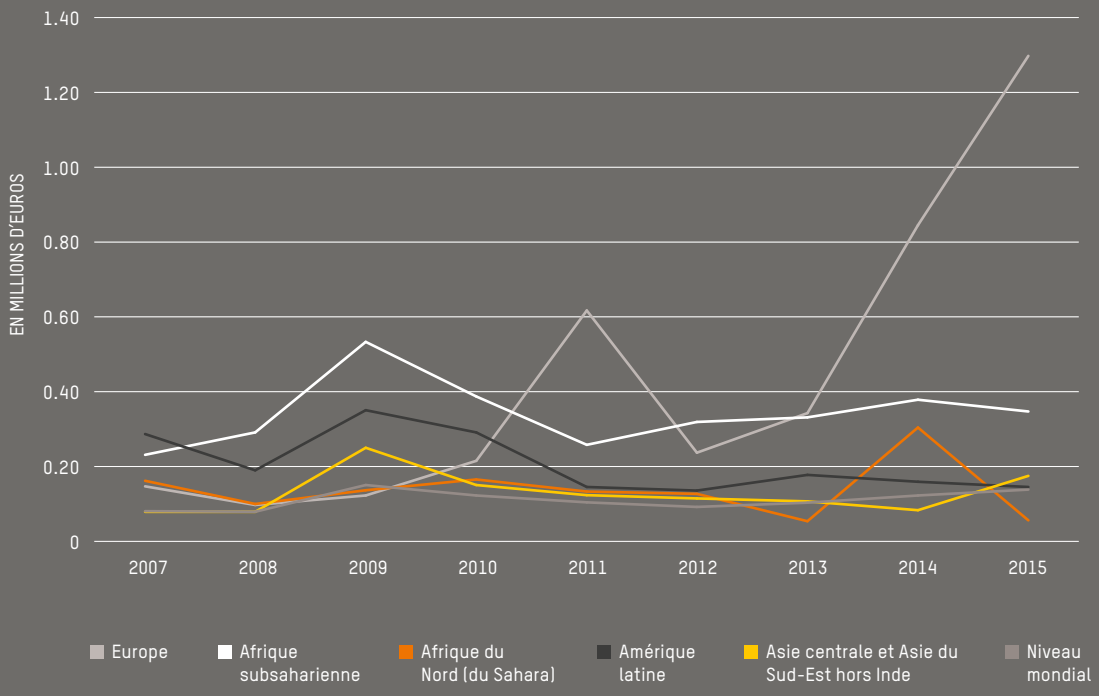


FIGURE 9: VERSEMENTS D'APD DE L'UE DESTINÉS À L'AGRICULTURE, VENTILÉS PAR HABITANT, ET PAR RÉGION
Source: J. Mayrhofer and H. Saarinen (2017). Missing Out on Small is Beautiful. Oxfam.



souvent au détriment des agriculteurs qui ont moins accès aux ressources (terre, travail, capital). En outre, l'accent est le plus souvent mis sur des approches visant à réaliser des gains de rendement qui nécessitent des niveaux élevés d'intrants externes. Les gains ont été impressionnants : la production agricole dans les pays ciblés par FTF au cours de la période 2008-2014 a dépassé de 42 milliards de dollars ceux des autres pays à revenu faible et intermédiaire à faible.[163] Toutefois, il n'est pas établi de manière claire si ces gains perdureront une fois que l'aide américaine prendra fin. Il semble également qu'il existe un véritable compromis entre l'alignement de l'aide sur les plans de développement nationaux, d'une part, et d'autres aspects de l'appropriation nationale, d'autre part, tels qu'une vaste consultation des parties prenantes et la fourniture de ressources par le biais des systèmes et acteurs locaux.[164]

ENCADRÉ 2 : LES FINANCEMENTS MIXTES POUR LE DÉVELOPPEMENT : UNE NOUVELLE TENDANCE EN MATIÈRE D'AIDE À L'AGRICULTURE

Une nouvelle tendance du financement du développement a été baptisée par Oxfam « financements mixtes pour le développement » : au cours des 10 dernières années, les bailleurs de fonds et les organismes internationaux ont cherché à impliquer le secteur privé dans le développement en utilisant l'APD (financement public) pour lever des financements privés en « mixant » les deux. La quantité d'APD dédiée aux accords de financements mixtes pour le développement n'est pas clairement établie.[165] Bien que les chiffres absolus semblent encore relativement faibles, on s'attend à ce qu'ils augmentent rapidement au cours des prochaines années. Un tel mécanisme de financement pourrait profiter aux agriculteurs familiaux des pays en développement à faible revenu, y compris les femmes, car il réduit les risques liés à l'octroi de crédits aux activités agricoles et non agricoles. Par exemple, au Ghana, FTF a travaillé avec une institution financière locale pour étendre l'offre de microcrédit à la partie nord du pays, où l'indice de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale.

Une étude récente d'Oxfam sur les programmes de financements mixtes pour le développement en agriculture a révélé les graves limites des données (aussi bien quantitatives que qualitatives). Il a conclu que « les bailleurs de fonds ont encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que les financements mixtes pour le développement sont un outil efficace pour financer l'agriculture paysanne et promouvoir une transformation inclusive et durable du secteur » [166]

Les conclusions générales suivantes ont été tirées de l'analyse d'Oxfam pour 2017 (non spécifique à l'agriculture et à la sécurité alimentaire). Les financements mixtes pour le développement présentent des risques pour la qualité de l'aide :[167]

- Ils sont beaucoup moins transparents et responsables que les autres modalités d'aide.
- Les institutions de financement du développement (IFD) qui s'engagent dans les financements mixtes pour le développement ne se conforment pas souvent aux principes d'efficacité du développement, notamment celui de l'appropriation nationale.
- Jusqu'à présent, il n'existe pas de données suffisamment probantes sur l'incidence, et le suivi et l'évaluation sont inadaptés.
- Les financements mixtes pour le développement offrent la possibilité de soutenir les intérêts commerciaux des bailleurs de fonds plutôt que ceux des petits exploitants locaux. Cela augmente le risque qu'ils encouragent l'aide liée.

Les financements mixtes pour le développement pourraient également épuiser les ressources de l'APD des programmes de développement identifiés comme hautement prioritaires, et il est peu probable qu'ils apportent une solution efficace de financement du développement dans les pays les plus pauvres, ou pour les agriculteurs les plus pauvres. Sur la base de considérations de retour sur investissement, les ressources mixtes pour le développement tendent à être dirigées vers les pays à revenu intermédiaire et sont orientées vers les groupes d'agriculteurs les plus aisés qui ont déjà accès aux ressources et aux connaissances.[168]

Une étude récente de l'*Overseas Development Institute* (ODI) conforte ces doutes. Il ressort que malgré les déclarations des bailleurs de fonds selon lesquelles les ratios d'endettement étaient élevés, chaque dollar de financements mixtes pour le développement provenant de banques multilatérales de développement et d'IFD ne mobilise en fait que 0,75 dollar de financement privé. Ce chiffre tombe à 0,37 $ pour les pays à faible revenu.[169]

Concentration de la distribution et des achats
Depuis la crise des prix des denrées alimentaires, la politique internationale a donné davantage d'espace au secteur privé. Ainsi, le G8 a lancé sa Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique en mai 2012, dans le but de « libérer tout le potentiel du secteur privé ». Les gouvernements des pays en développement, les organismes d'aide bilatérale et multilatérale et les multinationales se sont tous associés afin de promouvoir l'investissement privé dans l'agriculture dans les pays du Sud. Mais il y a un grand risque pour que les petits exploitants agricoles ne soient pas prioritaires.

A la veille de sa réunion de Camp David en 2012, le G8 a lancé la Nouvelle Alliance. Cette dernière implique une réduction importante des fonds publics fournis par les pays du G7 pour le développement agricole au niveau international, l'Afrique devenant beaucoup plus dépendante des partenariats public-privé (PPP) et des capitaux privés. L'Alliance a été dénoncée comme une forme de « nouveau colonialisme » par certaines organisations de la région.[170] En effet, la Nouvelle Alliance a profité aux plus grandes multinationales de l'agroalimentaire par l'introduction de changements juridiques et de nouveaux cadres d'investissement dans les pays africains, tandis que l'agriculture familiale et les petites exploitations agricoles sont dans une large mesure exclues. Sur 213 projets de la Nouvelle Alliance, trois seulement sont dirigés par des organisations de producteurs (une au Burkina Faso, une au Bénin et une au Malawi). Le modèle agricole soutenu par la Nouvelle Alliance ressemble à celui de la Révolution verte des années 1950 et 1960 : monoculture, mécanisation, très forte dépendance aux intrants achetés, longs circuits de distribution et production pour l'exportation. Il met également l'accent sur le rôle des biotechnologies. En se concentrant sur les gains de productivité liés à la technologie, cette approche passe à côté d'une grande partie de la complexité qui sous-tend la faim et ignore la manière dont les intérêts d'acteurs puissants influent sur l'alimentation et l'agriculture.

Il a été démontré que l'Alliance a soutenu l'adoption de lois conférant des droits de propriété intellectuelle aux obtenteurs, ce qui empiète sur les pratiques agricoles traditionnelles de conservation, de réutilisation et de commerce des semences.[171] Une fiche d'information du gouvernement britannique sur la Nouvelle Alliance ne fait aucune mention du genre ou du rôle des femmes dans la sécurité alimentaire.[172] De plus, le dernier rapport d'étape de la Nouvelle Alliance publié en 2014 précise que seulement 21 % des agriculteurs familiaux participant aux projets de la Nouvelle Alliance étaient des femmes.[173]

Changements climatiques
L'adaptation aux changements climatiques est également une question qui requiert un important financement pour que disparaisse la faim dans le monde. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a estimé que le coût annuel de l'adaptation au changement climatique des pays en développement pourrait atteindre de 140 à 300 milliards de dollars d'ici 2030,[174] l'essentiel de cette charge étant lié à l'agriculture. Selon les études d'Oxfam, le financement de l'adaptation représente encore moins de la moitié de l'ensemble du financement climatique. Une très faible part du financement de l'adaptation est destinée aux paysans. En 2016, le financement multilatéral de l'adaptation destiné aux petits exploitants ne représentait que 345 millions de dollars.[175]

3.3 MANQUE DE COHÉRENCE DE LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

La crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 a suscité de vives réactions et a ouvert la voie pour que la société civile et la communauté scientifique encouragent une transformation radicale des systèmes agroalimentaires qui tienne compte des défis environnementaux, sociaux et sanitaires et favorise l'équité et le développement durable, grâce à une gouvernance équilibrée.[176] Malgré ces opportunités, la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale reste menacée et son bouleversement après la crise des prix des denrées alimentaires n'a pas abouti à une coordination, une cohérence ou une convergence harmonieuses des multiples acteurs.

FRAGMENTATION

Le multilatéralisme et la gouvernance internationale sont de plus en plus hybrides et fragmentés : de nombreuses initiatives et plates-formes parallèles se chevauchant traitent de la sécurité alimentaire et fonctionnent sans coordination. Jusqu'à présent, elles n'ont pas réussi à converger en faveur des ODD5 (égalité des sexes), 2 (faim zéro) ou 13 (lutte contre les effets du changement climatique). Depuis la crise des prix des denrées alimentaires, le centre de décision s'est déplacé de manière aléatoire entre le CFA, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le G8, le G20, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), sous l'impulsion d'une vive influence du secteur privé. Le pouvoir de décision du CSA a été renforcé depuis sa restructuration, mais ses recommandations aux États membres restent purement consultatives. Paradoxalement, la gouvernance de la sécurité alimentaire s'est également concentrée sur quelques acteurs depuis la crise des prix des denrées alimentaires.

Après la crise, il était possible d'identifier 4 catégories pertinentes d'agences internationales impliquées dans la gouvernance de la sécurité alimentaire :

- Direction générale des politiques : le G8/G7 et le G20. Ces groupements sont puissants car ils sont dominés par des pays plus riches, regroupent tous les principaux bailleurs de fonds et peuvent prendre de décisions importantes en période de crise. Même dans le cadre plus large du G20, les représentants du Sud du Globe sont soit de grands pays (par exemple l'Indonésie), soit des membres du groupe *BRICS* (par exemple l'Afrique du Sud) ou les deux (par exemple le Brésil, la Chine et l'Inde). L'Afrique n'est représentée que par l'Afrique du Sud, tandis que les petits États insulaires, extrêmement vulnérables sur les plans économique et climatique ne sont pas du tout représentés.
- L'aide au développement : par exemple celle du PAM, de la Banque mondiale, du FIDA, de l'USAID, les institutions de l'UE, des fondations privées telles que la Fondation Bill & Melinda Gates et la Fondation Rockefeller, et des entreprises privées comme l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (*AGRA*). La Banque mondiale et le FMI exercent une influence énorme sur les pays par le biais de leurs prêts, de leurs conditions d'accès, de leurs conseils stratégiques et de leur assistance technique, dont une grande partie est également supervisée par les organismes d'aide bilatéraux.[177]
- Analyse des systèmes alimentaires durables et forums politiques : les principaux exemples sont la FAO et son Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et les autres centres internationaux de recherche agricole du CGIAR. La CNUCED joue également un rôle important.
- Règles avec un dispositif d'application : uniquement l'OMC. Toutefois, son dispositif de règlement des différends connaît actuellement une crise en raison du retrait des États-Unis, ce retrait étant considéré par certains comme une action visant à saboter l'organisation.[178] D'autres analystes considèrent que l'obstruction américaine fait partie de la position de négociation de ce pays liée à ses différends commerciaux avec la Chine, et notent que les États-Unis continuent de gagner une part substantielle des affaires qu'ils portent devant l'organe de règlement des différends.[179]

UN MANQUE DE COHÉRENCE GLOBALE

Cette fragmentation conduit à un manque de coordination des politiques et à une incohérence de la gouvernance, avec de fortes pressions concurrentes.

Le système des Nations Unies a promu une approche de la sécurité alimentaire fondée sur les droits par le biais du CSA, encourageant la mise en œuvre de tactiques plus holistiques pour atteindre les ODD, plaidant en faveur de systèmes alimentaires et d'une agroécologie durables, sous l'impulsion de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et avec, en 2018, l'adoption de la Déclaration des droits des paysannes et des paysans.[180]

En revanche, certains bailleurs de fonds destinés à l'aide au développement ont apporté des réponses à court terme qui ne correspondaient pas toujours aux besoins à long terme. Et sur le plan politique, la réponse à la crise des prix des denrées alimentaires a servi à renforcer la productivité et la production de denrées « pour nourrir 9 milliards de personnes d'ici à 2050 ».[181] Cette intervention n'a pas résolu les défis écologiques et n'a pas protégé les droits et pratiques des paysans. Elle a de plus pratiquement ignoré les inégalités de genre.[182] L'influence accrue d'entreprises dans le domaine de la gouvernance s'est traduite par une interprétation limitée de la notion de « développement durable ». Ainsi, de grandes chaînes de distribution internationales incluent dans leurs plans de développement durable l'intégration des petits exploitants agricoles dans leurs chaînes de valeur, ainsi que la formation aux techniques d'agriculture durable. Dans le même temps, le pouvoir de marché croissant de ces entreprises leur permet de faire respecter des normes de production au sein de ces chaînes de valeur et de déterminer les conditions contractuelles.[183] Ce pouvoir privé s'oppose et sape souvent les efforts déployés par les acteurs de la société civile et certains États qui cherchent à promouvoir une approche de la sécurité alimentaire fondée sur les droits,[184] et ceci soulève une question très préoccupante de reddition de comptes.

Les États continuent de jouer un rôle clé dans la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale, à travers les différentes plateformes d'engagement et ce, à de multiples échelles.[185] Cependant, la complexité accrue de la gouvernance amène parfois les États à travailler en faveur d'objectifs politiques contradictoires. Ils peuvent placer la sécurité alimentaire en tête de leurs agendas politiques, la défendre vigoureusement dans des forums tels que le G7 ou le G20 et fournir des contributions d'aide à l'agriculture, mais dans le même temps, ils peuvent chercher à limiter l'influence politique du CSA et de son processus multipartite, empêcher l'institutionnalisation du droit à l'alimentation en tant que principe fondamental de la sécurité alimentaire, et poursuivre des politiques de libéralisation du commerce agressives vis-à-vis des pays en développement.[186]

UNE CRISE DU LEADERSHIP

L'organe censé donner une orientation politique générale est le CSA. Cette institution a été réformée à la suite de la crise des prix des denrées alimentaires[187] pour en faire une vaste plate-forme multipartite pour la gouvernance de la sécurité alimentaire, intégrant les organisations de la société civile, en particulier les organisations et mouvements des personnes gravement affectées par la faim et la dénutrition, dans le cadre de procédures décisionnelles avec des participants habilités à contribuer au processus de décision (mais non-votant). Ce processus est facilité par le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC). Les États membres restent les principaux décideurs et parties prenantes qui doivent rendre des comptes.[188] Cette réforme structurelle peut être considérée comme une réponse importante aux causes sous-jacentes de la crise alimentaire. Toutefois, le CSA fait face à une multitude de difficultés, malgré des études qui évaluent que son travail est positif et pertinent. Ceci est symptomatique d'une diminution globale de l'espace de la société civile dans toutes les plateformes de gouvernance. Les défis concernent :[189]

- Les acteurs : certains gouvernements ne veulent pas rendre de comptes ; les grandes entreprises cherchent une place privilégiée aux dépens des petits exploitants et des organisations de la société civile (OSC) ;
- Le processus : certains États préfèrent des solutions techniques et institutionnelles qui privilégient les investissements par rapport aux politiques publiques et utilisent davantage leurs compétences souveraines pour interdire la discussion sur certains sujets ;
- Les finances : le financement inadéquat de la plate-forme limite son potentiel ; et
- Le contenu : Le programme est trop influencé ou contrôlé par un petit nombre d'États qui ont de forts intérêts directs dans l'expansion des modèles agricoles actuels, tandis que les voix de la société civile et les organisations paysannes sont marginalisées. Il a fallu plusieurs années pour que le Mécanisme porte l'agroécologie devant le CSA, et les débats sur des questions controversées telles que la souveraineté alimentaire, les changements climatiques, les biocarburants et les effets de la libéralisation du commerce international sur l'alimentation et la nutrition restent tabous.

En revanche, le G20 a élargi sa zone d'influence après la crise des prix des denrées alimentaires, cherchant à coordonner la réponse mondiale. Le Plan d'action du G20 n'a cependant pas affronté les causes profondes du



problème et les pays de l'UA l'ont critiqué parce qu'il encourageait une dépendance continue aux importations alimentaires dans un contexte de volatilité des prix internationaux. Ces pays exigeaient des politiques de soutien à l'autosuffisance alimentaire.[190] Cette prise de pouvoir par les gouvernements de certains des pays les plus riches du monde, qui comprend les gouvernements de pays à revenu intermédiaire et de pays en développement qui ne sont pas habilités pour parler au nom d'autres pays, pose un problème de légitimité, surtout lorsque les pays représentant le Sud réunis au sein du groupe sont de grands exportateurs nets de denrées alimentaires, comme le Brésil.[191]

L'ÉMERGENCE DU SECTEUR PRIVÉ EN TANT QUE NOUVEL ACTEUR AVEC UNE NOUVELLE VISION : DÉFIS ET PERSPECTIVES.

Depuis la crise des prix des denrées alimentaires, le secteur privé (autre acteur clé) a acquis une position d'influence croissante sur la gouvernance de la sécurité alimentaire, apportant davantage de complexité au panorama des acteurs et à la prise de décision. La rhétorique de mobilisation de « milliards à plusieurs trillions » pour financer la réalisation des ODD[192] confère au secteur privé et aux financements privés une position toujours plus privilégiée.

En 2016, Oxfam et ses partenaires ont analysé les éléments clés de l'influence croissante des multinationales agroalimentaires dans les discussions sur la lutte contre la faim au niveau de la gouvernance :[193]

- Les entreprises ont directement lancé ou financé des actions (notamment le rôle de l'entreprise agrochimique norvégienne Yara dans la prolifération de corridors de croissance agricole à partir de 2008[194]), de même que des organisations philanthropiques : la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill & Melinda Gates ont créé AGRA en 2006.
- À partir des années 2000, des géants des semences et de l'agrochimie tels que Monsanto et Syngenta (qui appartiennent désormais respectivement à Bayer et à ChemChina) ont créé ou renforcé leurs activités philanthropiques pour asseoir leur plaidoyer lors de forums internationaux, dont le CSA, et lors de discussions sur le commerce et l'environnement.[195]
- Les multinationales se sont révélées influentes dans les discussions sur le développement dans le cadre leurs démarches de responsabilité sociale des entreprises. Leurs efforts de relations publiques mettent en évidence la convergence des intérêts et des priorités des entreprises et des gouvernements. L'accent mis depuis une décennie par le groupe agroalimentaire Nestlé pour la « création de valeur partagée » qui, selon l'entreprise, « est soigneusement configurée » vis à vis des 17 ODD, en est la parfaite illustration.[196]
- Des initiatives telles que la Nouvelle Alliance et Grow Africa visent à mobiliser des fonds privés pour surmonter le retrait du secteur public dans le financement du secteur agricole des pays en développement.[197] Les bailleurs de fonds ont créé ces entités pour offrir au secteur privé l'opportunité de promouvoir leurs approches, leurs technologies et leurs orientations politiques.

Les grandes organisations philanthropiques telles que la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill & Melinda Gates ont une grande influence financière. Entre 2013 et 2015, les fondations privées ont consacré 1,9 milliard de dollars au développement agricole, et 70 % de ces fonds sont allés en Afrique. Au cours de la même période, les fondations privées ont consacré 7,7 milliards de dollars à la recherche agricole, principalement dédiés aux intrants et plus particulièrement aux semences (principalement des hybrides et des organismes génétiquement modifiés [OGM]).[198] Leur poids financier et leurs investissements leur permettent d'exercer une influence sur les modèles agricoles adoptés par les pays en développement. Des organisations qui ont reçu un financement important de la part de la fondation, comme AGRA, ont cherché à façonner la conception des politiques en Afrique : au Ghana, le groupe de travail d'AGRA sur les semences a rédigé des amendements à la politique nationale concernant les semences, et ces derniers ont été soumis au Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture.[199]

Au fur et à mesure que l'influence des acteurs privés dans la politique de sécurité alimentaire s'est accrue, elle a eu tendance à éclipser celle des petites et moyennes entreprises familiales. Les acteurs privés encouragent généralement les approches technologiques du développement, notamment l'agriculture à forte intensité d'intrants externes, et ils éludent en général toute approche holistique fondée sur les droits. Les multinationales structurent également leur gouvernance selon une approche descendante, excluant les organisations paysannes, les organisations de femmes vivant en milieu rural et les organisations de défense des droits des femmes, le secteur privé national, et la société civile en général.[200]

4 Lutter contre l'insécurité alimentaire des femmes dans un système alimentaire (plus) instable et fragmenté

4.1 DES DÉFIS ACCRUS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES FEMMES

L'absence de progrès dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate pour tous (en particulier les paysannes) et donc vis-à-vis de l'ODD 2 d'ici à 2030 est due à l'instabilité des facteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire. Cette situation a contribué à la volatilité des prix des denrées alimentaires. Ce bilan est en grande partie la conséquence de choix politiques non sensibles au genre qui n'ont pas permis de faire face à un système agroalimentaire fragmenté.

Dix ans après la flambée des prix des denrées alimentaires de 2007-2008, les principaux facteurs structurels qui ont marginalisé les petites agricultrices n'ont toujours pas été pris en compte et les scénarios de sécurité alimentaire les plus probables ne sont pas des plus optimistes.

La faim est en hausse, comme l'a montré le rapport de l'ONU de 2018 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition : nous sommes au point où nous nous trouvions il y a dix ans et en 2017, quelques 821 millions de personnes étaient victimes de sous-alimentation.[201] Chaque année, de 2016 à 2018, plus de 100 millions de personnes ont connu de graves périodes de famine.[202] Le nombre de pays africains qui dépendent de l'aide alimentaire extérieure est passé à 31 en 2019 (contre 20 en 2009).[203]

Les conflits violents, les effets des changements climatiques et l'instabilité économique sont des facteurs majeurs d'insécurité alimentaire. Ils contribuent à précipiter des populations déjà marginalisées dans des situations extrêmes de pauvreté, voire de famine, comme au Yémen.[204] Selon le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),[205] il existe des preuves qui permettent d'affirmer que les agriculteurs émigrent à mesure que les températures augmentent. Ce phénomène exacerbe les inégalités, car ceux qui sont les moins résilients sont contraints de se déraciner de leur lieu de résidence. Les communautés marginalisées sont celles qui souffrent le plus lorsque la nourriture et l'eau sont moins disponibles, que les risques sanitaires augmentent et que leur vie et leurs moyens de subsistance sont menacés.

Les agricultrices sont vivement exposées aux chocs extrêmes subis par le système et, sur une planète qui se réchauffe, avec un nombre croissant de personnes affamées et davantage de conflits, elles subissent des risques accrus.

En effet, selon la FAO, « les femmes sont un peu plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que les hommes dans toutes les régions du monde »,[206] surtout si elles vivent en zone rurale, où pauvreté et insécurité alimentaire sont étroitement liées, et surtout dans un contexte de dépendance accrue vis-à-vis des marchés, et de recul de l'agriculture vivrière. Les tensions alimentaires réelles sont liées aux prix et à l'accès aux marchés plutôt qu'à la production,[207] mais les femmes sont vulnérables dans tous les aspects de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité.

DISPONIBILITÉ

Dix ans plus tard, la production alimentaire a augmenté et reste suffisante pour nourrir l'ensemble d'une population croissante dans toutes les régions du monde. Au cours des 20 dernières années, les disponibilités alimentaires par habitant ont augmenté dans le monde.[208]

Néanmoins, les changements climatiques et ses incidences négatives sur l'agriculture représentent une menace importante pour les disponibilités alimentaires. La FAO prévoit que les rendements céréaliers moyens mondiaux diminuent de 3 à 10 % pour chaque degré de réchauffement.[209] L'Afrique et une ceinture qui s'étend du Moyen-Orient à l'Asie du Sud-Est continentale, en passant par l'Asie du Sud et jusqu'en Indonésie et aux Philippines seront, pense-t-on, les régions les plus touchées par les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.[210] Cela risque de provoquer de graves dommages sur les récoltes et le commerce extérieur, entre autres.[211] Une augmentation des prix des denrées alimentaires est prévue, surtout en Afrique de l'Ouest et en Inde;[212] le pouvoir d'achat des populations devrait baisser de près de 12 % en Afrique de l'Ouest et de 6,2 % en Inde. La réduction du pouvoir d'achat aura de graves répercussions sur les populations rurales défavorisées.[213]

L'instabilité climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent avoir de graves répercussions locales, même lorsque les chiffres globaux de production alimentaire nationale semblent bons, et ces phénomènes peuvent entraîner de graves famines dans les zones touchées.[214] Les populations rurales des pays en développement, qui ont généralement une faible empreinte carbone[215] et dépendent de ressources naturelles renouvelables, sont particulièrement vulnérables aux chocs climatiques et aux risques naturels,[216] qui peuvent entraîner des pertes de production dévastatrices et compromettre leur sécurité alimentaire et leur nutrition.[217] Les femmes sont particulièrement vulnérables, car elles ont généralement moins accès que les hommes aux ressources qui permettent de s'adapter au changement climatique, telles que le capital social, la terre, les finances, le crédit, la santé, l'éducation, l'information, la mobilité et l'emploi formel, et elles ont une place réduite à la table des décisions.[218] La sécheresse et la rareté de l'eau dues aux changements climatiques ajoutent à leur charge de travail liée à leur genre (notamment la collecte du bois destiné au feu et de l'eau).[219]

ACCÈS

Même lorsque la disponibilité de nourriture est garantie, les pauvres et les personnes marginalisées n'ont parfois pas les ressources nécessaires pour y avoir accès que ce soit par l'achat ou la production. Et trop souvent, les programmes publics de protection sociale aussi bien que les organisations caritatives privées ne les atteignent pas, si toutefois ils existent dans ces pays défavorisés.[220] Le plus souvent, on attend des femmes qu'elles trouvent des moyens de faire face à la faim de leur famille.[221]

Au sein de chaînes de valeur mondiales et nationales concentrées, les agricultrices sont menacées en raison de leur faible marge de négociation : les industries agroalimentaires mondiales et les chaînes de grande distribution jouent un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement alimentaire et l'accès à la nourriture dépend des revenus, du niveau de prix et des transferts sociaux, facteurs qui échappent aux femmes ou dont elles sont victimes par discrimination.[222]

Les petits exploitants constatent qu'ils sont chassés des marchés, se retrouvent sous la pression des entreprises tant du côté des intrants (semences, machines) que de l'acheteur (négociants, industrie agroalimentaire, grande distribution). Oxfam a observé que dans le contexte de normes et de pratiques sociales patriarcales, ce sont les femmes qui en pâtissent le plus durement.[223] Elles sont reléguées à des emplois peu rémunérés et souvent informels dans les systèmes agroalimentaires, sont privées de la plupart de leurs droits socio-économiques et politiques et sont menacées de violence et de harcèlement sexuel. Tous ces facteurs remettent en question leur accès à la nourriture. Une enquête menée en 2018 auprès de travailleurs des exploitations viticoles sud-africaines a révélé que plus de 90 % d'entre eux déclaraient ne pas avoir assez à manger au cours du mois précédent. Près d'un tiers d'entre eux ou un membre de leur famille ont déclaré avoir sauté au moins un repas au cours de ce mois.[224]

Lorsque des politiques ont été mises en œuvre pour donner aux femmes un meilleur accès aux marchés, elles n'ont pas nécessairement été bénéfiques. L'introduction de rapports de marché entraîne généralement d'importants changements (négatifs ou positifs) dans la façon dont les gens vivent. Ces changements peuvent modifier les relations au sein du foyer, au bénéfice ou au détriment des femmes. En général, l'accès direct au revenu est perçu comme une façon de renforcer l'autonomie des femmes, mais dans l'économie domestique, ce n'est pas toujours le cas.[225] Au sein des foyers agricoles, il existe souvent des différences entre les sexes au niveau des revenus tirés des cultures. Les hommes ont tendance à produire des cultures à forte valeur ajoutée, laissant aux femmes le soin de cultiver des produits traditionnels souvent riches en micronutriments essentiels, mais qui ont été négligés par les politiques d'après-crise, ces dernières ayant principalement ciblé la production céréalière pour atteindre l'autosuffisance nationale.

Une analyse de la FAO sur le genre et la production de cultures de rente au Ghana a montré que les femmes cacaocultrices sont aussi productives que les hommes. Mais parce qu'elles ont tendance à être plus à court d'argent que leurs homologues masculins, les femmes cultivatrices de cacao utilisent davantage de méthodes à plus forte intensité de main-d'œuvre et moins *high-tech* que les hommes, ce qui alourdit leur charge de travail.[226]

Les conflits ont également des répercussions sexospécifiques sur la sécurité alimentaire.[227] Les hommes sont souvent à l'origine de la majeure partie des combats, laissant aux femmes la charge des moyens de subsistance et du bien-être du ménage.[228] La violence peut nuire directement aux femmes et réduire leur capacité à subvenir aux besoins de leur famille. Les déplacements liés aux conflits sont aussi l'une des principales causes d'insécurité alimentaire et affectent de manière extrême les femmes et les enfants.[229]

UTILISATION

Au niveau du foyer, ce sont souvent les femmes qui mangent le moins, en dernier et qui ont une alimentation de moins bonne qualité. L'augmentation de la pauvreté dans les foyers dirigés par des femmes a un impact direct sur la nutrition des femmes : pour s'adapter à la diminution de leur capacité d'acheter ou de cultiver des aliments diversifiés et de bonne qualité, elles s'orientent souvent vers des régimes alimentaires moins chers et moins variés, qui sont souvent déficients en nutriments essentiels, alors que ceux-ci sont particulièrement importants pour les femmes enceintes et les jeunes enfants.

> « Le plus souvent, le visage de la malnutrition est féminin ».
>
> FAO[230]

En 2017, l'insécurité alimentaire mondiale a augmenté pour la troisième année consécutive[231] et les femmes sont les plus affectées : un tiers des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie, généralement à cause d'une alimentation pauvre en fer. Cela implique également des risques pour la santé et la nutrition de leurs enfants[232], avec des répercussions à long terme sur leur développement. À l'échelle mondiale, l'anémie participe ou cause directement entre 20 et 40 % des décès de mères. Les femmes anémiques courent deux

fois plus de risques de mourir pendant ou peu après la grossesse que les femmes non anémiques. Comme l'anémie causée par une carence en fer entraîne une réduction de la capacité cognitive et de la productivité des travailleurs, on estime qu'elle réduit le produit intérieur brut de 4 % par an, en particulier dans les pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est.[234]

La malnutrition des femmes est souvent due à la pauvreté et à l'inégalité des relations au sein du ménage. Les femmes qui ont accès à des ressources financières bénéficient d'une plus grande diversité alimentaire et, dans les régions rurales, les agricultrices qui contrôlent les ressources ont souvent une alimentation de meilleure qualité.[235]

Même lorsque la nourriture est disponible et relativement accessible, les populations peuvent rencontrer des difficultés pour satisfaire pleinement leurs besoins nutritionnels. Dans les pays où l'apport calorique est suffisant, les taux de retard de croissance des enfants demeurent élevés, par exemple au Bangladesh, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali et au Népal.[236] Les chocs climatiques, les conflits et les facteurs sociaux qui alourdissent la charge de travail des agricultrices mettent leur santé en danger et limitent leur capacité à adopter les pratiques alimentaires recommandées pour les nourrissons et les jeunes enfants.[237]

STABILITÉ

Dans de nombreux pays en développement, la volatilité des prix des denrées de base a persisté, avec de nouveaux pics en 2016 et 2017, et les prix sont restés supérieurs au niveau du début des années 2000. Face à la volatilité des prix, les gens consacrent leurs revenus pour au maintien de leur accès à la nourriture au détriment de produits de première nécessité. Ceci signifie que la sécurité alimentaire dépend largement de la stabilité des prix.[238]

L'instabilité des indicateurs de la sécurité alimentaire au cours des 10 dernières années a conduit à l'échec de la réalisation du droit à une alimentation adéquate. Cela est dû en grande partie aux choix politiques de sécurité alimentaire, mais aussi aux financements, en termes de quantité, de qualité, d'objectifs et de reddition de comptes.

4.2 QUELS CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS AUX PROGRAMMES INSTITUTIONNELS DE FINANCEMENT POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES FEMMES ?

UNE AVANCÉE INSTITUTIONNELLE

Quelques grandes institutions de l'ONU ont modifié leur discours pour tenir compte de l'égalité hommes-femmes dans leurs politiques et leurs stratégies. Les agences de l'ONU, en particulier, ont œuvré en faveur de l'autonomisation des femmes vivant en milieu rural et ont contribué à réorienter le discours sur le développement agricole.

- Après la crise des prix des denrées alimentaires, les agences des Nations Unies basées à Rome ont développé leurs propres stratégies genre.[239]

- PAM : en 2009, le PAM a mis en œuvre sa politique d'égalité des genres au travers de l'ensemble de ses programmes au moyen d'un plan d'action visant à en assurer la viabilité sur le terrain. L'objectif consistait à apporter une approche adaptée à l'aide alimentaire en tenant compte des besoins spécifiques, d'accroître la participation des femmes à la conception des programmes, de renforcer la capacité de décision des femmes et des filles, et de protéger les femmes des violences sexuelles et sexistes.[240]
- FAO : en mars 2012, la FAO a adopté sa politique en matière d'égalité des genres. L'objectif était de mieux cibler les femmes de l'ensemble des programmes grâce à des données ventilées par sexe et des normes et règles concernant la formulation des projets.[241]
- FIDA : Mise en œuvre en 2012, la stratégie du FIDA en matière d'égalité des genres s'articulait autour de trois objectifs : promouvoir le renforcement de la capacité économique des femmes, leur assurer une participation et une influence équitables au sein des institutions et des organisations rurales, et garantir l'équité dans la charge de travail et dans la part de services de vulgarisation et de valeur économique reçues.[242]

- En 2011, le CSA a prodigué des recommandations sur les politiques en matière de genre et de nutrition :[243]
  - Action proactive en faveur des femmes.
  - Renforcement du rôle des femmes dans la prise de décision en matière de sécurité alimentaire.
  - Promulgation de lois garantissant l'accès des femmes aux ressources et aux services.

- En octobre 2012, la FAO, le FIDA, ONU Femmes et le PAM ont lancé leur initiative conjointe pour accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes vivant en milieu rural.[244] Il s'agissait d'accroître les possibilités de *leadership*, d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des femmes, et de sensibiliser davantage les parties prenantes sur des questions liées à l'égalité des genres.

Face à l'inaction des gouvernements, l'ONU a pris les devants en légiférant sur les inégalités entre les sexes dans les secteurs rural et agricole au cours des trois dernières années : son Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a reconnu les nombreux défis auxquels les femmes rurales devaient faire face en 2016, relevant que dans de nombreux cas, la situation s'était aggravée. Le Comité a également indiqué



que les États doivent veiller, entre autres, à ce que « les politiques macroéconomiques, y compris les politiques commerciales, fiscales et d'investissement, ainsi que les accords bilatéraux et multilatéraux, répondent aux besoins des femmes vivant en milieu rural et renforcent les capacités productives et d'investissement des petites productrices. Elles doivent attaquer les effets négatifs et discriminatoires des politiques économiques, notamment la libéralisation de l'agriculture et du commerce en général, la privatisation et la marchandisation des terres, de l'eau et des ressources naturelles, au préjudice de la vie des femmes vivant en milieu rural et de la réalisation de leurs droits. »[245]

Le forum du CSA sur le renforcement de la capacité d'action des femmes a mis en lumière d'importantes lacunes dans la mise en œuvre de ces politiques : 155 pays ont au moins une loi qui limite les possibilités économiques des femmes, 100 pays excluent totalement les femmes de certains emplois et 18 laissent à leur mari le soin de déterminer si leur femme peut travailler. Ce forum a exhorté les États à respecter leurs engagements en faveur des droits des femmes vivant en milieu rural en accord avec le CEDAW.[246] En octobre 2019, le CSA étudiera l'élaboration d'un ensemble de lignes directrices volontaristes sur l'égalité des sexes et le renforcement de la capacité d'action des femmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysannes et paysans et autres personnes travaillant en milieu rural, adoptée par l'Assemblée générale en 2018, appelle les États à « prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer toute forme de discrimination à l'égard des paysannes et des autres femmes travaillant en milieu rural et promouvoir leur autonomisation afin de garantir, sur la base de l'égalité entre hommes et femmes, le respect total et équitable de tous leurs droits humains et libertés fondamentales, leur libre participation au développement économique, social, politique et culturel rural, et la possibilité de bénéficier de ce dernier. »[247]

FINANCEMENT ET CIBLAGE INADAPTÉS

Le rapport de 2008 sur le développement dans le monde publié par la Banque mondiale, intitulé « L'agriculture au service du développement » reconnaît l'importance des petits exploitants agricoles, et en particulier des femmes. Il soulignait l'importance de l'investissement dans un développement agricole mené par les paysans afin de réduire la pauvreté, après des décennies de processus de développement qui ont ignoré les agriculteurs familiaux, en particulier les cultivatrices.[248]

Deux grands programmes ont émergé, avec des outils qui appellent à des investissements plus responsables dans l'agriculture et à la lutte contre les inégalités entre les

sexes : les normes volontaires de durabilité (NVD), qui visent principalement le secteur privé, et le cadre d'investissement responsable dans l'agriculture (CIR), qui vise principalement les gouvernements. D'importantes lacunes subsistent dans la lutte contre l'inégalité entre les sexes et le renforcement de la capacité de décision des agricultrices, et ces outils doivent être utilisés dans un contexte approprié pour qu'ils fonctionnent.[249]

Toujours en 2008, la Fondation Bill & Melinda Gates a défini une politique de genre pour les projets agricoles qu'elle soutient, afin de veiller à ce que les femmes en bénéficient et pour suivre les impacts du projet sur les femmes, leurs enfants et communautés.[250]

Toutefois, depuis la crise des prix des denrées alimentaires, il y a peu de preuves indiquant que les réponses politiques ont pris en compte les inégalités de genre, et la recherche dans ce domaine est encore fragmentaire. Des décennies de rhétorique au sujet de la grande vulnérabilité des femmes ont donné des résultats limités dans l'action politique, et il existe encore peu d'informations détaillées pour indiquer comment, dans la pratique, améliorer la situation des femmes vivant en milieu rural. Cette négligence se reflète dans les dépenses d'aide.

Les données de l'OCDE montrent que l'aide bilatérale globale visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en tant qu'objectif important (secondaire) ou prioritaire (principal) tous secteurs confondus était plus élevée que jamais en 2015-2016, ce qui correspond à 37 % de l'aide totale. Toutefois, les activités d'aide liées à l'objectif principal sont restées constamment inférieures à 5 milliards de dollars par an, soit seulement 4 % du total de l'aide bilatérale allouable par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) en 2015-2016. L'aide consacrée à l'égalité des genres et au renforcement de la capacité d'action des femmes en tant qu'objectif prioritaire dans les secteurs économique et productif (l'agriculture et le développement rural) est passée de 616 millions d'USD par an en moyenne entre 2013 et 2014 à seulement 460 millions USD par an en moyenne entre 2015 et 2016, soit seulement 2 % du total de l'aide destinée à ces secteurs.[251]

Néanmoins, il convient de noter que plus de la moitié (286 millions de dollars) de ces 460 millions de dollars a été consacrée à l'agriculture et au développement rural. Même si l'agriculture est le principal secteur économique et productif qui permet de cibler l'égalité des genres, faire de l'égalité des genres un objectif principal de l'aide agricole et du développement rural n'est pas encore une priorité pour les bailleurs de fonds.

En outre, même si les organisations et mouvements de défense des droits des femmes sont reconnus comme des acteurs particulièrement efficaces pour apporter des changements durables en faveur de l'égalité hommes-femmes, l'aide accordée à ces organisations reste extrêmement modeste. En 2015-2016, en moyenne 225 millions de dollars ont été versés, spécifiquement aux ONG visant les femmes, et les organisations de femmes des pays en développement n'ont reçu que 38 millions de dollars.[252]

COMBLER LE MANQUE DE DONNÉES POUR ÉVALUER ET TRAITER LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES DANS L'AGRICULTURE

En 2007-2008, il a été accordé peu d'attention aux effets ventilés par sexe de la crise des prix des denrées alimentaires, sans oublier son impact nutritionnel, les stratégies d'adaptation telles que le retrait des filles de l'école et l'aggravation de la pauvreté chez les femmes chefs de famille. Les travaux d'Agnes Quisumbing et Ruth Meinzen-Dick et de leurs collègues de l'IFPRI[253] et de la FAO, *The State of Food Insecurity in the World 2008*[254] constituent une exception majeure. Il n'existe toujours pas de données ventilées par sexe concernant les programmes de sécurité alimentaire.[255] Sur les 40 indicateurs de la FAO concernant les déterminants et les résultats de la sécurité alimentaire, un seul est lié au genre (anémie chez les femmes enceintes).[256] L'absence de telles données sur les populations rurales complique aussi la mise en œuvre des prescriptions du CEDAW relatives aux droits des femmes vivant en milieu rural.

Les données manquent également concernant le financement réel versé par les bailleurs de fonds pour soutenir les femmes dans le domaine agricole et accompagner l'adaptation aux changements climatiques. Et tous les donateurs ne font pas systématiquement rapport au Système de notification des pays créanciers de l'OCDE. De plus, les indicateurs d'égalité des sexes de l'OCDE n'indiquent que si le projet vise l'égalité entre les sexes et s'il s'agit d'un objectif intégré, ou s'il s'agit d'un objectif fondamental pour l'élaboration du programme et pour les résultats escomptés. Les indicateurs ne font pas de distinction entre les projets qui ciblent les ressources dédiées aux femmes et ceux qui cherchent à transformer la relation entre les sexes.

En 2017, Oxfam a constaté que les pays bénéficiaires de l'aide ne recueillant pas de données ventilées par sexe, il est impossible de savoir si l'APD parvient aux agricultrices.[258] Il existe des outils qui peuvent être utilisés pour mesurer la capacité d'action des femmes, tel que l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture, que l'initiative FTF américaine a contribué à créer.[259] Ce renforcement de la capacité d'action des femmes est essentiel pour transformer le rôle des femmes rurales dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, ainsi que pour s'attaquer aux causes structurelles de la faim.[260]

ENCADRÉ 3 : COLLECTE DE DONNÉES DE QUALITÉ, VENTILÉES PAR SEXE, POUR DE MEILLEURS OUTILS DE PRÉVENTION : LE CAS DU CADRE HARMONISÉ[257]

Depuis 1999, le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) développe et affine son Cadre harmonisé pour l'analyse et l'identification des zones à risque et des groupes vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ce Cadre est un outil de prévention et de gestion des crises alimentaires et permet d'identifier et d'analyser les zones où les populations présentent un risque élevé d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultats de ces analyses permettent de classer l'insécurité alimentaire sur une échelle de gravité et d'estimer les populations les plus touchées, ainsi que de prévoir les périodes de soudure. Cet outil destiné aux décideurs pourrait être plus qualitatif s'il comportait une analyse de la dimension genre, par exemple en recueillant systématiquement des données et des éléments de preuve ventilés par sexe. Cette première étape pourrait aider à caractériser l'insécurité alimentaire sous un angle sexospécifique et, par conséquent, à mieux cibler les populations vulnérables.

4.3 COMBLER L'ÉCART ENTRE LES SEXES : TRANSFORMER PLUTOT QU'INTÉGRER LE GENRE

Davantage d'investissements dans le développement agricole, même s'ils ciblent les petites exploitations familiales, ne profitent pas automatiquement aux femmes et à la sécurité alimentaire. Pour savoir si le développement agricole favorise l'égalité des genres, il faut se demander si les femmes ont accès aux ressources, si elles peuvent réellement prendre des décisions concernant les fruits des gains de productivité et des revenus et si les efforts de développement les aident à satisfaire leurs besoins et leurs attentes.[261]

L'Institut international du développement durable (IIDD) a démontré en 2017 que les hommes et les femmes ne bénéficient pas équitablement des investissements étrangers dans le domaine de l'agriculture.[262] Bien que son analyse porte sur les investissements privés, certaines des lacunes relevées de manière détaillée se retrouvent également dans les programmes de développement financés par des fonds publics :

- Les investisseurs étrangers tendent à consolider les inégalités existantes en matière de propriété et de contrôle fonciers, en ne travaillant qu'avec des hommes qui disposent de droits fonciers officiels. Ceci est de nature à réduire la capacité des femmes vivant en milieu rural à utiliser les terres communes pour répondre aux besoins du foyer.
- Les femmes éprouvent souvent des difficultés à accéder au crédit et aux services de vulgarisation, et peuvent donc être exclues des programmes d'agriculture contractuelle. Ces facteurs les empêchent également de bénéficier des innovations agricoles.
- Les investisseurs ont tendance à négliger les besoins des femmes et à augmenter ainsi leur charge de travail, y compris le travail non rémunéré. Les investissements étrangers peuvent accroître les revenus des ménages, en aidant les femmes à assurer la sécurité alimentaire de leur famille, mais si cela implique de produire des cultures d'exportation au lieu de cultures vivrières pour la consommation personnelle des foyers, de nouveaux risques pour la sécurité alimentaire surviennent, notamment une plus grande vulnérabilité à la volatilité des prix mondiaux des produits de base et une concurrence accrue.
- Les projets d'investissement renforcent plutôt qu'ils ne transforment la répartition genrée du travail, les femmes continuant à occuper des emplois précaires et souvent informels.
- Les programmes tendent également à ne pas modifier la sous-représentation des femmes dans les coopératives et les organisations de travailleurs agricoles, en particulier dans les rôles de leadership au sein de ces groupes.

L'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire nécessite une évaluation d'impact ex ante afin de garantir le respect du principe d'« absence de nuisance » (*do no harm*), en tenant compte du contexte social et culturel local et de la manière dont il détermine la capacité des femmes à participer aux activités de développement. Les projets doivent déterminer qui contrôle les actifs au sein du ménage, et corriger les inégalités. À défaut, les normes et les inégalités de genre existantes seront tout simplement consolidées.[263] Des interventions de développement agricole mal conçues peuvent conduire à une marginalisation accrue des femmes en termes de prise de décision. Trop souvent, les projets exigent des bénéficiaires qu'ils aient par exemple un niveau minimum d'éducation et un accès au crédit, des

conditions préalables qui finissent par exclure les femmes.[264] Une stratégie de genre peut aider le personnel du projet à mieux comprendre les incidences potentielles de leurs interventions sur les femmes et les hommes, et les personnes susceptibles d'en bénéficier.[265] Les encadrés 4 et 5 traitent des efforts d'intégration du genre dans les projets de développement rural en Haïti et au Nigeria.

Une étude de 2019 analysant les documents de politique générale en Ouganda a révélé que la rhétorique d'« intégration de la dimension genre » était bien intégrée, mais que cela était insuffisant pour faire progresser l'égalité des sexes, étant donné le manque d'efforts concrets mis en œuvre. L'étude a également révélé que les documents utilisaient l'intégration du genre d'une manière qui tend à le dépolitiser.[266]

ENCADRÉ 4 : ÉTUDE DE CAS : L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHEZ LES FEMMES HAÏTIENNES VIVANT EN MILIEU RURAL [267]

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et présente l'une des répartitions de revenus les plus inégales de la planète. L'agriculture demeure au cœur du développement du pays, représentant 50 % de l'emploi et 22 % du PIB. Pourtant, la pauvreté sévit dans les campagnes haïtiennes, 90 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (contre un taux de pauvreté national global de 59 %).[268] La faim et la malnutrition vont de pair avec de faibles revenus : 40 % de tous les ménages haïtiens souffrent d'insécurité alimentaire et 30 % des enfants d'âge préscolaire souffrent de malnutrition chronique.[269]

Les femmes vivant en milieu rural en Haïti sont particulièrement vulnérables. Selon une étude de l'USAID, 49 % des femmes haïtiennes sont anémiques. Les femmes sont 20 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes d'être au chômage et gagnent en moyenne plus de 30 % de moins que les hommes. Dans les campagnes, les femmes vivant en milieu rural ont un accès insuffisant à la terre et participent moins que les hommes aux activités agricoles à haute valeur ajoutée. Cela affecte la quantité et la qualité des aliments qu'elles peuvent consommer. En outre, près de la moitié des femmes haïtiennes vivant en milieu rural doivent être considérées comme « non autonomisées », en raison de leur lourde charge de travail (dont de nombreuses responsabilités familiales non rémunérées), de leur incapacité à prendre des décisions liées à l'agriculture et de leur défaut d'appartenance à des groupes tels que les associations ou coopératives d'agriculteurs.[270]

En 2010, le gouvernement américain a fait d'Haïti l'un de ses « pays cibles » de FTF. Oxfam a récemment publié une évaluation d'AVANSE, un projet de Feed the Future North en Haïti. Cette étude a révélé que le projet a accordé aux femmes 30 à 40 % des prestations. AVANSE peut donc être qualifié de programme « sensible au genre », dans la mesure où son personnel tente explicitement d'intégrer le genre et d'inclure les femmes et leurs organisations dans les activités.[271] Cependant, le projet n'est pas un projet de transformation de l'égalité entre les sexes, car il ne remet pas en question les rôles traditionnels des hommes et des femmes dans les zones rurales du nord d'Haïti. Il fait participer les femmes à ce que l'on considère localement comme les « tâches relevant des femmes », à savoir la commercialisation en gros et à petite échelle des produits agricoles et le travail manuel lourd de construction de structures de sols et de conservation de l'eau, comme des terrasses ou des murs de soutènement. Les paysans qui ont participé aux différents sites du programme ont dit à Oxfam que « *kek grenn fanm* » (seulement quelques femmes) travaillaient à la culture du riz (l'aliment de base quotidien de la plupart des Haïtiens) à travers AVANSE.

Oxfam recommande que les efforts de développement agricole dans les zones rurales haïtiennes, comme AVANSE, agissent de manière plus concertée pour consulter les agricultrices au sujet de leurs besoins et leurs priorités, et leur donnent la possibilité de participer à toutes les activités du projet, y compris la production de tous types de cultures et l'élevage de bétail.

ENCADRÉ 5 : AUGMENTATION DU REVENU DISPONIBLE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES AU NIGERIA

Les prix des denrées alimentaires au Nigeria ont suivi une tendance à la hausse depuis 2003,[272] atteignant un pic en 2010, ce qui a eu un impact négatif sur l'accès des consommateurs pauvres à la nourriture. Dans un pays très dépendant des importations de produits de base, le secteur agricole représente une grande partie de l'économie, qui emploie 70 % de la population active nigériane, principalement des paysans avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.[273] Les agricultrices ont moins accès que les cultivateurs aux terres, aux intrants, aux emplois rémunérés et aux services de vulgarisation, ce qui signifie qu'elles ont tendance à se développer et à gagner moins. Ainsi, de nombreux programmes nationaux et internationaux ont été mis en œuvre au Nigeria,[274] mais rares sont ceux qui ont ciblé les petits exploitants agricoles et les femmes. Au niveau national, le Nigeria est loin de l'objectif de 10 % dédié à l'agriculture dans le budget national fixé par le PDDAA, ce chiffre restant inférieur à 2 % à ce jour.[275] Très peu d'attention est accordée aux lignes budgétaires spécifiques aux femmes, aux jeunes et aux segments marginalisés des communautés. En 2016, le genre et la jeunesse ont été regroupés dans le budget et seulement 1 % des projets proposés pour ces thématiques a été financé.[276] Les initiatives internationales n'ont pas non plus envisagé cette problématique, mais certains programmes, comme celui décrit ci-dessous, ont tenté de reconnaître la capacité productive des paysannes, et de leur donner les moyens de réduire sensiblement l'insécurité alimentaire.

Depuis 2015, Oxfam met en place un programme d'épargne et de prêts villageois (VSL)[277] au Nigeria, permettant à de petits groupes de 15 à 25 villageois de créer un fonds d'épargne commun auprès duquel tous les membres du groupe peuvent obtenir des prêts. L'un des principaux objectifs de ces groupes est d'accroître l'accès des femmes aux ressources financières et, à terme, de renforcer la capacité d'action des femmes sur les plans économique, social et politique. Les femmes représentent 75 % des participants au programme.

Une étude de référence (2016-2018) a examiné l'impact du programme VSL sur le renforcement de la capacité d'action des femmes. L'une des incidences directes est sur la sécurité alimentaire des communautés. En 2017, certains répondants, en particulier des femmes, ont déclaré dans certains villages, avoir moins de trois repas par jour. Mais en 2018, tous les répondants de tous les villages déclaraient manger trois repas par jour.

Cette amélioration s'explique directement par l'augmentation de la capacité financière des femmes participantes. L'affirmation suivante d'une bénéficiaire de village de Kebbi démontre que VSL lui a permis de diversifier les sources de revenus de son foyer et lui a donné plus d'alternatives pour l'achat de nourriture afin d'assurer sa sécurité alimentaire : « Avant de rejoindre le groupe VSL, je devais demander la permission d'acheter, même des condiments pour la soupe, parce que l'argent vient de mon mari. Mais depuis que j'ai rejoint VSL, je n'ai plus à demander la permission avant de faire de petits achats puisque je suis habilitée à le faire. »

Le programme a en effet eu une incidence positive sur la prise de décision conjointe au niveau des ménages, car les femmes contribuent désormais pleinement aux dépenses. Je soutiens maintenant mon mari en apportant ma part d'argent, et c'est possible parce que j'ai rejoint VSL », dit une femme de l'État d'Adamawa. Une autre, du village de Guyuk, a ajouté : « Quand mon mari vend une chèvre, nous discutons de la façon de dépenser cet argent. Je suis très heureuse, tout a changé. »

VSL a aussi contribué à un changement de perception du rôle social des femmes et a renforcé leur participation à la prise de décision politique de la communauté. Une femme de Kebbi déclarait : « Depuis que j'ai rejoint VSL, je suis respectée de tous. Souvent, je participe en tant que membre exécutif à la plupart des comités constitués dans ma communauté. »

5 Conclusion et recommandations

De multiples facteurs liés à l'offre et à la demande d'aliments ont déclenché la crise des prix des denrées alimentaires en 2007-2008. La flambée des prix a également révélé que l'évolution structurelle du système alimentaire mondial a accru les inégalités dans l'accès à la nourriture.

The food price crisis has denied the right to adequate fDe multiples facteurs liés à l'offre et à la demande d'aliments ont déclenché la crise des prix des denrées alimentaires en 2007-2008. La flambée des prix a également révélé que l'évolution structurelle du système alimentaire mondial a accru les inégalités dans l'accès à la nourriture.

La crise des prix des denrées alimentaires a refusé le droit à une alimentation adéquate à des catégories entières de personnes qui en ont subi les effets à long terme. Les femmes ont vécu des effets extrêmes parce qu'elles sont aux prises avec une discrimination tant au niveau de la société qu'au sein de leur propre foyer, avec de fortes répercussions sur leur droit à l'alimentation.

La réponse mondiale à la crise a été particulièrement visible, de nombreux acteurs s'étant impliqués et ayant pris de nombreux engagements, de nouvelles initiatives et de nouveaux instruments ont été lancés par des organes intergouvernementaux, des pays, des bailleurs de fonds mondiaux et des acteurs privés. Toutefois, les financements ont été insuffisants et la réponse politique a principalement ciblé la production au lieu de se concentrer sur le droit à l'alimentation, en particulier celui des femmes.

Après 10 ans, la gouvernance de la sécurité alimentaire dans le monde est très fragmentée, le pouvoir d'un petit nombre d'acteurs connaît une augmentation spectaculaire. Ces acteurs comprennent les grandes multinationales, la Banque mondiale, le FMI et les États du G7. La voix des personnes qui ont été laissées en situation d'insécurité alimentaire est rarement entendue dans le cadre des débats politiques.

Les financements destinés aux femmes dans l'agriculture est insignifiant par rapport à d'autres financements publics, et ce désinvestissement public laisse le champ libre à d'autres acteurs, tels que le secteur privé, qui ont adopté une approche « business as usual » et pour qui l'égalité hommes-femmes en agriculture ne fait pas figure de priorité absolue.

Le fait de ne pas s'attaquer aux causes structurelles de la crise des prix des denrées alimentaires, aggravées par les changements climatiques et la une recrudescence des conflits, expose les femmes à davantage de risques dans tous les aspects de la sécurité alimentaire. Pour commencer à affronter ces défis, Oxfam formule les recommandations suivantes :

GARANTIR PARTICIPATION ET INCLUSION

- Les gouvernements des pays en développement et les bailleurs de fonds doivent soutenir une transformation en faveur d'une agricole inclusive et créer un environnement propice pour que les paysannes et paysans puissent exercer leurs droits. Il s'agit notamment de réduire les déséquilibres de pouvoir et de soutenir les réformes foncières au niveau national.
- Les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent faire de l'autonomisation économique des femmes dans le domaine agricole une priorité absolue. Ces actions doivent comprendre un soutien accru aux organisations d'agricultrices et au développement de marchés pour les cultures que les femmes ont tendance à produire.[278]
- Les communautés locales, les organisations paysannes, les organisations de femmes vivant en milieu rural et les autres acteurs de la société civile concernés doivent participer à l'élaboration des politiques alimentaires et agricoles. Les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent adopter une approche fondée sur les droits, incluant l'identification *ex ante* des groupes ciblés, l'analyse *ex ante* des spécificités de genre et une action positive abordant les besoins des femmes (par exemple, les services de vulgarisation leur tendant la main et employant des agents féminins). La participation des femmes à la prise de décision à tous les niveaux doit faire l'objet d'une attention particulière.

AUGMENTER L'AIDE ÉTRANGÈRE AU SECTEUR AGRICOLE

- Les politiques et financements doivent soutenir et promouvoir les paysannes en vue de réaliser l'ODD 2 en facilitant l'auto-organisation des femmes et des organisations féminines.
- Les dirigeants du G7 doivent s'engager, lors du prochain sommet de Biarritz en août 2019, à augmenter les engagements financiers en faveur de l'égalité hommes-femmes dans la région du Sahel, notamment en soutenant l'agriculture à petite échelle, en concevant un indicateur de genre pertinent et en renforçant la responsabilité des initiatives précédentes du G7/G8.
- Les bailleurs de fonds doivent encourager les organismes multilatéraux, comme la Banque mondiale et le FIDA, à accroître la part de leurs dépenses agricoles consacrée à l'égalité hommes-femmes.
- Les fournisseurs d'aide au développement doivent accroître la quantité et la qualité de l'aide et de l'appui afin de donner la priorité aux paysannes qui encouragent des pratiques à faibles intrants et résistantes au climat, en particulier la restauration des sols, la diversification des cultures, la conservation et la gestion de l'eau.
- Les investissements dans l'agriculture familiale doivent être combinés et complétés par d'autres initiatives afin de rétablir les droits et le pouvoir de décision des

paysannes notamment des projets visant à améliorer l'accès des femmes à l'éducation et à encourager les familles à partager les responsabilités du travail non rémunéré, ainsi que des actions légales donnant aux femmes les mêmes droits que les hommes.

AUGMENTER L' INVESTISSEMENT PUBLIC NATIONAL DANS LE SECTEUR AGRICOLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Les gouvernements des pays en développement doivent augmenter les investissements publics dans l'agriculture, en mettant l'accent à la fois sur les femmes et les agriculteurs familiaux et sur des approches durables et résilientes aux changements climatiques en matière de développement agricole et doivent inclure des lignes spécifiques dans leurs budgets agricoles pour soutenir les agricultrices.
- Les gouvernements doivent soutenir la participation des agricultrices et des organisations de défense des droits des femmes à la prise de décisions budgétaires.
- Les gouvernements africains doivent faire respecter puis dépasser leurs engagements du PIDAA, à savoir l'allocation de 10 % des budgets nationaux à l'agriculture, cet objectif devant être une priorité absolue. Ces budgets doivent mettre l'accent sur les investissements publics plutôt que sur les dépenses récurrentes telles que les salaires de fonctionnaires.
- Les gouvernements des pays en développement doivent adopter des politiques nationales qui donnent la priorité à la production alimentaire et préviennent le détournement des terres agricoles vers la production à grande échelle de cultures destinées à l'exportation et de biocarburants.[279]
- Création d'une base de données publique sur la propriété foncière et les modalités des transactions foncières à grande échelle.
- Les bailleurs de fonds doivent aider à renforcer la capacité des gouvernements des pays en développement à négocier avec les investisseurs lors de transactions foncières de grande envergure.
- Les gouvernements doivent promouvoir la participation de la société civile, des organisations d'agriculteurs et des organisations de femmes au développement et à la gouvernance des réserves alimentaires. Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux doivent fournir une assistance financière et technique pour constituer des réserves.

GARANTIR L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESSOURCES, DES MARCHÉS COMPETITIFS ET LES DROITS DES PAYSANS

- Les politiques doivent faciliter l'accès des femmes aux intrants, aux ressources et aux services.
- Les États doivent mettre en place des mécanismes de responsabilisation pour veiller à ce que les sociétés nationales et transnationales ne violent pas les droits fonciers et afin de garantir l'égalité des sexes dans la gouvernance foncière.
- Les États doivent promulguer ou appliquer la législation sur la concurrence ou les lois antitrust afin de réglementer les excès de pouvoir privé sur les marchés. Les États doivent coopérer aux niveaux régional et mondial pour faire appliquer les règles de concurrence.
- Les politiques et législations nationales sur les semences et droits d'obtenteur doivent garantir le droit des paysannes et des paysans de conserver, réutiliser, échanger et vendre leurs semences.

ABORDER LE DÉFI DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Les gouvernements des pays développés doivent augmenter le financement de l'adaptation au changement climatique, en veillant à ce qu'il représente au moins 50 % de leur contribution au financement climat d'ici à 2020.
- Les bailleurs de fonds doivent redoubler d'efforts pour promouvoir l'égalité hommes-femmes grâce à des financements bilatéraux pour l'adaptation au changement climatique en veillant à ce qu'au moins 85 % des projets d'adaptation aient pour objectif premier l'égalité des sexes (2e indicateur du CAD) ou objectif majeur (1er indicateur) dont au moins 20 % comme objectif premier.

RECUEILLIR DES DONNÉES POUR ÉVALUER LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES DANS L'AGRICULTURE

- Les instituts de recherche et forums de politique agraire et économique doivent obtenir des données fiables ventilées par sexe, avec des indicateurs de genre solides auprès de tous les acteurs, et en particulier auprès des gouvernements et des bailleurs de fonds afin de rendent compte d'indicateurs de politique de genre. Ils doivent également mener de travaux de recherche qualitative afin de comprendre les expériences respectives des femmes et des hommes dans l'agriculture, le développement rural, la sécurité alimentaire et la nutrition.

DÉFENDRE LE RÔLE DU CSA DANS LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Les États parties de la FAO doivent défendre le CSA en recentrant la gouvernance de la sécurité alimentaire au sein de cette plate-forme, en réaffirmant sa légitimité exclusive dans la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire, en garantissant la prise de décision et la responsabilisation des États et en renforçant la participation des organisations de la société civile. Ils doivent également allouer des fonds suffisants à ses activités afin d'assurer un effet de levier suffisant pour l'action, et adopter ses recommandations dans la législation et les politiques nationales.

Notes

1 World Bank (2011). *Food Price Hike Drives 44 Million People into Poverty*. http://web.worldbank.org/archive/website01290/WEB/0__-3593.HTM

2 Suite à ces estimations quant à l'ampleur de la faim, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a recommandé que la FAO revoit sa méthodologie, très critiquée, pour comptabiliser le nombre de personnes sous-alimentées. Cette nouvelle méthodologie comprenait des estimations actualisées de la population et des enquêtes auprès des ménages sur la consommation alimentaire, et tenait compte des déchets alimentaires au niveau de la distribution. Elle a été utilisé pour la première fois dans le Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) en 2012, et les tendances de la faim observées ont mis en évidence des changements significatifs. Depuis lors, la méthodologie a été constamment révisée et de nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour la rendre plus exhaustive.

3 FAO (2009). *The State of Food Insecurity in the World 2009*. Rome: FAO. http://www.fao.org/tempref/docrep/fao/012/i0876e/i0876e_flyer.pdf

4 P. Scott-Villiers, N. Chisholm, A. Wanjiku Kelbert and N. Hossain (2016). *Precarious Lives: Food, Work and Care after the Global Food Crisis*. Brighton: IDS and Oxfam International. https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/12190/PrecariousLives_Online.pdf

5 World Food Programme (2009). WFP Gender Policy 2009: *Promoting Gender Equality and the Empowerment of Women in Addressing Food and Nutrition Challenges*. Rome: WFP. https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp203758.pdf

6 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007*. Medford: IATP and the Global Development and Environment Institute (GDAE). https://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/rp/ResolvingFoodCrisis.pdf

7 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*: Building Climate Resilience for Food Security and Nutrition. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/i9553en/i9553en.pdf

8 O. De Schutter (2008). *Background Note: Analysis of the World Food Crisis by the U.N. Special Rapporteur on the Right to Food*, Olivier De Schutter. Office Of The United Nations High Commissioner For Human Rights. https://www2.ohchr.org/english/issues/food/docs/srrtfnotefoodcrisis.pdf

9 Ibid. Le prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux a augmenté de 83 % entre début 2007 et mai 2008.

10 FAO, OCDE (avec des contributions du FIDA, du FMI, de la CNUCED, du PAM, du PAM, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'IFPRI et de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies) (2011). *Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses*. http://www.fao.org/fileadmin/templates/est/Volatility/Interagency_Report_to_the_G20_on_Food_Price_Volatility.pdf

11 Une très faible part de la production mondiale de riz fait l'objet d'échanges internationaux, par rapport à la production de blé et de céréales secondaires. Voir FAO (2019). *World Cereal Markets Remain Well Balanced in 2018/19*. http://www.fao.org/worldfoodsituation/csdb/en/

12 Voir la base de données de l'Indice FAO des prix des produits alimentaires : http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en

13 R. Trostle (2011). *Why Another Food Commodity Price Spike?* Amber Waves. https://www.ers.usda.gov/amber-waves/2011/september/commodity-price-spike/

14 P. Scott-Villiers et al. (2016). *Precarious Lives*, op. cit.

15 O. De Schutter (2008). *Background Note: Analysis of the World Food Crisis by the U.N. Special Rapporteur on the Right to Food*, op. cit.

16 P. Scott-Villiers et al. (2016). , op. cit.

17 N. Bricas and M. Goïta (2018). *La crise alimentaire 10 ans après, qu'est-ce qui a changé?* In *Grain de Sel*, N°76, pp.6-8. Inter-réseaux Développement Rural. http://araa.org/sites/default/files/news/pdf/GDS76_Dix ans après 2008_VF_3Mo.pdf

18 P. Scott-Villiers et al. (2016). *Precarious Lives*, op. cit.

19 M. Trueblood and S. Shapouri (2001). *Implications of Trade Liberalization on Food Security of Low-income Countries*. Agriculture Information Bulletin No. 765-5, USDA. https://ageconsearch.umn.edu/record/33705/files/ai017655.pdf

20 Ibid.

21 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*. United Nations. http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2014/world-survey-on-the-role-of-women-in-development-2014-en.pdf?la=en&vs=3045

22 M. Rakotoarisoa, M. Iafrate and M. Paschali (2012). *Why has Africa Become a Net Food Importer? Explaining Africa agricultural and food trade deficits*, p.7. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/a-i2497e.pdf

23 OECD (2011). *The 2008 Rice Crisis: Shock and new challenges*. West African Challenges. Sahel and West Africa Club Secretariat. https://www.oecd.org/swac/publications/48356981.pdf

24 M.J. Cohen (2013). Diri Nasyonal ou Diri Miami? *Food, Agriculture and US Haiti Relations. Food Security* 5, 597-606; Oxfam (2008). Haiti no longer grows much of its own rice. https://www.oxfamamerica.org/explore/stories/haiti-no-longer-grows-much-of-its-own-rice/

25 N. McKeon (2018). *Global Food Governance. Between corporate control and shaky democracy*. Global Governance Spotlight, Development and Peace Foundation. https://www.sef-bonn.org/fileadmin/SEF-Dateiliste/04_Publikationen/GG-Spotlight/2018/ggs_2018-02_en.pdf

26 S. Murphy, D. Burch and J. Clapp (2012). Cereal Secrets: *The world's largest grain traders and global agriculture*. Oxfam. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-cereal-secrets-grain-traders-agriculture-30082012-en_4.pdf; see also K. Plume (2019). *Update 4 – Bunge Appoints New CFO, Revamps Operations for 2nd Time in 18 Months*. CNBC (May 8). https://www.cnbc.com/2019/05/08/reuters-america-update-4-bunge-ap-points-new-cfo-revamps-operations-for-2nd-time-in-18-months.html

27 J. Humphrey and O. Memedovic (2006). *Global Value Chains in the Agrifood Sector*. UNIDO. https://www.unido.org/sites/default/files/2009-05/Global_value_chains_in_the_agrifood_sector_0.pdf

28 Friends of the Earth Europe, Heinrich Böll Foundation and Rosa Luxemburg Foundation (2017). Agrifood Atlas: *Facts and Figures about the Corporations that Control What We Eat*. https://www.boell.de/sites/default/files/agrifoodatlas2017_facts-and-figures-about-the-corporations-that-control-what-we-eat.pdf?dimension1=ds_agrifoodatlas. On 1 June 2019, DowDupont spun off its agricultural business as a separate firm, Corteva Agriscience; see https://www.corteva.com/

29 OECD (2018). *Concentration in Seed Markets: Potential Effects and Policy Responses*. Paris: OECD. http://www.oecd.org/publications/concentration-in-seed-markets-9789264308367-en.htm; Oxfam International (2008). Double-Edged Prices. Lessons from the food price crisis: 10 actions developing countries should take. Oxfam Briefing Paper. https://www.oxfam.org/en/research/double-edged-prices

30 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

31 HLPE (2011). *Price volatility and food security: A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition*. Rome: Committee on World Food Security. http://www.fao.org/3/a-mb737e.pdf

32 HLPE (2011). *Price volatility and food security*, op. cit.

33 P. Pingali (2015). *Agricultural policy and nutrition outcomes – getting beyond the preoccupation with staple grains. Food Security*, Vol. 7, Issue 3, 583-591.

34 A. Brock and A. Paasch (2009). *International Responses to the Food Crisis: Assessment from a Right to Food Perspective*. Heidelberg: FIAN International. https://www.fian.org/fileadmin/media/publications_2015/2009_10_International_Responses_FoodCrisis.pdf

35 FAO et al. (2011). *Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses*, op. cit.

36 R. Bailey (2013). *Managing Famine Risk: Linking early warning to early action*. Chatham House. http://technicalconsortium.org/wp-content/uploads/2014/05/Managing-famine-risk-linking-early-warningt-o-early-action.pdf

37 News Centre (2013). *Somalia famine killed nearly 260,000 people, half of them children – reports UN*. 2 May 2013. http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=44811 - .Uf0it9Kmh-o

38 Lobell, W. Schlenker and J. Costa-Roberts (2011) *Climate trends and global crop production since 1980*. Science, Vol. 333, Issue 6042. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21551030

39 A. Mittal (2009). *The 2008 Food Price Crisis: Rethinking Food Security Policies*. G-24 Discussion Paper Series, UNCTAD, No. 56. https://unctad.org/en/Docs/gdsmdpg2420093_en.pdf

40 FAO (2013). *Statistical Yearbook of the Food And Agricultural Organization of the United Nations. Part 3: 'Feeding the World'*. http://www.fao.org/3/i3107e/i3107e03.pdf

41 M. Herrmann (2009). *Food Security and Agricultural Development in Times of High Commodity Prices*, p.10, Chart 2. Geneva: UNCTAD. https://unctad.org/en/Docs/osgdp20094_en.pdf

42 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

43 M. Herrmann (2009). *Food Security and Agricultural Development in Times of High Commodity Prices*, op. cit.

44 World Bank data, retrieved in March 2019 from: https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL

45 I. McCreary (2011). *Protecting the Food Insecure in Volatile International Markets: Food reserves and other policy options*. Canadian Foodgrains Bank. www.foodgrainsbank.ca/uploads/Food%20Security%20Price%20Volatility%20and%20Policy%20Responses-%20final%20-%2025%20March%2011.pdf

46 P. Scott-Villiers et al. (2016). *Precarious Lives*, op. cit.

47 D. Headey and S. Fan (2010). *Reflections on the Global Food Crisis: How Did It Happen? How Has It Hurt? And How Can We Prevent the Next One?* Research Monograph 165, IFPRI. http://www.ifpri.org/publication/reflections-global-food-crisis

48 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.

49 Oxfam International (2016). *Burning Land, Burning The Climate: The biofuel industry's capture of EU bioenergy policy*. Oxfam Briefing Paper. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/bp-burning-land-climate-eu-bioenergy-261016-en_0.pdf

50 FAO (2009). *The State of Agricultural Commodity Markets. Part 1: What happened to world food prices and why?* http://www.fao.org/3/i0854e/i0854e01.pdf

51 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.

52 FAO (2009). *The State of Agricultural Commodity Markets. Part 1: What happened to world food prices and why?*, op. cit.

53 Ibid.; D. Headey and S. Fan (2010). *Reflections on the Global Food Crisis*, op. cit.

54 FAO (2009). *The State of Agricultural Commodity Markets. Part 1: What happened to world food prices and why?*, op. cit.

55 J. Clapp (2009) *Food Price Volatility and Vulnerability in the Global South: Considering the global economic context*. Third World Quarterly, 30:6, 1183-1196.

56 FAO (2009). *The State of Agricultural Commodity Markets. Part 1: What happened to world food prices and why?*, op. cit.

57 Ibid.

58 En 2011, l'Inde a levé cette interdiction, imposée en avril 2008. Pendant la période d'interdiction, la Thaïlande, le Pakistan et le Vietnam, entre autres, ont pris la relève des exportations indiennes. Ceci a permis de maintenir le riz à un prix abordable pour les consommateurs indiens, mais a eu un effet négatif (quoique marginal) sur les recettes en devises de l'Inde. Depuis la levée de l'interdiction, l'Inde est devenue le premier exportateur mondial de riz. Les auteurs remercient Ranu Bhogal d'Oxfam Inde d'avoir souligné ce phénomène. Voir aussi US Department of Agriculture Foreign Agriculture Service (2019). Grain : World Markets and Trade. https://apps.fas.usda.gov/psdonline/circulars/grain-rice.pdf

59 N. Childs and J. Kiawu (2009). *Factors Behind the Rise in Global Rice Prices in 2008*. A Report from the Economic Research Service, RCS-09D-01. https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/38489/13518_rcs09d01_1_.pdf?v=0

60 P. Scott-Villiers et al. (2016). *Precarious Lives*, op. cit.

61 Selon Kenneth Baltzer (2013), "une grande partie de cette variation [des modes de transmission des prix] peut s'expliquer par les politiques de stabilisation des prix, l'échec des politiques publiques, l'intégration incomplète des marchés et les chocs intérieurs concomittants". K. Baltzer (2013). International to Domestic Price Transmission in Fourteen Developing Countries during the 2007–08 Food Crisis. WIDER Working Paper, No. 2013/031. Helsinki: United Nations University. https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/WP2013-031.pdf

62 Ibid.

63 S. Murphy and C.M. Schiavoni (2017). *Ten Years After the World Food Crisis: Taking up the Challenge of the Right to Food*. In The World Food Crisis: *The Way Out, 2017/10th Anniversary Issue*. Right to Food and Nutrition Watch. https://www.righttofoodandnutrition.org/files/01._rtfanw-2017_eng_17_12_web_rz.pdf

64 Ibid.

65 K. Coon (2008).*The Food Crisis and Gender*. Foreign Policy in Focus. https://www.commondreams.org/views/2008/11/01/food-crisis-and-gender

66 Ibid.

67 S. Murphy and C.M. Schiavoni (2017). *Ten Years After the World Food Crisis: Taking up the Challenge of the Right to Food*, op. cit.

68 A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*. In Development in Practice, Vol. 21, Nos. 4-5, p.488.

69 N. Hossain and D. Green (2011). *Living on a Spike: How is the 2011 food price crisis affecting poor people?* Oxfam. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/living-on-a-spike-how-is-the-2011-food-price-crisis-affecting-poor-people-133997

70 FAO (2016). *The State of Food and Agriculture: Climate change, Agriculture and Food Security*. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/a-i6030e.pdf

71 FAO (2017). *Food and Agriculture: Driving Action across the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/a-i7454e.pdf

72 FAO (2011). *The State of Food and Agriculture. Women in Agriculture: Closing the gender gap for development*. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/a-i2050e.pdf

73 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

74 Ibid.

75 K. Sexsmith, C. Smaller and W. Speller (2017). *How to Improve Gender Equality in Agriculture*. Investment in Agriculture Policy Brief #5, International Institute for Sustainable Development (IISD). https://genderinsite.net/sites/default/files/iisd brief5.pdf

76 A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*, op. cit.

77 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

78 Ibid.; FAO (2014). *Women's resilience to food price volatility: A policy response*. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/i3617e/i3617e.pdf

79 R. Holmes, N. Jones and H. Marsden (2009). *Gender vulnerabilities, food price shocks and social protection responses*. Overseas Development Institute: Background Note. https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/4287.pdf

80 E. Ford (2013). *Learning the Lessons? Assessing the response to the 2012 food crisis in the Sahel to build resilience for the future*. Oxfam international Briefing Paper. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/learning-the-lessons-assessing-the-response-to-the-2012-food-crisis-in-the-sahe-281076

81 Ibid.

82 C. Doss, R. Meinzen-Dick, A. Quisumbing and S. Theis (2018). *Women in agriculture: Four myths*. Global Food Security 16, 69-74.

83 A. Quisumbing, et al. (2000). *Women the key to Food Security*. Washington, DC: International Food Policy Research Institute, http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/125453/filename/125454.pdf Here is the methodology used: 'IFPRI recently examined the factors that helped reduce child malnutrition by 15 percent in the developing world between 1970 and 1995. The evidence shows that increases in women's education accounted for 43 percent of the total reduction in child malnutrition, by far the largest contribution. Improvements in women's status accounted for another 12 percent. Improvements in food availability came in a distant second to women's education, contributing 26 percent to the rate of reduction.'

84 R. Holmes, N. Jones and H. Marsden (2009). *Gender vulnerabilities, food price shocks and social protection responses*, op. cit.

85 A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*, op. cit.

86 R. Holmes, N. Jones and H. Marsden (2009). *Gender vulnerabilities, food price shocks and social protection responses*, op. cit.

87 M.J. Cohen and M. Smale, eds. (2011). *Global Food-Price Shocks and Poor People: Themes and Case Studies*. Development in Practice 21(4-5).

88 A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*, op. cit.

89 E. Ford (2013). *Learning the Lessons?*, op cit.

90 K. Coon (2008). *The Food Crisis and Gender*, op. cit.

91 A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*, op. cit.

92 M. Maetz et al. (2011). *Food and agricultural policy trends after the 2008 food security crisis: Renewed attention to agricultural development*. FAO. http://www.fao.org/docs/up/easypol/932/policy-trends_125en.pdf

93 FAO (2009). *Declaration of the World Summit on Food Security* (Rome Principles for Sustainable Global Food Security). Rome: FAO. http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Docs/Final_Declaration/WSFS09_Declaration.pdf

94 G20 Information Centre (2009). *G20 Leaders Statement: The Pittsburgh Summit*. http://www.g20.utoronto.ca/2009/2009communique0925.html

95 World Bank (2009). *Framework Document for a Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP)*. Wash-ington: World Bank. http://documents.worldbank.org/curated/en/618941468154785989/pdf/522130BR0CORRI10Box345555B01PUBLIC1.pdf

96 GAFSP website: www.gafspfund.org

97 O. De Schutter (2011). *Breaking the impasse of food crises*. http://www.srfood.org/en/breaking-the-impasse-of-food-crises

98 N. Bricas and M. Goïta (2018). *La crise alimentaire 10 ans après, qu'est-ce qui a changé?*, op. cit.

99 A. Brock and A. Paasch (2009). *International Responses to the Food Crisis: Assessment from a Right to Food Perspective*, op. cit.

100 C. Golay (2010). *The Food Crisis and Food Security: Towards a New World Food Order? International Development Policy*, Graduate Institute of Geneva. https://journals.openedition.org/poldev/145 - tocto3n6

101 A. Brock and A. Paasch (2009). *International Responses to the Food Crisis: Assessment from a Right to Food Perspective*, op. cit.

102 ActionAid (2016). *Is GAFSP reaching small-scale food producers in Malawi, Niger, & Togo?* https://www.actionaidusa.org/wp-content/uploads/2016/10/GAFSP-Summary.pdf

103 P. Pingali (2015). *Agricultural Policy and Nutrition Outcomes*, op. cit.

104 See, for example, A. Ulrich (2014). *Export-Oriented Horticultural Production in Laikipia, Kenya: Assessing the Implications for Rural Livelihoods. Sustainability* 6(1), 336-347. https://www.mdpi.com/2071-1050/6/1/336/htm

105 FAO (2008). FAO's Initiative on Soaring Food Prices: Guide for immediate country level action. http://www.fao.org/fileadmin/templates/worldfood/Reports_and_docs/IFSP_guide_immediate_action.pdf

106 High-Level Task Force On The Global Food Crisis (2008). *Comprehensive Framework For Action*. https://static.un.org/en/ga/president/62/pdf/letters/20080716-food.pdf

107 World Food Programme (2015). *Purchase for Progress – P4P: Gender Equity*. https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/reports/wfp258149.pdf

108 G8 (2008). *G8 Hokkaido Toyako Summit Leaders Declaration, Hokkaido Toyako, 8 July 2008*. https://www.mofa.go.jp/policy/economy/summit/2008/doc/doc080714__en.html

109 J. Mayrhofer and H. Saarinen (2017). *Missing Out on Small is Beautiful: The EU's failure to deliver on policy commitments to support smallholder agriculture in developing countries*. Oxfam International. https:// policy-practice.oxfam.org.uk/publications/missing-out-on-small-is- beautiful-the-eus-failure-to-deliver-on-policy-commitme-620288

110 E. Munoz and E. Tumusiime (2015). *Promise And Potential: Delivering Inclusive, Sustainable Development For Small-Scale Food Producers Through the Feed the Future Initiative*. Oxfam America. https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/Feed_Future_report_web.pdf

111 G8 (2009). *Responsible Leadership for a Sustainable Future*. http://www.g8.utoronto.ca/summit/2009laquila/2009-declaration.pdf

112 FAO (2011). *Committee On World Food Security: Thirty-Seventh Session, Rome*, 17–22 October 2011. Final Report. http://www.fao.org/3/mc494e/mc494e.pdf

113 GAFSP (2018). *How does GAFSP encourage gender equality?* https://www.gafspfund.org/sites/default/files/2018-02/00817%20Gender_Final-LR1.pdf

114 World Bank (2009). *Implementing Agriculture For Development, World Bank Group Agriculture Action Plan: FY2010–2012*. http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/Agriculture_Action_Plan_web.pdf

115 FAO (2017). *Final Report of the Project "Strengthening Agricultural Market Information Systems Globally and in Selected Countries (Bangladesh, India and Nigeria) Using Innovative Methods and Digital Technology"*. http://www.fao.org/3/I8432EN/i8432en.pdf

116 Grow Africa (2017). *Grow Africa: Partnering For Agricultural Transformation*. http://www3.weforum.org/docs/IP/2016/NVA/WEF_FSA_GrowAfricaBrochure_Jan2017.pdf

117 Union européenne, Direction générale des politiques extérieures Département Politique externe (2015). *The New Alliance for Food Security and Nutrition In Africa*. http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/535010/EXPO_STU(2015)535010_EN.pdf

118 S. Murphy and C.M. Schiavoni (2017). *Ten Years After the World Food Crisis: Taking up the Challenge of the Right to Food*, op. cit.

119 Voir à titre d'exemple : A. Ulrich (2015). *Emails reveal coziness between Koch lobbyists and regulators*. The Intercept, 12 June 2015. https://theintercept.com/2015/06/12/emails-reveal-koch-industries-lobbying-weaken-derivatives-regulations-cozy-ties-regulators/

120 P. Gubbels (2011). *Escaping the Hunger Cycle: Pathways to resilience in the Sahel*. Oxfam/Groundswell International. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/escaping-the-hunger-cycle-pathways-to-resilience-in-the-sahel-146171

121 Voir à titre d'exemple : S. Devereux (2002). *The Malawi Famine of 2002. IDS Bulletin* 33:4 (2002), 70-78. https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/8629/IDS-B_33_4_10.1111-j.1759-5436.2002.tb00046.x.pdf;sequence=1

122 For an analysis of their proposals, see T. Lines (2011). *The Potential Establishment of Emergency Food Reserve Funds*. Discussion Paper 3. Geneva: UNCTAD. https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP03_en.pdf

123 C. Golay (2010). *The Food Crisis and Food Security: Towards a New World Food Order?*, op. cit.

124 I. Hathie (2018). *Les politiques agricoles depuis 2008: entre vulnérabilités et retour à l'agenda*. In *Grain de Sel*, N°76, Inter-réseaux Développement Rural. http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds76_p.12-13_politiques_agricoles_vf.pdf; M.J. Cohen and M. Smale (2011). Global Food Price Shocks and Poor People – An Overview. Development in Practice 21(4-5), 460-471.

125 Ibid.

126 M. Maetz et al. (2011). *Food and agricultural policy trends after the 2008 food security crisis*, op. cit.

127 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.

128 Ibid.

129 P. Pingali (2015). *Agricultural policy and nutrition outcomes* – getting beyond the preoccupation with staple grains, op. cit.

130 FAO (2008). *The State Of Food Insecurity In The World 2008*: High food prices and food security – threats and opportunities. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/i0291e/i0291e00.pdf

131 M. Maetz et al. (2011). *Food and agricultural policy trends after the 2008 food security crisis*, op. cit. Ces pays comprenaient l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Équateur et le Paraguay en Amérique du Sud, la Syrie et le Yémen au Moyen-Orient et des pays asiatiques comme la Chine, le Pakistan et la Thaïlande, ainsi que l'Inde, dans une certaine mesure. Les pays limitant les exportations étaient le Cambodge, la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Vietnam.

132 Ibid.

133 J. Beckman, J. Dyck, and K.E.R. Heerman (2017). *The Global Landscape of Agricultural Trade, 1995-2014, EIB-181, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service*. https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/85626/eib-181.pdf?v=0

134 K. Nolte, W. Chamerlain and M. Giger (2016). *International Land Deals for Agriculture: Fresh Insights from the Land Matrix: Analytical Report II*. Bern, Montpellier, Hamburg, Pretoria: Centre for Development and Environment, University of Bern; Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement; German Institute of Global and Area Studies; University of Pretoria; Bern Open Publishing. https://landmatrix.org/publications/. Voir aussi Grain (2008). *Seized: The 2008 landgrab for food and financial security*. https://www.grain.org/en/article/93-seized-the-2008-landgrab-for-food-and-financial-security

135 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.; K. Geary (2012). 'Our Land, Our Lives': Time out on the global land rush. Oxfam International. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/ our-land-our-lives-time-out-on-the-global-land-rush-246731

136 Ibid.

137 Ibid.

138 Ibid.

139 K. Bracmort (2019). *The Renewable Fuel Standard (RFS): An Overview*. Congressional Research Service Report R43325. https://fas.org/sgp/crs/misc/R43325.pdf

140 Oxfam International (2018). *New EU biofuel rules not enough to help people or the planet*, Press release, June 2018. https://www.oxfam.org/en/pressroom/reactions/new-eu-biofuel-rules-not-enough-help-people-or-planet-0

141 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.

142 FAO statistics (2019). *Government expenditure on agriculture*, February 2019. http://www.fao.org/economic/ess/investment/expenditure/en/

143 World Bank data (2019). *Military expenditure (% of general government expenditure)*. April 2019. https://data.worldbank.org/indicator/MS.MIL.XPND.ZS?view=chart

144 African Union (2003), 'Comprehensive Africa Agriculture Development Programme,' to be found at www.fao.org/nr/water/aquastat/sirte2008/NEPAD-CAADP%202003.pdf (viewed in December 2018).

145 African Union (2003), 'Declaration on Agriculture and Food Security in Africa,' doc. no. Assembly/AU/Decl.7 (II), to be found at www.tralac.org/documents/resources/african-union/1538-au-assembly-declaration-on-agriculture-and-food-security-in-africa-maputo-july-2003/file.html (viewed in December 2018).

146 A. Guereña (2010). *Halving Hunger: Still Possible? Building a rescue package to set the MDGs back on track*. Oxfam International, p. 22. https://www.oxfam.org/en/research/halving-hunger-still-possible

147 Les auteurs remercient Issaka Ouandaogo d'Oxfam au Burkina Faso pour ses renseignements sur la dépendance à l'aide au financement agricole au Burkina Faso.

148 Guereña (2010). *Halving Hunger,* op. cit.

149 E. Anisimova (2016). *Public expenditure in agriculture: trends, 'black boxes,' and more*. Washington, DC: IFPRI. http://www.ifpri.org/blog/public-expenditure-agriculture-trends-%E2%80%9Cblack-boxes%E2%80%9D-and-more

150 African Union (2013), 'Agenda 2063: The Africa we want,' http://archive.au.int/assets/images/agenda2063.pdf (viewed in December 2018), pp. 15-16.

151 African Union (2014), 'Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods,' https://au.int/sites/default/files/documents/31247-doc-malabo_declaration_2014_11_26.pdf (viewed in December 2018).

152 UNCTAD (2014). World Investment Report 2014. *Investing in the SDGs: An Action Plan*. https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf

153 J. Mayrhofer and H. Saarinen (2017). *Missing Out on Small is Beautiful*, op. cit.

154 P. Schnitzer (2016). *How to Target Households in Adaptive Social Protection Systems? Relative Efficiency of Proxy Means Test and Household Economy Analysis in Niger. World Bank Social Protection and Labor Discussion Paper* No. 1612. Washington, DC: The World Bank. http://documents.worldbank.org/curated/en/198291477561475360/pdf/109528-WP-P155846-PUBLIC-social-protection-labor-no-1612-1-w.pdf

155 O. De Schutter (2017). *The political economy of food systems reform. European Review of Agricultural Economics,* Vol. 44, Issue 4, pp.705–731. https://academic.oup.com/erae/article-abstract/44/4/705/3814333?redirectedFrom=PDF

156 P. Pingali (2015). *Agricultural policy and nutrition outcomes*, op. cit.

157 S. Mowlds et al. (2012). Aid for Food and Nutrition Security. Paris: Development Co-operation Directorate, OECD; T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.

158 Ibid.

159 Nous avons utilisé ici la même méthodologie que celle présentée dans le document de l'OCDE (S. Mowlds et al. (2012). Aid for Food and Nutrition Security) pour calculer l'APD destinée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est pourquoi nous considérons toutes les aides signalées au titre de l'aide à l'agriculture, à l'agro-industrie, à la sylviculture, à la pêche, à la nutrition et au développement/aide à la sécurité alimentaire comme des aides à la sécurité alimentaire et la nutrition. Bien que cette approche inclue certaines aides qui ne sont pas spécifiquement destinées à la sécurité alimentaire et la nutrition et en exclue d'autres, nous estimons qu'en l'absence d'une classification (sécurité alimentaire et la nutrition) spécifique, elle fournit d'ores et déjà une représentation raisonnable des tendances de l'aide dans ce domaine.

160 European Commission (2010). *An EU Policy Framework To Assist Developing Countries In Addressing Food Security Challenges*. COM(2010)127. Brussels: European Commission. https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0127:FIN:EN:PDF

161 J. Mayrhofer and H. Saarinen (2017). *Missing Out on Small is Beautiful*, op. cit.

162 Ibid.

163 Feed the Future (2017). *A Decade of Progress: Feed the Future Snapshot, Results Through 2018*. https://www.feedthefuture.gov/wp-content/uploads/2017/09/FTF-Snapshot-Digital-8.6.pdf

164 E. Munoz and E. Tumusiime (2015). *Promise And Potential,* op. cit.

165 Oxfam International (2017). *Private-Finance Blending For Development: Risks and opportunities*. Oxfam Brief-ing Paper. https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/bp-private-finance-blending-for-development-130217-en.pdf

166 H. Saarinen and C. Godfrey (2019). *Accountability Deficit? Assessing the Effectiveness of Private Finance Blending in Ensuring that Small-scale Farmers are not Left Behind. Oxfam Briefing Paper.* Oxford: Oxfam. https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620753/bp-accountability-deficit-finance-blending-agriculture-300419-en.pdf;jsessionid=A43D-5702057B9C95C5B4C983E11DD1F4?sequence=4

167 Ibid.

168 Ibid.

169 S. Attridge and L. Engen (2019). *Blended Finance in the Poorest Countries: The need for a better approach*. ODI. https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12666.pdf

170 C. Provost, L. Ford and M. Tran (2014). *G8 New Alliance condemned as new wave of colonialism in Africa. The Guardian*. https://www.theguardian.com/global-development/2014/feb/18/g8-new-alliance-condemned-new-colonialism

171 L. Qiu (2017). *Do Tanzania farmers face prison terms for trading seeds thanks to foreign aid?* Politifact. https://www.politifact.com/global-news/statements/2017/feb/10/danielle-nierenberg/do-tanzania-farmers-face-prison-terms-trading-seed/

172 See New Alliance Factsheet, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/205883/new-alliance-factsheet.pdf

173 ACF, CCFD-Terre Solidaire and Oxfam France (2014). *Hunger is just another business*. https://fr.calameo.com/books/0014430660eeeb5da8ce2

174 UNEP (2016). *The Adaptation Gap Report*. https://climateanalytics.org/media/agr2016.pdf

175 R. Pearl-Martinez (2017). *Financing Women Farmers: The need to increase and redirect agriculture and climate adaptation resources*. Oxfam International. https://policy-practice.oxfam. org.uk/publications/financing-women-farmers-the-need-to-increase-and-redirect- agriculture-and-clima-620352

176 N. Bricas and M. Goïta (2018). *La crise alimentaire 10 ans après, qu'est-ce qui a changé?,* op. cit.

177 Eurodad (2006). *World Bank and IMF Conditionality: A development injustice*. Brussels: Eurodad. https://eurodad.org/files/pdf/454-world-bank-and-imf-conditionality-a-development-in-justice.pdf; T. Stichelmans (2016). *How International Financial Institutions and Donors Influence Economic Policies in Developing Countries. Eurodad Discussion Paper*. Brussels: Eurodad. https://eurodad.org/Entries/view/1546643/2016/10/05/How-international-financial-institutions-and-donors-influence-economic-policies-in-developing-countries

178 M. Bey, (2018). *Trump and the WTO's Uncertain Future*. Stratfor, 1 November. https://worldview.stratfor.com/article/trump-and-wtos-uncertain-future

179 J. Hanke and H. Von Der Burchard (2018). *EU calls Trump's bluff as he takes an ax to the WTO*. Politico. https://www.politico.eu/article/eu-calls-donald-trump-bluff-over-wto/; P. Lamy (2018). Trump's protectionism might just save the WTO. South Florida Sun- Sentinel. https://www.sun-sentinel.com/opinion/ft-op-com-trump-wto-pascal-lamy-11232018-story.html

180 Voir https://news.un.org/en/story/2018/12/1028881

181 J. Duncan and M.E. Margulis (2016). *Global Food Security Governance: Key Actors, Issues and Dynamics*. In *Critical Perspectives in Food Studies*.

182 Ibid.

183 D. Barling and J. Duncan (2015). *The dynamics of the contemporary governance of the world's food supply and the challenges of policy redirection. Food Security*. https://core.ac.uk/download/pdf/29853605.pdf

184 J. Duncan and M.E. Margulis (2016). Global Food Security Governance: Key Actors, Issues and Dynamics, op. cit.

185 Ibid.

186 Ibid.

187 N. McKeon (2018). *Global Food Governance. Between corporate control and shaky democracy*, op. cit.

188 Ibid.

189 Ibid.

190 T.A. Wise and S. Murphy (2012). *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007,* op. cit.

191 Ibid.

192 Voir, par exemple, le document de la Banque multilatérale de développement de 2015, *From Billions to Trillions : Transforming Development Finance Post-2015 Financing for Development: Multilateral Development Finance*, https://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002(E)FinancingforDevelopment.pdfhttps://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002(E)FinancingforDevelopment.pdf

193 ACF, CCFD-Terre Solidaire and Oxfam France (2016). Agriculture Africaine : L'impasse des pôles de croissance agricoles. https://www.coordinationsud.org/document-ressource/limpasse-poles-de-croissance-agricoles-acf-ccfd-terre-solidaire-oxfam-france/.

194 Ibid.

195 Ibid.

196 See: https://www.nestle.com/csv/what-is-csv/contribution-global-goals

197 ACF, CCFD-Terre Solidaire and Oxfam France (2016). *African Agriculture: Agricultural Growth Poles A Dead Loss,* op. cit.

198 Inter-réseaux (2018). Quelle implication du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique? Bulletin de Synthèse N°27, December 2018. https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2019/01/bds_no27_secteur_prive_politiques-1.pdf

199 Ibid.

200 Ibid.

201 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*, op. cit.

202 FSIN (2019). Global Report on Food Crises 2019: *Joint Analysis for Better Decisions*. Food Security Information Network. http://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC 2019_Full Report.pdf

203 L. Caramel (2019). *Plus de la moitié des pays africains ont besoin d'aide alimentaire. Le Monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/21/plus-de-la-moitie-des-pays-africains-ont-besoin-d-aide-alimentaire_5439269_3212.html

204 FSIN (2019). *Global Report on Food Crises 2019,* op. cit.

205 IPCC (2018). *Summary for Policymakers. In Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. Geneva: World Meteorological Organization. https://www.ipcc.ch/sr15/

206 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2017). The *State of Food Security and Nutrition in the World 2017*: Building resilience for peace and food security, 11. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/a-i7695e.pdf

207 D. Gaye et al. (2018). *Regards croisés: L'Afrique de l'Ouest a-t-elle les moyens de répondre à la prochaine crise alimentaire?* In *Grain de Sel*, N°76, Inter-réseaux Développement Rural. http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds76_p.33-35_regards_croises_vf.pdf

208 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

209 FAO (2018). *The State of Agricultural Commodity Markets 2018. Agricultural trade, climate change and food security*. Rome. http://www.fao.org/3/I9542EN/i9542en.pdf

210 Ibid.

211 Ibid.

212 Ibid.

213 Ibid.

214 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*, op. cit.

215 R. Pearl-Martinez (2017). *Financing Women Farmers*, op. cit.

216 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*, op. cit.

217 Ibid.

218 Ibid.; R. Pearl-Martinez (2017). *Financing Women Farmers*, op. cit.; A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*, op. cit.

219 FAO (2016). *The State of Food and Agriculture: Climate Change, Agriculture and Food Security*, op. cit.

220 J. Drèze and A. Sen (1989). *Hunger and Public Action*. Oxford: Clarendon Press.

221 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

222 Ibid.

223 R. Willoughby and T. Gore (2018). *Ripe for Change: Ending human suffering in supermarket supply chains*. Oxfam International. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/ripe-for-change-ending-human-suffering-in-supermarket-supply-chains-620418

224 Ibid.

225 A. Britwum (2009). *The Gendered Dynamics of Production Relations in Ghanaian Coastal Fishing*. In Feminist Africa, p.69. www.researchgate.net/publication/242761200

226 FAO (2011). *The role of women in agriculture*. ESA Working Paper No. 11-02. Rome: FAO. http://www.fao.org/3/am307e/am307e00.pdf

227 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2017). The *State of Food Security and Nutrition* in the World 2017, op. cit.

228 Ibid.

229 Ibid.

230 FAO (n.d.). *Gender and Nutrition*. http://www.fao.org/3/al184e/al184e00.pdf

231 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*, op. cit.

232 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2017). The State of Food Security and Nutrition in the World 2017, op. cit.

233 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*, op. cit.

234 World Bank (2004). *Anaemia at a Glance*. http://web.worldbank.org/archive/website01213/WEB/0__CO-50.HTM

235 A. Lourme-Ruiz, S. Dury and Y. Martin-Prével (2016). *Consomme-t-on ce que l'on sème? Relations entre diversité de la production, revenu agricole et diversité alimentaire au Burkina Faso. Cahiers Agricultures*, 25 (6): 11. https://core.ac.uk/download/pdf/81611670.pdf

236 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.; S. Dury and I. Bocoum (2012). *Le paradoxe de Sikasso (Mali): pourquoi "produire plus" ne suffit-il pas pour bien nourrir les enfants des familles d'agriculteurs? Cahiers Agricultures*. 21 (5): 324-336. https://core.ac.uk/download/pdf/46677349.pdf S. Dury and I. Bocoum (2012). *Le paradoxe de Sikasso (Mali): pourquoi "produire plus" ne suffit-il pas pour bien nourrir les enfants des familles d'agriculteurs? Cahiers Agricultures*. 21 (5): 324-336. https://core.ac.uk/download/pdf/46677349.pdf

237 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*, op. cit.

238 S. Murphy, and C.M. Schiavoni (2017). *Ten Years After the World Food Crisis: Taking up the Challenge of the Right to Food*, op. cit.; see also FAO (2019). Food Price Index. http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en/

239 Voir : https://oaa.delegfrance.org/Le-role-cle-des-femmes-pour-la-securite-alimentaire-et-nutritionnelle

240 Ibid.

241 Ibid.

242 Ibid.

243 CFS (2011). *Gender, Food Security And Nutrition: Policy Recommendations*. FAO. http://www.fao.org/3/a-av040e.pdf

244 UN Women (2012). *UN Women, FAO, IFAD and WFP Joint Programme: Accelerating Progress toward the Economic Empowerment of Rural Women*. http://www.unwomen.org/en/news/stories/2012/9/un-women-fao-ifad-and-wfp-joint-programme-accelerating-progress-toward-the-economic-empowerment-o

245 CEDAW (2016). *General recommendation No. 34 (2016) on the rights of rural women, Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*. http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDAW/C/GC/34&Lang=en

246 FAO (2017). *CFS Forum on Women's Empowerment in the Context of Food Security and Nutrition*. http://www.fao.org/3/a-mu268e.pdf

247 UNGA (2019). *Seventy-third session Agenda item 74 (b) Resolution adopted by the General Assembly on 17 December 2018, art 4*. http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/165

248 World Bank (2008). *World Development Report 2008: Agriculture for Development*. Washington, DC. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/5990/WDR 2008 - English.pdf?sequence=3&isAllowed=y

249 K. Sexsmith, C. Smaller and W. Speller (2017). *How to Improve Gender Equality in Agriculture*, op. cit.

250 K. Coon (2008). *The Food Crisis and Gender*, op. cit.

251 OECD (2018). How Does Aid Support Women's Economic Empowerment? http://www.oecd.org/dac/gender-development/How-Does-Aid-Support-Womens-Economic-Empowerment.pdf

252 Ibid.

253 A. Quisumbing et al. (2011). *Gender and the Global Food-Price Crisis*, op. cit.

254 FAO (2008). *The State of Food Insecurity in the World 2008*, op. cit.

255 UN Women (2014). *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender equality and sustainable development*, op. cit.

256 Ibid.

257 Pour de plus amples renseignements sur ce Cadre, voir http://www.cilss.int/index.php/2019/04/11/cadre-harmonise-ch-danalyse-et-didentification-des-zones-a-risque-et-des-populations-en-insecurite-alimentaire-et-nutritionnelle-au-sahel-en-afrique-de-louest-et-au-camer/

258 R. Pearl-Martinez (2017). *Financing Women Farmers*, op. cit.

259 For details, see WEAI Resource Center: http://weai.ifpri.info/

260 K. Coon (2008). *The Food Crisis and Gender*, op. cit

261 S. Huyer (2016). *Closing the Gender Gap in Agriculture. Gender, Technology and Development*, 20(2) 105–116. https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0971852416643872

262 K. Sexsmith, C. Smaller and W. Speller (2017). *How to Improve Gender Equality in Agriculture*, op. cit.

263 A. Quisumbing et al. (2015). *Gender, assets, and market-oriented agriculture: learning from high-value crop and livestock projects in Africa and Asia*. Agriculture and Human Values, Vol. 32, Issue 4, pp.705-725. https://link.springer.com/article/10.1007/s10460-015-9587-x

264 S. Dury, A. Alpha and A. Bichard (2015). *The negative side of the agricultural–nutrition impact pathways: a literature review. World Food Policy*. 2 (1): 78-100.

265 A. Quisumbing et al. (2015). Gender, assets, and market-oriented agriculture: learning from high-value crop and livestock projects in Africa and Asia, op. cit.

266 M. Acosta, S. van Bommel, M. van Wessel, E.L. Ampaire, L. Jassogne and P.H. Feindt (2019). *Discursive translations of gender mainstreaming norms: The case of agricultural and climate change policies in Uganda. Women's Studies International Forum,* Vol. 74.

267 Adapté de M. Anglade, M.J. Cohen et T. Joseph (2018). *USAID's AVANSE Project in Haiti: An Assessment of Its Conformity with Aid Effectiveness Principles*. Oxfam. https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/usaids-avanse-project-in-haiti/. Voir ce document pour consulter la documentation complète.

268 Fonds international de développement agricole (n.d.) *Haiti: The Context*. https://www.ifad.org/web/operations/country/id/haiti; The World Bank (2019). *The World Bank in Haiti: Overview*. https://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview.

269 USAID-Haiti (2017). *Agriculture and Food Security Fact Sheet*. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/FINAL_Food_Security_March_2017.pdf.

270 V. Rames, S. Jean-Gilles and C. Seisun (2016). *USAID/Haiti Gender Assessment Report Prepared by Banyan Global*, 39-42. https://banyanglobal.com/wp-content/uploads/2017/07/USAID-Haiti-Gender-Assessment.pdf

271 AVANSE (2016). *Rapport annuel d'avancement (2015–2016) et planification annuelle* (2016–2017) Cap Haïtien, Haiti: AVANSE.

272 S. Samuel et al. (2011). *Food, finance and fuel: the impacts of the triple F crisis in Nigeria, with a particular focus on women and children*. ODI. https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7359.pdf

273 S. Matemilola and I. Elegbede (2017). *The Challenges of Food Security in Nigeria. Open Access Library Journal,* 4: e4185.

274 Ibid.

275 J. Mwanzia (2017). *A Broken Promise! Financing African Small Holder Agriculture*. Oxfam International. Unpublished document.

276 Ibid.

277 Village Savings & Loan (VS&L) est une méthodologie inventée par CARE International en 1991. Depuis sa création, cette méthodologie a été mise en œuvre dans le monde entier par plusieurs ONG, dont Oxfam. Les auteurs remercient Oxfam au Nigeria d'avoir fourni des renseignements sur le programme déployé dans ce pays.

278 Pour de plus amples renseignements au sujet de cette recommandation, voir R. Willoughby (2014). *Moral Hazard: 'Mega' Public-Private Partnerships in African Agriculture*. Oxfam Briefing Paper. Oxford: Oxfam.

279 Pour de plus amples renseignements sur ce point, voir M.D. Bernabe (2012). *Better Rules for a Better Future: Regulating Private Sector Agricultural Investments in ASEAN*. Oxfam International. https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/better-rules-for-a-better-future-regulating-private-sector-agriculture-254112

© Oxfam International juillet 2019

Ce document d'information a été rédigé par Hélène Botreau et Marc J. Cohen. Oxfam remercie Lynn Brown, Sandrine Dury, Ranu Bhogal, Aria Grabowski, Thierry Kesteloot, Armelle Le Comte, Sandra Lhote-Fernandes, Thomas Lines, Éric Muñoz, Alvin Munyasia, Issaka Ouandaogo, Gabriel Pons, Kenneth Prudencio, Rebecca Rewald, Marissa Ryan, Hanna Saarinen, Ruth Segal, Julie Seghers, Nicolas Vercken, Marita Wiggerthale, Nigel Willmott, David Wilson, Timothy A. Wise, et Helen Wishart pour leur contribution à sa production. Il fait partie d'une série de documents d'information rédigés pour éclairer le débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Pour de plus amples informations concernant les questions soulevées dans le présent document, veuillez envoyer un courriel à advocacy@oxfaminternational.org

Cette publication est protégée par les droits d'auteur. Toutefois, le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition qu'il soit fait mention intégrale de la source. Le titulaire des droits d'auteurs demande que toute utilisation de ce type lui soit communiquée à des fins d'analyse d'impact. Toute reproduction dans d'autres circonstances, toute réutilisation dans d'autres publications, toute traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une autorisation et des droits peuvent être exigés pour ce faire.
Courriel policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment où ce document va sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous ISBN 978-1-78748-437-5 en juin 2019.
DOI : 10.21201/2019.4375

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford OX4 2JY, UK.

Crédits photo
Page 1: Tommy Trenchard/Oxfam
Page 2: Adam Patterson/Oxfam
Page 7: Tommy Trenchard/Oxfam
Page 10: Albert González Farran/Oxfam
Page 19: Adam Patterson/Oxfam
Page 23; Sam Tarling/Oxfam
Page 32: Kieran Doherty/Oxfam
Page 39: Nesma Ainsour/Oxfam
Page 45: Kieran Doherty/Oxfam

OXFAM